LES

ÉVANGILES SYNOPTIQUES

DE

Saint Hilaire de Poitiers

ÉTUDE ET TEXTE

PAR

F.-J. BONNASSIEUX

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

LYON
3, place Bellecour, 3

PARIS
14, rue de l'Abbaye (VI^e^)

1906

W. E. Gladstone
St. Deiniol's Library
Hawarden, Clwyd
Founded by
The Rt. Hon. W. E. Gladstone

Chancellor's
Gladstone's Library
03 JUL 2024
GLADSTONE LIBRARY

ST. DEINIOL'S LIBRARY,
HAWARDEN.

Bible (Gospels.)

LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

DE

Saint Hilaire de Poitiers

B
44
25

Vu par le Doyen de la Faculte de Théologie :

J. TIXERONT.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER

Le Recteur des Facultés catholiques de Lyon :

A. DEVAUX.

49
3

LES

ÉVANGILES SYNOPTIQUES

DE

Saint Hilaire de Poitiers

ÉTUDE ET TEXTE

PAR

F.-J. BONNASSIEUX

LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE

LYON
3, place Bellecour, 3

PARIS
14, rue de l'Abbaye (VI^e^)

1906

ST. DEINIOL'S LIBRARY
HAWARDEN

39843

BIBLIOGRAPHIE

I. — MANUSCRITS ET ÉDITIONS

§ I. — Œuvres de Saint Hilaire de Poitiers.

Tractatus super Psalmos, partie du. CODEX LUGDUNENSIS 452 (olim 381) VI^e siècle. Bibliothèque de la Ville de Lyon.

Tractatus super Psalmos, partie du. NOUVELLE ACQUISITION LATINE 1593 (Libri, 3). VI^e siècle. Bibliothèque Nationale, Paris.

Tractatus super Psalmos S^ti Hilarii Pictauiensis, recensuit A. ZINGERLE. Mediolani, 1891. *Corpus Scriptorum Latinorum*, noua series, uol. VII.

Opera S^ti Hilarii Pictauiensis episcopi, studio et labore MONACHORUM ORDINIS S^ti BENEDICTI e congregatione S^ti Mauri castigata, aucta atque illustrata. Uenetiis, 1749.

Opera S^ti Hilarii Pictauiensis episcopi, edidit MIGNE Pat. Lat. T. IX et X. Parisiis, 1844-1845.

§ II. — Textes Vieux Latins des Evangiles Synoptiques (éditions des).

ABBOT, T. K. : *Euangeliorum uersio ante-hieronymiana e codice Usseriano (Dublinensi) adiecta collatione codicis Usseriani alterius*. Dublini, 1882. 2 vol.

BELSHEIM, Iohannes : *Codex Colbertinus Parisiensis, seu quattuor Euangelia ante Hieronymum latine translata*. Christianiae, 1888.

— *Euangelium Palatinum : reliquias IV Euangeliorum ante Hieronymum latine translatorum*. Christianiae, 1896.

— *Das Evangelium des Matthäus, nach dem lateinischen codex ff^1 Corbeiensis auf der kaiserlichen Bibliothek zu S^t Petersburg*. Christiania, 1881.

— *Codex f^2 Corbeiensis, siue quattuor euangelia ante Hieronymum latine translata*. Christianiae, 1887.

— *Euangelium secundum Matthaeum, ante Hieronymum latine translatum, e codice olim Claromontano, nunc Uaticano.* Christiania, 1892.
— *Codex Uindobonensis : antiquissimae euangeliorum Lucae et Marci translationis latinae fragmenta.* Lipsiae, 1885.
— *Codex Aureus, siue quattuor euangelia ante Hieronymum latine translata.* Christianiae, 1878.

BIANCHINI : *Euangeliarium quadruplex (Uercellensis, Ueronensis, Colbertinus, Brixianus) Latinae uersionis antiquae, iuxta memoratissimas Bianchini Ueronenis lucubrationes recognitum et expressum.* MIGNE : Pat. Lat. XII ; Parisiis, 1845.

BURKITT F.-C. *Further notes on codex k*, dans *Journal of Theological Studies*, vol. IV, n° 17 ; october 1903.

HAASE H.-F. *Euangeliorum quattuor vetus latina interpretatio e codice Rehdigerano*, dans *Index Lectionum Uniuersitatis Uratislauiensis.* Breslau, 1865-1866.

SCRIVENER F.-H. *Bezae Codex Cantabrigiensis*, edited with a critical introduction, annotations and facsimiles. Cambridge, 1864.

TURNER G.-H. *A recollation of Codex k of the Old Latin Gospels* dans *Journal of Theological Studies*, vol. IV, n° 17, october 1903.

WHITE H.-J. : *The Four Gospels from the Munich M.S.* (q) now numbered Lat. 6224 in the Royal Library at Munich. *Old Latin Biblical Texts*, III. Oxford, 1888.

WORDSWORTH J. *The Gospel according to S^t Matthew from the S^t Germain M. S.* (g^1), Lat. 11553 in the National Library at Paris. *Old Latin Biblical Texts*, I. Oxford, 1883.

WORDSWORTH, SANDAY and WHITE : *Portions of the Gospels according to S^t Mark and S^t Matthew from the Bobbio M. S.* together with other fragments of the Gospels from six M.S.S. *Old Latin Biblical Texts*, II. Oxford, 1886.

§ III. — Edition de la Vulgate.

WORDSWORTH and WHITE : *Nouum Testamentum Domini Nostri Iesu Christi Latine, secundum editionem sancti Hieronymi.* Oxonii, 1889-1898.

II. — ETUDES DIVERSES

BERGER Samuel : *Histoire de la Vulgate pendant les quatre premiers siècles du moyen âge.* Paris, 1893.

BURGON John-William, edited by E. MILLER : *The Traditional Text of the Holy Gospels vindicated and established.* London, 1896.
— *The Causes of the corruption of the Traditional Text of the Holy Gospels.* London, 1896.

BURKITT F.-C. : *The Old Latin and the Itala.* Cambridge, 1896.

DELISLE L. : *Notices et Extraits de Manuscrits*, tome XXIX.
— *Catalogue des Manuscrits des fonds Libri et Barrois.* Paris, 1888.
HARRIS J. Rendel : *Four Lectures on the Western Text of the New Testament.* London, 1894.
HORT : *The New Testament in the original Greek.* Vol. II, *introduction and appendices.* 3rd edition, Cambridge, 1896.
JACQUIER E. : *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, tome II. Paris, 1905.
— *Critique Textuelle et Editions du Nouveau Testament*, dans *L'Université catholique*, n. série, tome XXV, p. 73-91.
KENNEDY : *The Old Latin Versions* art. dans HASTINGS'*Dictionary of the Bible*, vol. III, p. 47-62. Edinburgh, 1904.
KENYON F.-G. : *Handbook to the Textual Criticism of the New Testament.* London, 1901.
MEMBERS of the New Testament Company (Two) : *The Revisers and the Greek Text of the New Testament.*
MILLER Edward : *The present state of the Textual Controversy respecting the Holy Gospels.* London, 1897.
MURRAY : *Textual Criticism of the New Testament* dans HASTINGS'*Dictionary of the Bible*, Extra vol. p. 208-236. Edinburgh, 1904.
NESTLE Eberhard : *Introduction to the Textual Criticism of the Greek New Testament*, translated from the 2nd *edition.* London, 1901.
— *The Text of the New Testament* dans HASTINGS' *Dictionary of the Bible*, vol. IV, col. 732-741, Edinburgh, 1902.
RÖNSCH : *Itala und Vulgata*, 2e édit., 1875.
REINKENS : *Die lateinischen Uebersetzungen der Bibel um die Mitte d. IVn Jahrhunderts*, dans *Hilarius von Poitiers.* Schaffausen, 1864.
SALMON G. : *Some Thoughts on the Textual Criticism of the New Testament.* London, 1897.
SCHOENEMANN : *Notitia litteraria in sanctum Hilarium*, apud MIGNE. Pat. Lat. IX, col. 207-222. Parisiis, 1844.
SCRIVENER : *Introduction to the Criticism of the New Testament.* IVth edition revised by the Rev. Ed. MILLER. London, 1894.
ZINGERLE A. : *Kleine Philologische Abhandlungen*, IV Heft. Innsbruck, 1887.
— *Studien zu Hilarius von Poitiers Psalmencommentar* dans *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, CVIII Band, Wien, 1885.
— *Der Hilarius Codex von Lyon* dans *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, CXXVIII Band, Wien, 1893.

Cancelled from Gladstone's Library 03 JUL 2024 GLADSTONE'S LIBRARY

INTRODUCTION

L'étude entreprise ici sur le texte des Evangiles Synoptiques de saint Hilaire de Poitiers n'est autre chose qu'un essai d'éclaircissement sur une très petite partie du vaste problème textuel. Les autographes du Nouveau Testament sont depuis longtemps perdus et l'on n'en trouve même pas mention dans les auteurs des premiers siècles (1). Nous ne possédons plus que de simples copies. Savoir dans quelle mesure elles nous ont conservé les « ipsissima uerba » des textes originaux et rechercher à travers leurs divergences, leurs altérations, le texte primitif, et en réunir les éléments retrouvés, tel est le but précis de la critique textuelle ; et s'il ne lui appartient pas de remonter, en les distinguant, jusqu'aux sources diverses dont peut se composer un écrit, elle

(1) On a cru (SCRIVENER : *Introduction to the Criticism of the New Testament*, vol. II, p. 257, 259) que Tertullien dans le *De praescriptione haereticorum*, ch. 36, aurait voulu parler des autographes ; mais outre que son témoignage ne s'étendrait qu'aux lettres des Apôtres, tous, à présent, s'accordent à en nier la portée ou tout au moins à en contester la valeur.

a du moins pour objet de reconstituer dans leur entier les documents tels que les ont livrés chacun des écrivains sacrés.

Comment une étude sur les Evangiles Synoptiques de saint Hilaire de Poitiers ira-t-elle à fournir un élément à cette reconstitution ? Les écrivains ecclésiastiques sont, par leurs citations, des témoins très utiles au moins pour contrôler le lieu et la date de tel texte que, par ailleurs, nous possédons de façon complète. Un écrivain citant le Nouveau Testament dans ses écrits a dû en effet, selon toute vraisemblance, se servir du texte en usage dans son pays; ce texte est donc reconnu aussi ancien, et même, en règle générale, un peu plus ancien que lui.

Saint Hilaire nous fournit un texte immédiatement antérieur à la revision de la Version Latine par saint Jérôme : il est plus ancien que nos premiers manuscrits onciaux, puisqu'il représente un texte daté très exactement des premières années du IVe siècle ou de la fin du IIIe. Il est donc, d'une part, un témoin intéressant de l'état du texte à cette époque, et, d'autre part, pour l'histoire de la Vieille Latine, il doit nous en fixer le type existant en Gaule au IVe siècle : c'est donc à la fois un témoin pour le groupe occidental et au point de vue Vieux Latin, — si l'on accepte la division donnée des différents textes Vieux Latins — un témoin naturellement désigné pour la famille dite européenne ou revision européenne.

Si, comme on le verra, le Problème Textuel ne paraît pas près d'être solutionné, cela tient peut-être à ce que tous les différents éléments qui en contien-

nent les données, n'ont pas été, pour la plupart, soumis à cette étude de détail.

Un court exposé de la position actuelle du Problème Textuel sera ici très utile pour bien montrer que seule l'étude détaillée de chaque élément pourra amener un résultat plus satisfaisant; il sera, de plus, absolument nécessaire pour bien montrer la place de cette étude dans l'ensemble du Problème. Et parce que cette étude a pour objet direct et immédiat d'éclaircir un point de l'histoire de la Vieille Version Latine — l'un des principaux éléments du groupe occidental — il sera encore indispensable de rappeler avec quelque détail, l'état de la critique par rapport à la Vieille Version Latine.

I. LE PROBLÈME TEXTUEL

La Critique textuelle a pour but, nous venons de le dire, la reconstitution intégrale du texte original des écrits du Nouveau Testament. Pour accomplir ce travail les matériaux sont nombreux et variés, mais leur abondance même est une source de difficultés : souvent les divers documents sont en désaccord, et il est parfois malaisé de savoir à quelle autorité accorder la préférence. En fait, les premières éditions du Nouveau Testament furent établies sans règles bien précises tantôt sur telles autorités, tantôt sur telles autres. Plus tard on se préoccupa de rassembler le plus grand nombre possible de documents : la valeur d'une leçon dépendait du nombre

de témoins en sa faveur. Bengel fut le premier à reconnaître la nécessité de faire un choix dans les documents et d'estimer leur valeur avant de rechercher quelles leçons ils soutenaient ; c'est le principe du groupement. Semler, Griesbach, Scholz, Lachmann et enfin Westcott-Hort suivirent Bengel dans cette voie ; ces derniers surtout ont fait abandonner complètement, semble-t-il, cette règle qui ordonnait d'admettre avant tout l'autorité des manuscrits les plus anciens, et grâce à eux le principe du groupement des autorités semble avoir définitivement triomphé. Aussi la division des documents faite par Westcott et Hort est-elle universellement connue, et, pour cette raison, nous la suivrons dans cet exposé rapide des opinions actuelles sur la valeur des différents groupes. Il sera ainsi plus facile de voir quelles sont les positions respectives des différentes écoles ou des différents critiques par rapport au Problème Textuel.

A. — Groupe Syrien (1)

Ce groupe renferme le texte le plus répandu et comprend l'immense majorité des documents (les

(1) Les noms donnés aux groupes sont ceux donnés par Westcott-Hort et on les emploie afin d'éviter toute confusion, tout le monde connaissant bien ce qu'ils renferment Pour la discussion du bien-fondé de ces différents titres voir : Murray : *Textual Criticism* dans Hastings' *Dictionary*, Extr. vol. p. 221. Salmon : *Some Thoughts*, p. 43-54. Scrivener's : *Introduction II*, p. 288, note 1. Miller : *The Traditional Text*, p 92 ; *Present State of The Textual Controversy*, p. 29-32. Jacquier : *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, T. II, p. 488-489.

19/20). Parmi les manuscrits on cite principalement A et C pour une grande partie de leur texte, puis E F K M S U Π N Z Φ; lui appartiennent également la plupart des cursifs et des Ecrivains postérieurs au IVe siècle, la Peshitto, toutes les versions tardives et les manuscrits plus récents des anciennes versions. Le caractère principal de ce groupe se manifesterait dans l'existence de leçons « agglomérées » c'est-à-dire réunissant les leçons séparées des deux autres textes.

Pour le Dr Hort et l'école critique, l'origine de ce texte ainsi caractérisé est facile à trouver : c'est un texte tardif. Et cette affirmation est « fondée sur cette observation que le texte Syrien présente de nombreux exemples de leçons, qui, d'après toutes les probabilités textuelles, doivent être considérées comme des combinaisons de leçons existantes... donc postérieures soit au texte occidental, soit aux autres leçons que l'on peut donner comme proprement neutres » (1). Ce texte fut le produit d'une « revision officielle à Antioche » du texte grec qui « fut alors pris comme modèle pour une revision officielle pareille du texte Syriaque ; le texte Syriaque fut lui-même, dans la suite, soumis à une deuxième revision officielle réalisant plus complètement l'intention de la première » (2). Et tandis que les écrivains Anté-Nicéens « placent devant nos yeux des exemples de leçons occidentales, alexandrines ou neutres, venant de pays différents et quelquefois très éloignés,

(1) *The Revisers and the Greek Text of the New Testament*, p. 25.
(2) Hort : *Introduction*, p. 137.

il paraît certain qu'avant le milieu du IIIe siècle nous n'avons aucune trace historique de leçons que nous puissions définir comme distinctement Syriennes » (1). De plus, le Texte Traditionnel ne fut pas même au IVe siècle universellement répandu. Alexandrie ne l'aurait jamais accepté, et même à Constantinople et à Antioche, chaque écrivain ne s'en approche qu'à des degrés divers selon qu'il est plus ou moins près du IVe siècle (2). En résumé, ce texte ne peut pas être le texte primitif, puisque ses leçons, qui d'ailleurs ne furent pas universellement répandues, ne sont pas des leçons anciennes, et s'expliquent très bien dans l'hypothèse de leur mauvaise qualité.

On peut remarquer l'analogie du jugement porté par Hort sur la valeur du texte Syrien, avec celui porté par Bengel et Griesbach sur le groupe appelé par l'un Asiatique et par l'autre Byzantin.

L'école « Traditionnelle » au contraire regarde le texte Syrien comme l'élément de beaucoup le plus important pour la constitution du bon texte ; et cela pour deux raisons principales. D'abord, son acceptation universelle par l'Eglise, du IVe au XIXe siècle, est en elle-même une preuve de sa supériorité, si l'on admet que l'Eglise a dû être guidée par Dieu dans sa conduite par rapport à la Parole de Dieu (3). De plus, il peut être démontré à la fois plus ancien et intrinsèquement meilleur que le texte « récent ».

(1) *The Revisers*, p. 26.
(2) Murray : *Textual Criticism* n° 11, dans Hastings' *Dictionary of the Bible*
(3) *Traditional Text of the Holy Gospels* by Burgon and Miller, p. 11-17.

Pour preuve de sa haute ancienneté, Burgon invoque en premier lieu le témoignage des écrivains ecclésiastiques : d'après l'examen de leurs écrits leur témoignage serait deux mille six cent trente fois en faveur du texte traditionnel contre mille sept cent cinquante-trois fois en faveur du texte « récent » (1). En second lieu, il invoque le témoignage des versions Syriaques, la Peshitto représentant à ses yeux — et non la Curetonienne ou la Ludovisienne — l'état primitif de la version Syriaque ; de même, et c'est la troisième preuve, le texte Vieux Latin, là où il est pur de toute corruption, se trouve également en faveur du texte Traditionnel (2). L'origine des autres textes s'explique par les différentes causes de corruption qui s'exercèrent soit sous forme de récits restant dans la tradition orale avant que l'Evangile existât dans sa forme actuelle et s'incorporant au récit Evangélique après sa rédaction définitive; soit sous forme de changements intentionnels ou accidentels, qui purent affecter le texte du Nouveau Testament, jusqu'à ce qu'enfin le texte pur et resté tel dans nombre d'exemplaires parvînt à l'emporter sur les textes corrompus, et devint, dès le IVe siècle, le texte universel (3).

Telle est la position prise par rapport au texte Syrien par les protagonistes des deux écoles. La position du Dr Hort a été peu modifiée par ses successeurs. Ils admettent que la revision du texte faite

(1) *Traditional Text...* chap. v et spécialement p. 95-120 et 121-122.
(2) *Traditional Text...* chap VI et VII.
(3) *The causes of Corruption of the Holy Gospels* by BURGON and MILLER.

H. BENIOL'S LIBRARY

entre 250 et 350, a pu être une revision (ou des revisions) officielle et qu'elle a pu se faire plutôt en dépendance de l'autorité épiscopale que par ordre formel des chefs des Eglises Syriennes (1). De plus, cette caractéristique du texte Syrien qui consisterait dans l'« agglomération », très discutée par Burgon, n'est pas regardée comme aussi absolue qu'il semblait ressortir des paroles de Hort (2).

Si le texte Traditionnel pouvait revendiquer une majorité de leçons proprement Syriennes dans les Ecrivains des trois premiers siècles, il ferait preuve de haute antiquité, et la bataille serait presque gagnée contre Westcott-Hort. Mais l'essai tenté dans ce sens par Burgon et Miller ne serait pas probant, parce que, dans les témoignages en faveur du texte Traditionnel, ils comptent des leçons qui ne sont pas proprement Syriennes, mais Alexandrines ou Occidentales.

B. — Groupe Neutre

Aucun document de ce groupe ne donne tel quel un texte neutre. Ce texte est à découvrir surtout à l'aide de la comparaison des deux autorités principales B et ℵ, mais il a aussi des représentants importants dans L R T Z Ξ et Δ (pour Marc) ; également, quoique à un degré moindre, on le retrouve

(1) Salmon : *Some Thoughts*, p. 74, 76-79. Kenyon : *Handbook to the Textual Criticism*, p. 277-278. Murray : *Dictionary of the Bible*... art. cit.

(2) Miller : *Present State*, p. 5.

dans P Q Φ, et parfois dans A C; dans les minuscu les faut citer surtout 33, le groupe 1-118-131-209, 59, 157, 431, 582, 892 et d'autres encore. Pour les versions il faut placer en premier lieu la Bohairique, puis la Saïdique et la Syriaque Palestinienne ; aussi quelques leçons Occidentales. Des écrivains ecclésiastiques, Origène est celui qui se rapproche le plus de ce texte, ensuite Clément d'Alexandrie. Ce groupe sert à constituer un texte pur des corruptions Occidentales, des agglomérations Syriennes et des corrections grammaticales d'Alexandrie.

L'origine de ce texte, doit, d'après le Dr Hort (1) être très proche des autographes en raison de sa pureté exceptionnelle. « Car, dit-il l'une de ces trois hypothèses doit être vraie ; ou bien les ancêtres respectifs de ℵ et B ont dû descendre d'un ancêtre commun extrêmement rapproché des autographes apostoliques ; ou bien, si leurs leçons concordantes sont réellement dérivées d'un manuscrit unique et non éloigné, ce manuscrit lui-même doit avoir été d'une très haute antiquité ; ou enfin, un pareil manuscrit, non éloigné, doit avoir hérité de son texte d'un autre manuscrit qui à chaque stade a joui d'une immunité particulière contre la corruption. »

Il faut en effet que le choix d'une leçon explique l'origine des variantes rejetées. Or au point de vue de la critique interne, le texte neutre offre des leçons comparativement plus pures que les autres (il faut remarquer ici que cette opinion est entièrement partagée par Weiss, qui fit son étude sur des bases

(1) *Introduction*, par. 297.

toutes différentes de celles de Hort). Au point de vue de la généalogie, ce texte paraît à la base des autres groupes, et, en remontant dans l'histoire des textes Occidental et Alexandrin, on le retrouve comme leur constitutif avant qu'ils aient subi leurs déformations successives. Aussi peut-on établir en principe « que les leçons de ℵ et B doivent être acceptées comme vraies, à moins que l'évidence interne ne montre le contraire de façon indiscutable, et qu'aucune leçon de ℵ B ne peut être complètement rejetée en toute sécurité, mais qu'on peut quelquefois la mettre comme variante, surtout si elle ne reçoit aucun appui des versions ou des Ecrivains Ecclésiastiques » (1). Du reste ce texte ne vient pas uniquement de ℵ B, bien que ceux-ci en soient les principaux représentants ; il y a aussi de nombreux points de contact entre le texte neutre et le texte Occidental. M. Murray a étudié les rapports existant entre la Vieille Latine et le texte Neutre et il est arrivé aux conclusions suivantes : sur deux cent dix passages examinés, dans les trois quarts des cas le texte neutre est supporté par le codex Vieux Latin *k* ou la Syriaque Ludovisienne (2).

La position du Dr Hort a été vivement attaquée par les tenants du texte Traditionnel. Burgon (3) formule ainsi ses conclusions sur le texte neutre : Ce texte n'apparaît dans l'histoire que durant la période semi-arienne et disparaît ensuite supplanté par le texte Traditionnel, le témoignage des Ecrivains

(1) Hort : *Introduction*, p. 225.
(2) Murray : dans Hastings' *Dictionary*, article cité p. 232.
(3) Burgon : *Causes of Corruption...*, Appendix, p. 282-285.

Ecclésiastiques et des Versions lui est défavorable ; il a dans chaque passage discuté à supporter une masse énorme d'évidence contraire, et ce contraste s'accroît de la divergence qui se manifeste entre les autorités qui le soutiennent (1) ; il n'a pour lui aucune des notes caractéristiques d'un bon texte, et l'évidence interne prouve son infériorité, surtout en raison de ses omissions faciles à expliquer, tandis que l'accusation d'agglomération, portée contre le texte Traditionnel en fonction de l'admission du texte neutre, est impossible à établir. Le lieu d'origine du groupe neutre peut être fixé à Césarée et la préservation de ses différents éléments est une marque de leur mauvaise qualité, puisqu'ils n'ont pas été utilisés, au moins pour l'usage public. Les autres autorités du texte neutre : D, Vieux Latins et Vieille Syriaque, sont, au gré de Burgon, très mauvaises, et de plus, il refuse de placer la Syriaque Curetonienne ou Ludovisienne antérieurement à la Peshitto.

Des critiques, qui n'appartiennent pas à l'Ecole Traditionnelle, refusent d'adopter la théorie du Dr Hort sur le texte neutre, au moins dans sa rigueur actuelle. M. Kenyon (2) fait remarquer que l'acceptation de la théorie de Westcott-Hort sur le groupe Syrien n'entraîne pas nécessairement l'admission du texte neutre tel que le conçoivent ces auteurs. Aussi admet-il avec le Dr Salmon (3) que le texte neutre représente d'abord le texte d'Alexandrie ; mais, tandis que le Dr Salmon ne veut voir dans le texte neu-

(1) Cf *Traditional Text*, p. 34, 37 et seq.
(2) Kenyon : *Handbook*, p. 279 et seq.
(3) Salmon : op. cit. p. 52.

tre qu'un texte local, dont le texte occidental, par exemple, paraît très bien un rival à peu près égal, M. Kenyon, lui, admet la grande supériorité du texte neutre bien que texte local. La seule réserve qu'il fasse est pour demander que, dans l'établissement du bon texte, on ne soit pas si exclusif par rapport aux autres groupes et en particulier à l'égard du texte Occidental. La théorie, en dépendance de laquelle on a distingué un groupe neutre, est aux yeux du Dr Salmon à peu près uniquement une hypothèse insuffisamment appuyée sur les faits.

En résumé, on se demande (Eb. Nestle) si le Dr Hort n'a pas exagéré l'importance du texte neutre, et l'on désirerait qu'une étude détaillée des faits vint appuyer et confirmer sa théorie.

C. — Groupe Alexandrin

Ce groupe n'existe pas de façon indépendante, mais se trouve à l'état sporadique dans des documents appartenant, pour l'ensemble, à d'autres familles. Ce sont principalement les onciaux ℵ A C L X Z Φ, également T^{a-s} et Ξ, le minuscule 33, la version Bohairique et, à un degré moindre, la Saïdique ; les Ecrivains qui s'en rapprochent le plus sont Cyrille d'Alexandrie et Origène, et, à des degrés divers, les autres Alexandrins. Ce texte ne se distingue « par aucune incorporation de matières étrangères au texte canonique de la Bible et par aucune tendance habituelle ou exagérée à la paraphrase... Les changements ont trait plus à la langue qu'au fond

et se caractérisant par un souci de la correction de la phrase » (1).

Comme on le voit par sa constitution et son caractère, ce groupe ne paraît pas avoir une vie très indépendante. Cependant il constitue, selon Hort, un texte complètement différent des autres : c'est un texte relativement pur, qui même, en raison de son lieu d'origine et des traditions scientifiques qui y dominaient, a été préservé jusqu'à un certain degré et pendant un certain temps, contre les causes de corruption en action en d'autres régions. Mais il a subi les désavantages du milieu qui le protégeait, car il fut soumis à de nombreuses corrections de forme. En somme, il représente bien le texte d'Alexandrie et de l'Egypte.

Burgon (2) nie la réalité d'un texte Alexandrin. Pour lui, il n'y a pas de groupe Alexandrin, mais une collection de leçons Alexandrines ; et encore la liste n'en est-elle pas si aisée à dresser. En tous cas, il y a relation intime entre l'école de Césarée et le groupe des leçons Alexandrines. M. Jacquier (3) refuse de distinguer un groupe Alexandrin et un groupe neutre. M. Kenyon, comme Burgon, mais pour des raisons différentes, se pose la question de l'existence réelle du texte Alexandrin. C'est que si l'on donne comme lieu d'origine du groupe neutre ou l'Egypte ou Alexandrie — ainsi fait le Dr Salmon et semble l'admettre M. Kenyon — il peut y avoir des difficultés à vouloir faire coexister dans un pays deux types

(1) Hort : *Introduction*, p. 131.
(2) *Traditional Text*, p. 141-151.
(3) Jacquier : *loc. cit.*

de textes assez différents pour être distingués l'un de l'autre. Le Dr Salmon, il est vrai, appelle le texte neutre Alexandrin ancien (ou primitif) et qualifie de texte Alexandrin tardif (ou récent) ce que le DrHort nomme Alexandrin. En tous cas, dans l'esprit du Dr Salmon, comme au jugement de M. Kenyon, il y a, dans ce fait d'appartenir à Alexandrie, quelques présomptions en faveur du texte contenu dans ce groupe d'autorités. Et puis, la difficulté d'admettre deux textes coexistant à la fois dans un même pays n'apparaît pas à M. Kenyon (1) comme insurmontable, car il estime que les faits sont en sa faveur.

Savoir si l'on doit considérer le groupe Alexandrin comme un groupe présentant un texte particulier ou seulement comme un ensemble de leçons, telle paraît être la principale question soulevée à l'égard de ce groupe.

D. — Groupe Occidental

Pour le groupe occidental (2) aussi, on ne peut signaler aucune autorité contenant exclusivement un texte proprement Occidental. Il est représenté principalement par D (le manuscrit oncial le plus représentatif du groupe) et, en partie, par ℵ A C L Ξ, les minuscules 473, 235, 431, 604, 1071, l'Evangéliaire 259; le groupe Ferrar porte également les traits caractéristiques du groupe Occidental ; mais il faut citer surtout les Versions Vieille Latine et Syriaques

(1) Kenyon : *Handbook*, p. 287-288.
(2) Jacquier : *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, T. II, p. 489-496.

Curetonienne et Ludovisienne, en même temps que les écrivains ecclésiastiques antérieurs au milieu du IVe siècle.

Voici, d'après Hort, les caractéristiques de ce groupe (1) : « La principale caractéristique et la plus constante est l'amour de la paraphrase. Des mots, des membres de phrase et même des phrases entières sont changées, omises, ajoutées avec une liberté stupéfiante, partout où il semblait que le sens pût être rendu avec plus de force et de précision ». On peut dire que si l'on prend le codex D comme représentatif du groupe on a un texte augmenté d'additions tantôt négligeables tantôt importantes faites au texte commun, marqué aussi par quelques omissions remarquables, par des variations verbales sans but et des assimilations ou des emprunts faits aux passages parallèles des Evangiles ; Hort dit même (2) : « Une autre caractéristique également importante est la disposition à enrichir le texte aux dépens de sa pureté par des altérations ou des additions faites au moyen de sources traditionnelles, ou peut-être apocryphes ou non bibliques. »

Tous les critiques assignent à ce groupe une origine très ancienne : « Les premières leçons que l'on puisse fixer chronologiquement lui appartiennent. Mais, continue Hort, toute prévention en sa faveur qui pourrait résulter de cette haute origine se dissipe bientôt à l'étude attentive de son caractère interne (3). » Selon lui et la plupart des critiques, ce

(1) Hort : *Introduction*, p. 122.
(2) Hort : *Ibid.*, p. 123.
(3) Hort : *Introduction*, p. 120.

texte serait le résultat de l'étrange liberté que l'on prenait à cette époque reculée vis-à-vis du texte sacré, n'ayant souci d'autre chose que du fond et traitant le texte sans aucune préoccupation scientifique. C'est aussi l'opinion de M. Kenyon (1) qui suggère de plus comme cause probable de divergence la traduction en grec de ce qui était une « Version » Syriaque ; et il conclut en disant que le texte Occidental ne fournit pas un texte, mais un amas de leçons où l'on voit l'œuvre de revisions partielles et multiples ; qu'en tout cas, nombre de leçons d'un caractère particulièrement original peuvent provenir de retouches faites en Asie-Mineure et en Palestine par des lecteurs qui avaient une parfaite connaissance des lieux.

Burgon, traitant la question surtout au point de vue des Versions Syriaques et Latines, explique (2) cette forme de texte commune aux pays de langue latine et de langue syriaque par les relations existant entre l'Asie et Rome avant que l'Evangile soit écrit. Pendant les années qui précédèrent la rédaction de nos Evangiles, il y aurait eu ainsi un Evangile oral, et ce que nous voyons dans le texte Occidental ne serait autre chose que les résultats de l'influence corruptrice de cet Evangile oral sur l'Evangile écrit. Il se prononce aussi pour la multiplicité des versions latines; faites par des traducteurs indépendants, dont le travail devait aboutir fatalement à des divergences de textes, aucune de ces versions

(1) Kenyon : *Handbook*, p. 304 305-306.
(2) Burgon-Miller : *Traditional Text*, p. 136-147, surtout 148, et *Causes of Corruption*, p. 7.

n'avait d'autorité spéciale. Lorsqu'il envisage la question au point de vue du codex de Bèze, il est aussi sévère : c'est un texte où l'on trouve des assimilations fréquentes et considérables et qui a beaucoup souffert des libertés vraiment exagérées prises par le copiste : c'est, il est vrai — conclut-il à son habitude — la règle générale pour les anciens onciaux.

L'hypothèse des deux éditions du troisième Evangile et du Livre des Actes entrevue par Lightfoot et proposée par Blass, a été reçue avec faveur par Nestle (1) et Salmon et, avec des réserves, par Zahn. Salmon propose une autre hypothèse qui se rapproche de l'explication de Burgon-Miller, à savoir : que la première Evangelisation fut orale et que les variations occidentales pourraient très bien représenter la forme dans laquelle l'Eglise Romaine connut les Evangiles aux temps apostoliques et post-apostoliques.

En résumé, au point de vue de l'origine locale, on reconnaît généralement l'extension du groupe Occidental en Occident et en Syrie, en même temps qu'en Egypte. Au point de vue de son explication, peu sont portés comme Burgon-Miller ou Westcott-Hort à le regarder comme certainement mauvais dans tout ce qui lui est spécial, mais beaucoup croient à sa grande valeur dans un certain nombre de passages et non pas seulement dans les « non-interpolations Occidentales » ; enfin on se pose la question de son « homogénéité ».

(1) Nestle : *Introduction to the Textual Criticism*, p. 224.

On le voit, le jugement porté par Westcott-Hort sur les différents groupes de texte, d'abord presque universellement accepté, est à présent remis en question par des critiques qui n'appartiennent pas à l'école traditionnelle. « L'étude de l'histoire du Nouveau Testament a-t-elle conduit Westcott-Hort à des conclusions correctes ? » se demandent Eb. Nestle et M. Murray lui-même, qui pourtant admet l'hypothèse et d'une façon presque absolue, le jugement des « reviseurs » ne sait si Westcott-Hort ont estimé à leur véritable valeur le témoignage de ℵ et B.

Que faire en présence d'un tel état de choses ? Ne peut-on pas tenter de retrouver le vrai texte du Nouveau Testament ?

La théorie de Westcott-Hort sur l'origine des textes fut établie à peu près uniquement d'après l'étude des manuscrits grecs. Pour contrôler leur hypothèse il faudrait donc pouvoir remonter plus haut que nos plus anciens manuscrits onciaux. Westcott-Hort déclarent que le texte neutre est le plus pur et reproduit, dans l'ensemble, le texte original ; Burgon-Miller, prétendant s'appuyer sur l'étude des Versions et des Père, leur répondent que seul le texte Traditionnel atteint ce but. Tandis que Westcott-Hort et Burgon-Miller s'accordent pour condamner comme mauvais le texte Occidental, MM. Jacquier, Nestle, Salmon, Turner (1) se demandent si, à tout le moins, un des élé-

(1) Jacquier : *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, T. II, p. 494. Nestle : *The Text of the New Testament*, *dans* Hastings' *Dictionary*... IV, p. 738 Salmon : op. cit. chap. iv. Turner : *Journal of Theological Studies*, III, 3, p. 111.

ments de solution ne se trouverait pas dans l'étude du texte Occidental. Qui a tort ou qui a raison ? Personne n'a le droit de le dire de façon absolue avant l'étude détaillée de chaque groupe d'autorités, de chaque autorité.

Aussi bien, tous souhaitent-ils que ce travail de détail, lent et pénible à coup sûr, mais seul efficace, se fasse bientôt, et l'attention générale se porte vers le texte Occidental, le plus gros obstacle mais peut-être aussi la clé du Problème Textuel. En étudier avec soin chaque élément serait la seule marche à suivre, et l'étude faite jusqu'à ce jour presque uniquement d'une façon générale et pour l'ensemble, doit à présent s'attacher aux détails et aux minuties.

L'étude des Versions en est le point important : elles nous font remonter dans l'histoire du texte beaucoup plus haut que nos plus anciens manuscrits, et elles ont l'avantage de reproduire avec une grande fidélité les textes qu'elles traduisent. Mais si nous savons qu'elles reproduisent un texte antérieur au IV^e^ siècle, elles ne sont pas pour autant ni exactement datées, ni strictement localisées. L'étude des écrivains ecclésiastiques faite concurremment avec celle des Versions est le seul moyen d'arriver à cette précision.

Comme nous le disions en commençant, notre étude sur les Evangiles de saint Hilaire de Poitiers, bien que limitée aux Evangiles Synoptiques, devra pour une part remplir ce rôle, puisque saint Hilaire, témoin très nettement localisé et très exactement marqué de la Version Latine dans sa période Anté-

Hiéronymienne, pourra par le progrès qu'il nous aidera à faire dans l'histoire de cette Version, servir peut-être à faire faire quelques progrès à la question du groupe Occidental.

II. LA VIEILLE VERSION LATINE

Connaissant maintenant quelle place occupe la Version Latine — et par conséquent notre étude sur saint Hilaire — dans l'ensemble du Problème Textuel, il nous reste, avant d'étudier les rapports du texte des Evangiles de saint Hilaire avec les différents représentants de la Vieille Version Latine ou textes « Vieux-Latins », à rappeler avec quelque détail en quoi consiste la Vieille Version Latine. Car pour avoir bien précisé les différentes questions posées à son sujet, pour avoir nettement marqué les points acquis et les positions douteuses, alors même que le texte de saint Hilaire ne devrait pas nous être d'un grand secours pour la connaissance de l'histoire de cette Version, nous verrions, semble-t-il à tout le moins avec plus de netteté, quelles nouvelles lumières son témoignage projette sur les théories admises ou s'il va à l'encontre d'hypothèses insuffisamment prouvées.

Remarquons d'abord que l'appellation de Vieille Version Latine ou Vieille Latine n'a pas la prétention de trancher la question de l'unité ou de la pluralité des traductions. Ce terme désigne en effet, et sans plus, « toutes les anciennes traductions latines

de la Bible qui ne sont pas Hiéronymiennes, de quelque date que soient les manuscrits qui les contiennent ou quels que soient les pays où elles se trouvaient (1). »

Il y a, en effet, entre les divers manuscrits représentants des textes vieux Latins, des différences assez nombreuses et assez considérables pour avoir fait penser à plusieurs traductions indépendantes. « Parfois la variante consiste dans l'emploi d'un synonyme, parfois elle suppose un texte grec différent ; tantôt elle présente une autre forme de construction, tantôt elle consiste dans une addition ou une omission, tandis que quelquefois elle est simplement un changement dans l'ordre des mots ou une différence d'orthographe (2). » — Mais, d'autre part, il y a assez de points de contact pour permettre de soutenir l'existence, non d'un type unique, personne ne l'a jamais prétendu — mais d'une seule version soumise à plusieurs revisions. C'est ainsi que pour White, « d'un examen attentif et complet des textes vieux Latins existants et de leur comparaison résulte la conviction qu'ils sont les descendants d'une seule souche, ou tout au plus de deux ». Kennedy suit l'opinion de Burkitt (3) partagée par nombre de critiques : « qu'il y ait, dit-il, une ou deux versions indépendantes, c'est une question relativement peu importante en face du fait indéniable qu'il n'y avait que peu de versions indépendantes (4) ». Et il

(1) Wordsworth : *Old Latin...*, I. p. xxx.
(2) Kennedy : dans Hastings' *Dictionary*, vol. III, art. cit.
(3) Burkitt : *Old Latin and Itala*, loc. cit.
(4) Kennedy : dans Hastings' *Dictionary*, art. cit.

semble bien qu'on n'ait pas le droit de rien affirmer de plus absolu, en présence de l'état de doute où l'on se trouve et sur le lieu d'origine de la Vieille Latine, et sur l'indépendance des différents groupes de textes Vieux Latins, et même sur la nature des rapports entre les différents témoins de chaque famille.

Il sera peut-être utile de donner ici la liste des textes Vieux Latins, se rapportant aux Evangiles Synoptiques avec l'indication de leur date. Pour plus de détails sur l'histoire de chaque manuscrit et sa description se reporter à Scrivener, 2e vol. page 41 à 51 ; pour les éditions citées, voir l'index bibliographique.

a	Vercellensis, IVe, à Verceil.
b	Veronensis, Ve, à Vérone.
c	Colbertinus, XIIe, à Paris. du Languedoc.
d	Bezae, VIe, à Lyon, à Cambridge.
e	Palatinus, Ve, à Trente, puis à Vienne.
f	Brixianus, VIe, à Brescia.
ff^1	Corbeiensis I, VIIIe–Xe, à Corbie en Picardie, puis à Saint-Pétersbourg.
ff^2	Corbeiensis II, VIe, à Corbie, puis à Paris.
g^1	Sangermanensis I, VIIIe ou IXe, Saint-Germain-des-Prés, puis Paris.
h	Claromontanus, IVe, à Clermont, puis au Vatican.
i	Vindobonensis, Ve-VIIe, à Naples, puis à Vienne.
k	Bobiensis, Ve ou VIe, à Bobbio, puis à Turin.
l	Rehdigeranus, VIIe, à Breslau.
n, *o*	Fragmenta Sangallensia, Ve ou VIe, à Saint-Gall.
q	Monacensis, VIe ou VIIe, à Munich.
r	Usserianus I, Ve ou VIe, à Dublin.
r^2	Usserianus II, IXe, à Dublin.
s	Fragmenta Ambrosiana, VIe, à Bobbio, puis à Milan.
t	Fragmenta Bernensia, Ve-VIe, à Berne.
aur	Aureus ou Holmiensis, VIIe ou VIIIe, à Stockholm.

Quelle que soit la provenance de ces différents codices, le doute subsiste et sur la localisation exacte

leur texte — du moins pour la plupart, — et surtout sur le lieu d'origine de la Version elle-même.

L'Italie et Rome, particulièrement, avaient pendant longtemps été regardées comme la patrie de la Vieille Latine ; car c'était là, croyait-on, qu'avait dû se faire ressentir d'abord le besoin d'une traduction (Kaulen, Reinkens, Gams). Mais le cardinal Wiseman a entraîné la majorité des critiques à penser que l'Afrique devait être le lieu d'origine de cette Version, et cela pour deux raisons : d'abord parce que la forme la plus ancienne de la Vieille Latine que nous possédions est africaine (*k* et les citations de saint Cyprien), et, en deuxième lieu, parce que la langue et le style de la Vieille Latine seraient ceux de l'Afrique. Des critiques, M. White par exemple, n'admettent pas cette deuxième raison, mais n'en suivent pas moins, pour le fond, l'idée de Wiseman.

D'après d'autres, la Vieille Latine serait originaire de Syrie. Ce fut l'hypothèse de Ranke, puis de Hort. D'après celui-ci le texte occidental, dont la Vieille Latine est une partie très importante, prit son origine dans la Syrie du Nord, de là fut bientôt porté à Rome, d'où il s'étendit dans différentes directions, vers l'Afrique du Nord et la plupart des pays de l'Europe. M. Kennedy fait remarquer qu'en effet l'Ancien Testament Vieux Latin s'accorde d'une façon remarquable avec la recension des LXX faite par Lucien, recension étroitement liée à la Syrie ; il y aurait beaucoup de restrictions à apporter à cette remarque pour lui donner sa portée exacte. D'après Kaulen, le traducteur a dû avoir une parfaite connaissance de l'hébreu ou araméen : fait possible seu-

lement dans la province romaine de Syrie ; il fait de plus remarquer les rapports de la Version Latine avec la Version Syriaque. Se rendant à la force de ces raisons, le Dr Sanday pense que la Vieille Latine a dû prendre origine en Syrie, et il ajoute « dans un atelier de manuscrits faits par des notaires publics ».

Lorsqu'il s'agit de la date de la Version Latine, on sort un peu du domaine des conjectures, car on possède quelques points de repère. On a, en effet, la certitude que, dès l'an 250, saint Cyprien se servait de la Vieille Latine : ses citations sont nombreuses et on a cru pouvoir les identifier avec le texte contenu dans le Codex Bobbiensis *k*. Il semble même que l'on puisse remonter jusqu'à Tertullien ; de ses paroles il semble ressortir qu'il y avait déjà à son époque une traduction type que l'on suivait ; mais il paraît bien ne pas lui accorder une autorité officielle : ses citations sont souvent divergentes, il cite parfois d'après le latin, mais parfois aussi il doit traduire lui-même ; aussi son texte s'accorde-t-il tantôt avec *k* et tantôt avec *a* et *b*. En tous cas, un fait reste acquis : au commencement ou, à coup sûr, au milieu du IIIe siècle, existait en Afrique une Version Latine. Beaucoup pensent que ce furent là le lieu et la date d'origine de la Vieille Latine.

Hort appliqua aux autorités ainsi datées et localisées — au moins hypothétiquement — le nom de groupe Africain. Ce groupe comprend en première ligne les textes Vieux Latins *k* et *e* et les citations de saint Cyprien, puis les corrections de *n*, enfin *c* dans Luc XXIII et XXIV. Avant que l'on connaisse l'étroite relation de *k* et *e* avec saint Cyprien, on avait

qualifié d'Africain le groupement *a b c i* ; on pensait, en effet, que ces textes représentaient la forme originale de la Version Latine et, donc, la forme Africaine. Cette position est aujourd'hui tout à fait abandonnée.

Ce groupe est remarquable principalement par une sorte de singularité, d'indépendance, soit à l'égard des autres groupes Vieux Latins, soit vis-à-vis des textes *ecclésiastiques* grecs ou latins du IVe siècle. Tandis que certains textes Vieux Latins ont une traduction de mots grecs, les textes du groupe Africain ont conservé le mot : ailleurs ils mettent à côté l'un de l'autre le terme grec et son équivalent latin ; ou bien encore ils remplacent des termes connus, familiers, par des synonymes moins usités. Quant à ses interpolations, elles sont toutes différentes des interpolations admises dans les textes du IVe siècle.

En raison du lieu et de la date où nous le trouvons, ce n'est pas dans ce groupe-là, semble-t-il, que nous retrouverons le plus de points de contact avec le texte de saint Hilaire, mais dans le deuxième groupe appelé Européen. Répandu dans l'Italie du Nord et en général dans l'Europe occidentale, ce texte représente-t-il une Version indépendante ou simplement une recension du texte fourni par le groupe Africain ? on ne saurait le décider à présent. Le Codex *b* (Veronensis) en serait le texte le plus représentatif : tous les textes de ce groupe se rapprocheraient plus de *b* qu'ils ne s'accorderaient entre eux. Le Codex *a* serait une sorte d'intermédiaire entre le groupe Africain et le groupe Européen ; il en faudrait rapprocher *d* et les citations latines de saint Irénée.

D'après Hort, il faudrait ranger également dans le groupe Européen a^2 *c* ff^2 *h i n r p*. Les deux derniers codices *r* et *p* représenteraient une subdivision particulière de ce texte, la Version britannique ou irlandaise, que ce soit une recension particulière (Kennedy, White) ou une Version dont le type, originaire de la même région que *h*, se serait plus répandu en Grande-Bretagne et en Irlande en particulier (Zawlor). Certains, en effet, pensent à l'existence d'une recension par région ecclésiastique importante. L'étude des rapports du texte de saint Hilaire avec les textes Vieux Latins pourra peut-être éclairer quelque peu ce point.

Resterait un troisième groupe, représentant, au dire de Hort, la forme italienne de la Version Latine et contenue principalement dans *f* et *q*. Ces manuscrits présenteraient une traduction latine très adoucie, moins barbare, et un texte corrigé d'après des manuscrits « Syriens » et non pas « Occidentaux »; ce serait une revision du groupe Européen. Burkitt, il est vrai, nie l'existence de cette revision italienne(1). Ce texte, à ses yeux, serait celui recommandé par saint Augustin sous le nom d'Itala ; mais ce ne serait autre chose que la Vulgate, car, après le IV^e^ siècle, saint Augustin citerait la Vulgate et non la Vieille Latine : or, Vulgate et manuscrits *f* et *q* contiennent de nombreuses leçons « Antiochiennes ». Bentley et Corssen représentent la même opinion que Burkitt, cependant que d'autres critiques (MM. Jacquier, Kenrick, White, Kennedy) main-

(1) Burkitt : *Old Latin and Itala*, p. 55-65.

tiennent l'existence d'un groupe distinct représentant une revision indépendante.

Les manuscrits non cités dans ces différents groupes n'ont pas encore reçu de classification bien précise.

Comme en définitive, l'étude de la Vieille Latine n'a d'intérêt que par rapport au texte grec qu'elle suppose, il faut noter que, pour le groupe Africain, d'après le Dr Sanday, les principaux éléments sont occidentaux et représentent le texte du manuscrit *d*, avec, dans un degré moindre, des éléments neutres (ℵ B). Le groupe Européen soutiendrait en première ligne *d*, puis ℵ pour *b*, le Codex *a* et enfin le Vaticanus. Quant au groupe Italien, il serait un mélange, plutôt que le soutien de telle ou telle autorité particulière.

On voit nettement à présent à quelles questions doit répondre cette étude sur le texte de saint Hilaire. En effet, par sa position géographique, on pourrait supposer que le texte de saint Hilaire, tel que nous avons essayé de l'établir, représente le texte courant en Gaule au IVe siècle : ce serait alors un texte essentiellement Européen. Cela est-il exact ? On a vu que le manuscrit *b* est considéré comme le type de ce groupe ; dans quel rapport est-il avec le texte de saint Hilaire ? Nous serait-il même possible d'identifier au moins approximativement, le texte de saint Hilaire avec un des manuscrits Vieux Latins actuellement connus? Nous donne-t-il des preuves de l'existence d'une recension par région ecclésiastique et nous fournit-il des indications sur la date et le lieu d'origine de la Vieille Latine?

Autant de questions auxquelles nous allons chercher à répondre par l'examen détaillé des rapports existant entre chacun des manuscrits Vieux Latins actuellement connus et les Evangiles Synoptiques de saint Hilaire de Poitiers.

L'établissement du texte des Evangiles au moyen des citations de saint Hilaire s'impose comme un travail préliminaire indispensable. Mais, à cause des difficultés de ce travail, difficultés provenant des divergences nombreuses que présentent les citations d'un même passage de l'Ecriture soit dans les différents ouvrages de saint Hilaire, soit dans les divers manuscrits ou éditions de ses œuvres, nous rappellerons brièvement quel est le caractère des différentes œuvres de saint Hilaire et quels en sont les principaux manuscrits et éditions ; nous exposerons ensuite de quelle manière saint Hilaire cite les Evangiles ; enfin nous donnerons le texte reconstitué au moyen de ses citations. Ce sera le premier chapitre. Dans les suivants, nous ferons la comparaison minutieuse du texte de chaque Evangile ainsi établi avec chacun de nos manuscrits Vieux Latins. Un dernier chapitre présentera à propos du texte de saint Hilaire quelques observations sur ses rapports avec la Vulgate, sur sa langue et sur les interpolations occidentales que l'on y rencontre.

CHAPITRE PREMIER

LE TEXTE DES ÉVANGILES SYNOPTIQUES DANS SAINT HILAIRE

Avant saint Hilaire de Poitiers, peu d'auteurs occidentaux nous ont laissé des commentaires de la Sainte Ecriture. On peut même considérer saint Hilaire comme un initiateur au point de vue de la science exégétique en Occident. Dès son « Commentaire sur saint Mathieu », — qu'il écrivit pourtant avant son exil, et donc avant tout contact immédiat avec les Grecs, — on le voit appliquer des principes semblables à ceux de l'Ecole d'Alexandrie. D'une façon générale, il ne paraît pas se soucier beaucoup du sens grammatical et historique ; pour lui, l'Ecriture renferme un sens prophétique ou typique (*Instructio psalmorum*, 5, 6, 7), et son unique souci est de rechercher ce sens profond. Dans son « Commentaire sur les Psaumes », postérieur à son retour de l'exil, s'il suit toujours les mêmes principes, saint Hilaire s'aide, de plus, de la comparaison des différents textes qu'il possède, et compare les traductions latines aux textes grecs ; mais ce tra-

vail n'a pour lui d'autre but que de mieux dégager la leçon contenue dans l'Ecriture.

Les autres écrits de saint Hilaire sont, au point de vue qui nous occupe, de moindre importance. Dans le « De Trinitate » se lisent quelques citations des Synoptiques, et, en beaucoup plus grand nombre, des citations du IVe Evangile, les unes et les autres destinées à prouver contre les Ariens la foi de Nicée. On peut trouver aussi des citations dans les autres petits écrits : « de Synodis », « ad Constantium », « aduersus Constantium » ; toujours elles sont faites de la même manière. Quant aux « Fragments », on les laissera, dans cette étude, à peu près complètement de côté, en raison des doutes existant sur leur authenticité.

Connaissant les principes exégétiques de saint Hilaire, on peut prévoir aisément de nombreuses divergences entre les différentes citations qu'il fera d'un même passage de la Sainte Ecriture. Il faudra donc essayer de découvrir d'après quelle méthode il cite les Evangiles, afin d'éliminer parmi les différentes leçons celles qui ne représentent pas le texte qu'il utilisait.

Mais là, n'est pas l'unique source des divergences que nous pouvons trouver entre les différentes citations d'un même passage : beaucoup ne sont que des divergences de manuscrits. A quel manuscrit faudra-t-il alors donner la préférence ? Pour le déterminer, il faut dresser un état du texte des œuvres de saint Hilaire, en indiquant autant qu'on le peut, la valeur des différentes autorités qui nous transmettent l'original. Notons qu'à propos d'un même pas-

sage, il peut arriver qu'il soit à la fois cité diversement par saint Hilaire, et que pour une même citation les manuscrits portent des leçons divergentes : ce qui complique doublement la recherche de la leçon à admettre.

I. — Etat du texte des Œuvres de Saint Hilaire

Les éditions des œuvres de saint Hilaire de Poitiers ont été très nombreuses. Schœnemann, cité par Migne (1), arrête en 1789 sa nomenclature, qui comprend déjà vingt-cinq éditions. Il suffira ici d'en rappeler les principales, soit partielles, soit complètes. Leur autorité dérive, en définitive, des manuscrits qu'elles reproduisent et du soin qu'elles apportent à cette reproduction.

La première édition fut celle de Paris, en 1510 ; il y eut ensuite l'édition de Bâle, par Erasme, en 1529 (1536, 1563), celle de Paris, par Miraeus, en 1544, et celle de Bâle en 1550, par Lipsius. La première édition Bénédictine fut donnée par Dom Coustant en 1693, à Paris ; améliorée et corrigée, cette édition fut réimprimés à Vérone, en 1730 (puis à Venise 1749-1750), par le marquis Scipion Maffaei : c'est, jusqu'à présent, la meilleure édition complète. Migne, en 1844-1845, la reproduisit à Paris, augmentée mais pleine de fautes.

En 1891, Zingerle a donné dans le « Corpus » de

(1) *Pat. Lat.*, IX, col. 207-219.

Vienne, tome XXII, une excellente édition du « Commentaire sur les Psaumes » ; il est fâcheux que l'éditeur ait omis de collationner le « codex Lugdunensis », ce qui eût pu lui éviter de s'attacher trop servilement parfois aux manuscrits Sangallensis 722 et Veronensis (G. et V.) dans plusieurs passages où ces manuscrits donnent comme citations scripturaires des leçons très probablement fausses (1). On peut aussi lui reprocher de s'être, en certains cas, trop rapproché de l'édition de Vérone (1730) bonne, mais non point également dans toutes ses parties.

Pour le « Commentaire sur les Psaumes », nous citerons généralement l'édition de Zingerle ; nous l'avons complétée en collationnant avec le plus grand soin les variantes du « Codex Lugdunensis » (2) et celles du fragment de ce même codex qui à présent se trouve à la Bibliothèque Nationale (3). Pour les autres œuvres de saint Hilaire, nous citerons principalement l'édition Bénédictine de 1730.

Voici, pour chaque œuvre, la liste des principaux manuscrits la contenant en totalité ou en partie :

(1) Voir l'essai d'explication tenté par le Dr Zingerle, en réponse aux reproches qui lui avaient été adressés pour l'oubli de ce codex : *Der Hilarius Codex von Lyon*, dans *Sitzungberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, CXXVIII *Band*, X *Abhandlung*, p. 1-12.

(2) *Codex Lugdunensis 452 (381)*. Partie de l'exposition sur les Psaumes de saint Hilaire. Manuscrit très mutilé : commence au Ps. 51, finit au Ps. 136 ; VIe siècle ; 315 feuillets. Cf. DELISLE : *Notices et extraits des manus* , t. XXIX, 2e partie, p. 364-6.

(3) *Nouvelle acquisition latine 1593* (Libri, 3.) Contient le Ps. 118, Aleph-Gimel. (Edition Zingerle, p. 354-377) Cf. DELISLE : *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, 1888, p. 19.

1° « Commentaire sur les Psaumes » :
A — codex Albinensis.
B — codex Coloniensis XXIX.
D — codex Vaticanus 249 (et 250).
G — codex rescriptus Sangallensis.
L — codex Lugdunensis 381 (452) et Biblioth. nationale : nouvelle acquis. lat. 1593.
P — codex Parisinus 1691.
p — codex Parisinus 1693.
R — codex Vaticanus regin. 93.
r — codex Vaticanus 251.
T — codex Turonensis.
V — codex Veronensis bibl. cap. XVIII, 11.
Δ — codex Duacenus 220.

2° « Commentaire sur saint Mathieu » :
B — codex Beccensis.
E — codex Colbertinus.
F — codex Carnutensis.
H — codex Vindocinensis.
M — codex Michaelinus.
S — codex Silvanus.

3° « De Trinitate » :
E — codex Colbertinus I.
e — codex Colbertinus II.
f — codex Colbertinus III.
N — codex Carnutensis.
O — codex Corbeiensis.
R — codex Vaticanus 93.
T — codex Turonensis.
V — codex Vaticanus.

Il y a un certain nombre d'autres manuscrits qu'il est inutile de mentionner ici. De même, il n'est pas nécessaire d'indiquer les manuscrits des autres œuvres de saint Hilaire, trop peu importantes au point de vue qui nous occupe.

II. — Maniere dont saint Hilaire cite les Evangiles (1)

Il n'est évidemment pas possible de formuler des règles précises, au moyen desquelles on reconnaîtrait quelles citations sont faites de façon littérale, et quelles ne sont que de simples approximations. On peut cependant essayer de faire quelques observations qui aideront à distinguer les citations littérales des citations de mémoire ou des simples allusions.

Nous indiquerons ici, par quelques exemples, comment on peut choisir entre plusieurs leçons et sur quels motifs on peut appuyer ce choix ; on proposera en même temps quelques remarques propres à guider dans l'élimination ou l'acceptation de certaines leçons.

Matth., V, 11, 12; X, 22, 28.

On trouve au nº 1 du « Contra Constantium » plusieurs citations scripturaires intéressantes par la diversité de leur caractère.

C'est d'abord un passage de II Timothée, IV, 3-4, que l'écrivain introduit ainsi : « impleta est prophetia, dicens... » suit une longue citation tout à fait littérale des versets 3 et 4. Saint Hilaire cite ensuite Matth., V, 11-12 en des termes identiques à ceux

(1) Cf. Zingerle : *Die lateinischen Bibelcitate bei S. Hilarius von Poitiers*, dans *Kleine Philologische abhandlungen, IV Heft*, (Innsbruck, 1887 , p. 75-89 et surtout 75, 82 et seq. Schellauf : *Rationem afferendi locos Scripturae...*

dont il se sert au Fragm. I, 3, et, avec quelques légères modifications, au Psaume 118, Sin, 2. Or, immédiatement après ces deux citations certainement littérales, il rappelle deux autres passages évangéliques, Matth., X, 22 et X, 28, qu'il incorpore à son discours avec de légères variantes de forme, si bien qu'il est impossible de voir là de véritables citations ; on ne peut pourtant pas avoir de doutes pour l'identification de ces allusions, semblables pour le le fond et même pour les termes essentiels aux passages de saint Mathieu que nous connaissons.

Or, on peut constater des différences notables dans la façon dont saint Hilaire introduit ces différents passages scripturaires dans son discours. Dans le cas de citations littérales, l'auteur les fait précéder de « dicens », et indique, au moins d'une façon générale, de quelle source il tire le texte cité. Lorsqu'au contraire il ne s'agit que de simples allusions, l'auteur incorpore le texte à son discours sans formule d'introduction ; il lui fait subir les modifications nécessaires pour le faire accorder avec le reste de la phrase et limite sa citation aux besoins de son argumentation.

Matth., XII, 36.

Voici, du reste, un autre exemple de simple allusion : les passages qui les renferment sont du « Commentaire sur les Psaumes » et rappellent le texte de saint Matth., XII, 36 : « dico autem uobis quoniam omne uerbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die iudicii. » Or voici dans quels termes saint Hilaire rappelle ce passage : au

Psaume 129, 8 : « quin etiam de otioso uerbo rationem unusquisque praestabit » ; au Psaume 139, 7 : « arduum quoque est linguam laqueo eximere : de omni enim otioso uerbo in die iudicii erit ratio reddenda » ; et enfin au Psaume 140, 5 l'auteur rappelle encore ce passage après une citation littérale de Matth., XII, 37 : « dicti scilicet euangelici memor, ex uerbis tuis..., recolens quoque ex omni se uerbo otioso rationem in die iudicii redditurum. » La grande différence qu'il y a entre les différentes façons de citer ce texte, en même temps que l'opposition très forte entre le caractère de la citation de Matth., XII, 37 et celui de l'allusion à Matth., XII, 36, ne peuvent laisser aucun doute sur le genre de la citation de Matth., XII, 36.

Matth., XVIII, 10.

Il suffira de rappeler ici un dernier exemple de simple allusion. On la trouve aux Psaumes 122, 13 ; 129, 7 ; 65, 13 ; 118, Aleph, 8.

minimorum angeli deum cotidie uident *Ps.* 122, 13.
pusillorum angeli cotidie deum uident *Ps.* 129, 7.
angeli cotidie in caelis deum patrem uident *Ps.* 65,13.
angeli paruulorum patrem nostrum cotidie uident qui in caelis est. *Ps.* 118, Aleph, 8.

Certains éléments essentiels ont été .conservés dans chacune de ces citations. Mais, outre que le contexte montre clairement que l'intention de l'auteur n'était pas de citer textuellement, l'étrange liberté prise avec le texte sacré écarte toute idée d'une véritable citation.

Matth., X, 34.

Il est d'autres cas un peu plus difficiles, où l'on ne peut pas, de prime-abord, juger si l'intention de l'auteur a été de faire une véritable citation, et si, en fait, on a bien sous les yeux une citation littérale. Tel est le cas de la citation de Matth., XII, 34, faite dans le Commentaire du Psaume 59, 6; la voici avec son contexte : « diuisa est Samaria uel iudicio uel fide secundum illud : non ueni pacem mittere in terram sed diuisionem. » Dans aucun texte Vieux Latin on ne trouve « diuisionem » mais partout « gladium » ; de plus, « in terram » appartient au membre de phrase précédent, et n'est répété ici qu'en raison de la suppression du premier membre de phrase. Que l'on rapproche maintenant cette citation de l'allusion contenue dans le Psaume 149, 4, et l'on acquerra la certitude que la citation du Psaume 59, 6 est simplement faite de mémoire. Au Psaume 149, 4, en effet, on lit : « non et gladium uenit dominus mittere in terram » ; quelle était donc l'origine de la leçon « diuisionem » ? Le contexte l'explique suffisamment puisqu'il y a relation étroite entre la citation de Matth., X, 34, et le « diuisa ergo Samaria » qui précède immédiatement la citation. On doit donc considérer comme étant le texte de saint Hilaire la reconstitution suivante : « in terram, non ueni pacem mittere, sed gladium. »

Matth., XVI, 22.

Il est parfois nécessaire pour se prononcer contre une leçon ou en sa faveur d'avoir recours à des moyens de solution autres que l'examen du contexte

ou l'évidence interne. Tel est le cas du passage de saint Mathieu, XVI, 22, cité deux fois de façons tout à fait différentes, sans qu'il paraisse possible de distinguer quelle leçon doit être tenue pour exacte. Dans le « Commentaire sur saint Mathieu » (chap. 16, 9, 10), on trouve « absit a te domine », tandis que dans le « De Trinitate » VI, 38, on lit : « propitius tibi domine ». Aucune indication à retirer du contexte. Mais on peut remarquer que le codex Vieux Latin, qui, comme on le verra plus loin, se rapproche le plus du texte cité par saint Hilaire, le Codex Usserianus I, a la leçon «Propitius tibi ». On ne peut pas conclure de ce fait unique que le « Commentaire sur saint Mathieu » se trouve, au point de vue des citations, dans une position inférieure à celle des autres traités ; mais il est bon d'observer toutefois que ce phénomène se reproduit assez fréquemment ; il s'expliquerait d'ailleurs fort bien par ce fait que, ce commentaire donnant de façon presque continue le texte scripturaire, les copistes étaient portés à le corriger soit intentionnellement, soit même sans s'en apercevoir à l'aide du texte qu'ils connaissaient.

Matth., XXIII, 3.

Voici un autre cas de citations divergentes, dont seule l'admission d'un manuscrit Vieux Latin comme texte cité par saint Hilaire peut motiver le choix. On le transcrit de façon à pouvoir aisément constater leurs ressemblances et leurs divergences :

Ps. 2, 2 : omnia ergo quaecumque dixerint uobis facite et seruate.

Ps. 1, 10 : quaecumque dixerint facite.
Ps. 138, 7 : omnia ergo quae dicunt uobis facite et observate.
Ps. 2, 2 : secundum uero facta eorum nolite facere.
Ps. 1, 10 : quae autem faciunt, facere nolite.
Ps. 138, 7 : secundum autem opera eorum nolite facere.

D'après les formules d'introduction, on pourrait espérer dans chacun des cas avoir une citation littérale. Si l'on consulte le codex Usserianus I, on constate qu'il soutient de façon absolue la leçon du Psaume 138, 7.

Luc, XVII, 21.

On est souvent obligé de recourir à plusieurs critères à la fois pour pouvoir décider quelle leçon il faut accepter. Dans la citation de Luc, XVII, 21, par exemple, on doit recourir et au contexte et au manuscrit considéré comme source des citations de saint Hilaire.

Le verset se trouve cité en entier au Psaume 2,42, dans sa forme habituelle, avec toutefois la suppression de « aut », avant « ecce illic » ; au livre XI, nº 39, du « De Trinitate » on trouve cette forme : « in uobis enim est regnum dei ». Les formules d'introduction : « secundum quod dictum est », « ipse testatus est dicens ad apostolos », ne peuvent fournir aucune indication. Mais à examiner attentivement la citation du « De Trinitate », on s'aperçoit qu'elle a dû être modifiée pour être adaptée au contexte. Au contraire, la citation du « Commentaire sur les Psaumes » ne paraît pas avoir subi d'autre change-

ment que la suppression de « aut », et, sauf ce point, elle est absolument conforme au codex Usserianus I.

Luc, XVIII, 11, 13.

La citation du verset 11 faite par saint Hilaire au Psaume 118, Gimel, 15, paraît être plutôt un résumé qu'une véritable citation : « peccator iste » comprend tous les défauts énumérés au contraire avec complaisance par le pharisien, ainsi que l'on voit dans la citation faite de ce même passage au Psaume 14, 11. — On doit encore préférer la citation du verset 13 faite au Psaume 14, 11 à celle du Psaume 125, 10. Dans le premier cas, l'écrivain veut citer, et son attention se porte sur les détails du texte d'où il tire des réflexions propres à édifier ses lecteurs; tandis qu'au Psaume 125, il prouve simplement une thèse qu'il étaie, à sa manière, par des paroles du Sauveur qu'il cite de mémoire ; aussi perd-il de vue ce détail du texte : « iustificatus egressus est », qu'il remplace simplement par « iustificatus est ». Et si l'on ne peut pas affirmer que la leçon du Psaume 14, 11, est une copie fidèle du texte que possédait saint Hilaire, au moins peut-on affirmer que, des différentes citations qu'il donne de ce passage, celle-là est la meilleure.

Luc XXIV, 44,

Ce texte se trouve sous trois formes différentes et il faut avoir recours au contexte et au manuscrit Vieux Latin pour pouvoir décider de leur valeur respective.

Inst. Psal. 6 : quoniam omnia oportet impleri.

Ps. 125, 2 : quoniam oportebat impleri omnia.
Ps. 138, 1 : quoniam oportebat omnia impleri.

On doit écarter la leçon contenue dans l'Instructio Psalmorum ; car cette citation est faite pour prouver que tout, dans l'Ecriture, doit être interprété, car chaque détail a une signification profonde. Mais pour qu'il prouve ce que l'écrivain veut lui faire dire, il faut que le verbe « oportebat » change de temps et soit au présent ; l'auteur omet également de mentionner « et in prophetis », car cela ne va point à son but. Mais comment savoir laquelle des deux autres leçons on doit conserver ? La citation du Psaume 138, 1, est fort longue et se trouve de tous points conforme au codex Usserianus I : c'est ainsi que l'on trouve « uerba + mea », tandis que la Vulgate a seulement « uerba » ; de même « oportebat omnia impleri », au lieu de « necesse est impleri omnia ».

Il y a une autre catégorie de citations qui constituent un obstacle presque insurmontable à l'établissement définitif du texte d'un auteur : ce sont les citations qui présentent pour un même passage des Evangiles des leçons excessivement divergentes et presque irréductibles. Aucun des moyens de solution employés jusqu'ici n'aboutit à un résultat satisfaisant. On n'en donnera ici qu'un seul seul exemple.

Dans Psaumes 118, Iod, 18; 118, Samech, 6; 132, 4.

Ps. 118, Iod, 18 : de corde enim exeunt cogitationes malae, caedes, lasciuiae.
Ps. 118, Samech, 6 : de intus exeunt cogitationes malae, caedes, maechiae.

Ps. 130, 4 : exeunt cogitationes malae, homicidia, adulteria.

Ps. 118, Iod, 18 : fornicationes, furta, falsitates, blasphemiae et horum similia.

Ps. 118, Samech 6 : fornicationes, furta, falsitates, blasphemiae.

Ps. 130, 4 : fornicationes, furta, falsa testimonia, blasphemiae.

A côté de cette dernière catégorie, il faut ranger cette classe de leçons divergentes entre elles, et, de plus, représentées de façon différente par les différents manuscrits. L'exemple le plus frappant en a été signalé par Zingerle (1), ce sont les différentes citations de Matth., XI, 25.

Au Psaume 66, 6.

Confitebor tibi domine pater domine caelorum et terrae V L.
Confitebor tibi domine pater caelorum et terrae R.
Confitebor tibi domine pater caeli et terrae P.
Confitebor tibi pater domine caeli et terrae T.

Au Psaume 131, 21.

Confitebor tibi domine deus pater caeli et terrae V.
Confitebor tibi domine pater deus caeli et terrae L.
Confitebor tibi domine deus.... G.
Confitebor tibi domine pater caeli et terrae P.

Cf. citations du même texte Psaumes 137, 1 ; 138, 29 ; 139, 9 ; in Matth. 11, 11.

(1) Cf. Zingerle, *Kleine Philologische Abhandlungen*, p. 81,83.

Il n'est pas toujours aisé, on vient de s'en rendre compte, de retrouver le vrai texte cité par un auteur. Il faut comparer entre elles les différentes citions d'un même passage, les critiquer à l'aide du contexte, rechercher des indications, si faibles soient-elles, dans les formules d'introduction, les examiner au point de vue interne, et parfois aussi les rapprocher du texte Vieux Latin des Evangiles reconnu, au moyen de citations indiscutables, le texte ordinairement cité par l'auteur. Malgré l'emploi de tous ces moyens, un peu d'arbitraire a pu entrer dans la reconstitution du texte des Evangiles de saint Hilaire. Pour remédier à ce défaut presque inévitable et pour n'omettre aucun des éléments propres à éclairer la question, toutes les variantes exclues du texte, qu'elles viennent de manuscrits ou citations divergentes, ont été mises en notes. On a seulement omis les variantes purement orthographiques.

III. — Texte des Evangiles Synoptiques reconstitué d'après les citations faites par Saint Hilaire.

Secundum Matthaeum.

I

1 liber generationis filii) dauid filii abrahae. (in *M.* 1.)

18 prius quam conuenirent inuenta est in utero habens. (*in M.* 1, 3.)

20 ioseph fili dauid noli timere accipere mariam coniugem tuam. (*in M.* 1, 3.)

21 pariet autem filium et uocabis nomen eius iesum, quia ipse saluum faciet popu-

lum suum a peccatis. (*Ps.* 51, 24 ; 66, 4 ; 118, Caph, 1.)

25 non cognouit eam donec peperit. (*in M.* 1, 3.)

II

2 ubi est qui natus est rex iudaeorum. (*Ps.* 2, 24.)

6 et tu bethleem iudae non es minima inter principes iuda : ex te enim exiet qui regat populum meum israel. (*Ps.* 131, 13.)

13 surge et accipe puerum et matrem eius (*in M.* 1, 3 ; *Trin.* 10, 57), et uade in terram israel ; defuncti sunt enim qui quaerebant animam pueri. (*Trin.* 10, 57.)

20 reuertere cum puero et matre eius. (*in M.* 1, 2.)

III

1 in diebus illis uenit ioannes praedicans in deserto iudaeae.

2 et dicens, paenitentiam agite adpropinquauit enim regnum caelorum. (*in M.* 2, 2.)

6 et baptizabantur omnes in iordane, confitentes peccata sua. (*Ps.* 137, 1.)

7 natio uiperarum, quis monstrauit uobis fugere a futura ira. (*Ps.* 2, 17 ; 59, 4.)

8 facite dignum fructum paenitentiae. (*Ps.* 2, 21.)

9 nolite praeferre inter uos dicentes : patrem habemus abraham ; potens est enim deus ex lapidibus istis suscitare filios abrahae. (*Ps.* 65, 15.)

11 ego quidem baptizo uos in aqua paenitentiae qui autem uenit, fortior me est ; ipse uos baptizabit in spiritu sancto et igni. (*Ps.* 118, Gimel, 5.)

12 habens uentilabrum in manu, et purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili. (*in M.* 2, 3.)

13 tunc uenit iesus a galilea in iordanem ad iohannem ut baptizaretur ab eo. (*in M.* 2, 6.)

16 et baptizato iesu, confestim ascendit de aqua. et ecce aperti sunt caeli et uidit spiritum dei descendentem de caelo sicut columbam uenientem in ipsum.

I, 21— cognominabis : *Ps.* 51, 24. ipse enim : *Ps.* 51, 24 ; 118, Caph, 1. a peccatis : *Ps.* 51, 24 P T ; 66, 4 ; a peccatis + eorum : *Ps.* 51, 24 V ; 118, Caph, 1 R.

II, 6 — reget : E.

III, 7 — progenies uiperarum : *in M.* 2, 3. ab ira uentura : *Ps.* 59, 4 (*excepit. manus.* T : ab uentura ira.) 11 — ille baptisabit uos : *in M.* 2, 4.

17 et ecce uox de caelo dicens ad eum : (*Ps.* 138, 6.) hic est filius meus dilectus in quo complacui, (*Ps.* 138, 6 ; *Trin.* 6, 23, 24, 27.) hunc audite. (*Trin.* 6, 24, 25.)

IV

1 tunc iesus ductus est in desertum a spiritu, ut tentaretur a diabolo. (*in M.* 3, 1.)

3 si filius dei es, dic ut lapides isti panes fiant. (*in M.* 2, 3.)

4 non in pane solo uiuit homo. (*in M.* 3, 3 ; *Syn.* 70.)

6 si filius dei es, mitte te deorsum. (*in M.* 3, 4.)

7 non tentabis deum et dominum tuum. (*in M.* 3, 4.)

9 omnia haec tibi dabo si procidens adoraueris me.(*Ps.* 118, Aïn, 7.)

10 uade retro post me satana, scriptum est enim : (*in M.* 3, 5.) dominum deum tuum adorabis et illi soli seruies. (*in M.* 3, 5.)

11 tunc reliquit eum diabolus et ecce angeli ministrabant ei. (*Ps.* 138, 6.)

12 cum audisset autem iesus quod iohannes traditus esset, secessit in galileam. (*in M.* 3, 6.)

V

2 aperuit os suum et docebat eos. (*in M.* 4, 1.)

3 beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum caelorum. (*Ps.* 67, 11; 68, 27; 118, Teth, 9; 118, Nun 9; 131, 27; *in M.* 4, 2 ; *Trin.* 9, 26.)

4 beati mansueti, quoniam ipsi hereditabunt terram. (*Ps.* 51, 17; 146, 6; 147, 3 ; *in M.* 3.)

5 beati lugentes, quoniam ipsi consolabuntur. (*Ps.* 118, Teth, 9; 122, 13; 125, 11; 126 13 ; *in M.* 4, 4.)

6 beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam, (*Ps.* 61, 4 ; *in M.* 4, 5.) quoniam ipsi saturabuntur. (*in M.* 4, 5.)

7 beati misericordes, quoniam ipsis miserebitur deus. (*in M.* 4, 7.)

8 beati mundo corde, quoniam ipsi deum uidebunt.(*Ps* 52, 21 ; 118, Heth, 7 ; *in M.* 4, 7 ; *Trin.* 11, 39.)

III, 17 — uox de caelo dicens ad eum : G, uox dicens ad eum : R, uox de caelo dicens : P T. bene complacui : *Trin.* 2, 8 ; *Cont. Const.* 9.

IV, 10 — uade retro post me : F, *al. manus.* uade satana.

V, 3 — quia : *Ps.* 67, 11 (*except. manus.* R : quoniam); 68, 27. 4 — possidebunt : *Ps.* 146, 6. mites : *in M.* 4, 3. 5 — quia : *Ps.* 118, Teth, 9. 8 — mundi : *Ps.* 52, 21 (*except. manus.* R P T). deum ipsi : *in M.* 4, 7.

9 beati pacifici, quoniam filii dei uocabuntur. (*in M.* 4, 8.)

10 beati qui persecutionem patiuntur propter iustitiam, (*in M.* 4, 9.) quoniam ipsorum est regnum caelorum. (*Frag.* 1, 3.)

11 beati estis cum uos maledicent et persequentur et dicunt omne malum aduersum uos propter iustitiam.

12 gaudete et exultate, quoniam merces uestra copiosa est in caelo. (*Frag.* 1, 3 ; *Contra Const.* 1 ; *Ps.* 118, Sin, 2.) sic enim persecuti sunt prophetas qui erant ante uos. (*Cont. Const.* 1.)

13 uos estis sal terrae. (*Ps.* 59, 2 ; *in M.* 4, 10.) quod si sal infatuatum fuerit, ad nihilum ualet id quod salietur. (*in M.* 4, 10.)

14 uos estis lumen mundi. (*Ps.* 143, 12 ; 66, 4 ; *in M.* 4, 11.) non potest ciuitas abscondi supra montem aedificata.

15 neque accendunt lucernam et ponunt eam sub modio. (*in M.* 4, 12.)

16 sic luceat lumen uestrum coram hominibus, ut uideant opera uestra bona, et magnificent patrem uestrum qui in caelis est. (*Ps.* 65, 5.)

17 nolite putare quoniam ueni dissoluere legem aut prophetas ; non ueni dissoluere sed adimplere. (in *M.* 4, 14.)

18 iota unum aut apex non praeteribit a lege, donec omnia haec fiant. (*Ps.* 118, Zade, 5.)

20 dico autem uobis, quia nisi abundauerit iustitia uestra plus quam scribarum et pharisaeorum, non intrabitis in regnum caelorum. (*in M.* 4, 16.)

22 et qui dixerit fratri suo racha, reus erit concilio, qui autem fatuum dixerit reus erit gehennae ignis. (*in M.* 4, 22.)

27 audistis quia dictum est antiquis : non maechaberis. (*in M.* 4, 20.)

28 qui ad concupiscentiam uidit, iam maechatus in corde est. (*Ps.* 139, 7.)

29 quod si oculus tuus dexter scandilizat te, erue

V, 11 — uos – maledicens et : *Ps.* 118, sin, 17. 12 — sunt + et [prophetas] : *Cont. Const.* 1. 13 — infatuatus fuerit : P, euanuerit : E F. 17 — non ueni legem soluere : *Ps.* 118, Gimel, 4 ; 119, 5 ; *Trin.* 28. implere : *Ps.* 118, Gimel, 4 (*except. manus.* p.). 18 — haec omnia : L R p; omnia : C ; uera haec omnia : V.

eum et proiice abs te. (*in M.* 4, 21.)

31 dictum est autem : quicumque dimiserit uxorem suam, det illi repudium. (*in M.* 4, 22.)

33 iterum audistis quia dictum est antiquis : non periurabis. (*in M.* 4, 23.)

34 neque per caelum iurabis, quia sedes dei est. (*in M.* 4, 24.)

35 neque per hierosolymam quia ciuitas est regis magni (*Ps.* 121, 1.).

37 et quod ultra est, id omne de malo est. (*in M.* 4, 23.)

38 audistis quia dictum est oculum pro oculo dentem pro dente. (*in M.* 4, 25.)

43 audistis quia dictum est : diliges proximum tuum et odies inimicum tuum. (*in M.* 4, 27.)

44 diligite inimicos uestros et orate pro calumniantibus uobis. (*Ps.* 118, Iod, 16.)

45 estote boni sicut pater uester, qui est in caelis, qui qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super iustos et iniustos. (*Ps.* 118, Heth, 18.)

VI

1 attendite iustitiam uestram ne faciatis coram hominibus. (*in M.* 4, 2, 8.)

6 intra in cubiculum tuum et claude ostium tuum et ora : et pater tuus qui uidet in absconso reddet tibi. (*Ps.* 65, 28.)

9 pater noster qui es in caelis (*in M.* 7, 11), sanctificetur nomen tuum, adueniat regnum tuum, fiat uoluntas tua in caelo et in terra. (*Ps.* 134, 22.)

13 non derelinquas nos in tentationem quam suffere non possumus.

16 cum ieiunatis nolite fieri sicut hypocritae tristes : exterminant enim facies suas ut pareant hominibus ieiunantes. (*in M.* 5, 2.)

17 uos autem cum ieiunatis ungite caput uestrum et faciem uestram lauate. (*Ps.* 140, 9.)

19 nolite thesaurizare uobis thesauros in terra. (*in M.* 5, 3.)

21 ubi thesaurus sit, illic et cor futurum sit. (*Ps.* 118, Gimel, 8.)

V, 44 — benedicite qui uos persecuntur : *Ps.* 118, Teth, 9. 45 — qui est in caelis : *om.* R C p.

VI, 9 — sicut in caelo : T. 13 — sufferre : V, ferre : R C p, possimus : C p.

22 lucerna corporis tui est oculus tuus. (*Ps.* 118, Nun, 4; 119, 14; 138, 34; *in M.* 5, 4.) si oculus tuus simplex est totum corpus tuum erit lucidum.

23 si autem oculus tuus nequam est, totum corpus tuum tenebrosum erit. (*Ps.* 138, 34.) si ergo lumen quod in te est tenebrae sunt, ipsae tenebrae quantae sunt ? (*Ps.* 138, 34; 119, 21.)

24 nemo potest duobus dominis seruire. (*in M.* 5, 5.)

25 ideo dico uobis, ne cogitetis in corde uestro quid manducetis, neque corpori uestro quid uestiatis. (*in M.* 5, 6; 5, 7.) nonne anima uestra pluris est quam esca et corpus pluris est quam uestimentum. (in *M.* 5, 6; 5, 8.)

26 respicite uolatilia caeli, quoniam non serunt, neque congregant in horrea. (*in M.* 5, 9.) et pater uester caelestis pascit illa. (*in M.* 5, 9; *Trin.* 4, 8.) nonne uos magis pluris estis illis ? (*in M.* 5,9.)

27 quis autem uestrum potest adiicere ad staturam suam cubitum unum ?

28 et de uestimento quid solliciti estis ? (*in M.* 5, 10.) considerate lilia agri quomodo crescunt, non laborant, neque nent.

29 dico autem uobis quoniam nec salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis (*in M.* 5, 11.)

30 si enim foenum agri quod hodie est, et cras in ignem mittetur, deus sic uestit, quanto magis uos modicae fidei ? (*in M.* 5, 12.)

33 quaerite primum regnum dei et iustitiam et omnia praestabuntur uobis. (*Ps.* 54, 18.)

34 nolite solliciti esse de crastino. (*Ps.* 54, 18; *in M.* 5, 13.) crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi. (*in M.* 5 13) sufficit diei malitia sua. (*Ps.* 54, 18; *in M.* 5, 13.)

VII

1 nolite iudicare ne iudicemini. (*in M.* 5, 14.)

2 quo enim iudicio iudicaueritis, iudicabitur de uobis. (*in M.* 5, 14; *Ps.* 118, Resch, 3.)

3 quid autem uides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non uides ? (*in M.* 5, 15.)

VI, 23 — tenebrae ipsae : *Ps.* 138, 34, R. 25, — induatis *in M.* 5, 7. 30 — minimae fidei : *plures manus.* 33 — iustitiam + eius: R.

6 nolite dare sanctum canibus, neque miseritis margaritas uestras ante porcos. (*in M.* 6, 1.)

7 petite et dabitur uobis, (*Ps.* 60, 4; 118, Heth, 19; 125 2), quaerite et inuenietis, pulsate et aperietur uobis. (*Ps.* 118, Heth, 19; 125, 2.)

11 si ergo uos cum sitis mali, nostis data bona dare filiis uestris. (*Ps.* 118, Samech, 6.)

13 intrate per angustam portam, quam lata et spatiosa uia quae ducit ad perditionem. (*in M.* 6, 3.)

14 uitae uia angusta et tribulata est. (*Ps.* 148,5.)

15 attendite a pseudo-prophetis qui ueniunt ad uos in uestimentis ouium, (*in M.* 6, 4; *Cont. Const.* 10.) ab intus autem sunt lupi rapaces : a fructibus eorum cognoscetis eos. (*Cont. Const.* 10·)

18 non potest arbor bona malos fructus facere. (*Ps.* 1, 15.)

21 non omnis qui dicit mihi : domine, domine, intrabit in regnum caelorum ; sed qui facit uoluntatem patris mei qui in caelis est, hic intrabit in regnum caelorum. (*Cont. Const.* 9.)

22 multi mihi dicent in illa die : domine, domine, nonne in tuo nomine prophetauimus ? (*in M.* 6, 5.)

24 omnis ergo qui audit uerba mea et facit, similem eum aestimabo uiro sapienti qui aedificauit domum suam super petram. (*in M.* 6, 6.)

VIII

1 et descendente eo de monte secutae sunt eum turbae multae ;

2 et ecce leprosus quidam ueniens adorabat eum dicens : domine, si uis, potes me mundare. (*Ps.* 138, 7; *in M.* 7, 1.)

3 et extendens manum tetigit eum iesus dicens : uolo, mundare. (*Ps.* 138, 7.)

4 offer munus tuum in testimonium quod constituit moyses illis. (*Ps.* 118, Aleph, 7.)

5 post haec autem, cum introisset capharnaum, accessit ad eum quidam tribunus rogans eum, et dicens : puer meus iacet in domo paralyticus. (*in M.* 7, 3.)

10 non inueni tantam fi-

VII, 11 — bona data : C p, bona V. 15 — intrinsecus : E (*Cf. Frag.* 3, 4.) 21 — –qui in caelis est : r E.
VIII, 1 — eum sunt : P T. 2 — –ueniens : P T. 3 — + et [tetigit]. 4 — offers : V R.

dem in israel. (*in M.* 7, 5.)

11 cum abraham et isaac et iacob in regno caelorum. (*in M.* 7, 5 ; *ad Const.* 2, 8.)

14 cum uenisset iesus in domum petri, uidit socrum eius iacentem et febricitantem (*in M.* 7, 6.).

16 uespere autem facto obtulerunt ei multos daemonia habentes et eiicibat spiritus immundos. (*in M.* 7, 7.)

18 uidens autem iesus turbas multas circum se iussit discipulos suos ire trans fretum,

19 et accedens ad eum quidam scriba ait : magister sequar te quocumque ieris. (*in M.* 7, 8.)

22 sine mortuos sepelire mortuos suos. (*Ps.* 6, 7, 8.)

23 et ascendente eo in nauiculam secuti sunt eum discipuli.

24 et ecce tempestas magna facta est in mari. (*in M.* 8, 1.)

26 modicae fidei, quid timidi estis ? (*in M.* 8, 1.)

27 qualis hic homo est, quod uenti et mare obediunt ei ?

28 et cum uenisset trans fretum, in regionem gerasenorum, occurrerunt ei duo homines daemonia habentes, de monumentis exeuntes, periculosi nimis. (*in M.* 2, 3.)

32 et mortui sunt in aquis multis. (*in M.* 8, 4.)

IX

2 constans esto fili, remissa sunt tibi peccata tua. (*in M.* 8, 5 ; *Ps.* 131, 20.)

4 quid cogitatis mala in cordibus uestris ? (*Ps.* 139, 3 ; *Trin.* 9, 66.)

5 surge et ambula. (*Ps.* 67, 35.)

6 ut sciatis quoniam filius hominis habet potestatem in terra dimittere peccata, ait paralytico : surge, et tolle lectum tuum, et uade in domum tuam. (*in M.* 8, 7.)

8 uidentes autem turbae timuerunt et honorificauerunt deum, qui tantam dedit potestatem hominibus. (*in M.* 8, 8.)

9 et cum transiret inde iesus, uidit hominem sedentem in teloneo, matthaeum nomine et ait illi : sequere me. (*in M.* 9, 1.)

13 misericordiam uolo, non sacrificium ; non enim ueni uocare iustos sed pecca-

VIII, 22 — sine : L V ; sinite : R P T.
IX, 2 — -tua : *Ps.* 131, 20.

tores in paenitentiam. (*in* M. 9, 2.)

14 tunc accesserunt ad eum iohannis discipuli dicentes : quare nos et pharisaei ieiunamus frequenter, discipuli autem tui non ieiunant ? (*in M.* 9, 3.)

18 haec illo loquente, ecce princeps unus accessit et adorabat eum dicens: domine filia mea modo defuncta est, ueni et pone manum super eam. (*in M.* 9, 5.)

19 et surgens iesus sequebatur eum cum discipulis suis. (*Ps.* 138, 7.)

33 nunquam sic apparuit in israel. (*in M.* 9, 10.)

36 uidens autem turbas, misertus est quod essent vexatae et iacentes. (*in M.* 10, 1.)

X

1 et discipulis conuocatis, dedit potestatem eiiciendorum spirituum immundorum ; curandaeque cunctae infirmitatis omnisque languoris. (*in M.* 10, 1.)

10 nec peram in uia, non duas tunicas, non calceamenta, neque uirgam in manibus. (*in M.* 10, 4.)

11 in quamcumque ciuitatem introieritis interrogate quis in ea dignus est. (*in M.* 10, 6.)

12 salutate eam dicentes : pax huic domui. (*in M.* 10, 8, 9.)

15 tolerabilius in die iudicii terrae sodomorum et gomorrhaeorum erit, quam ciuitati istae. (*in M.* 10, 10.)

16 estote prudentes ut sunt serpentes, et simplices ut columbae. (*Syn.* 23.)

17 tradent enin uos et flagellabunt in synagogis,

18 et stabitis ante reges et potestates in testimonium illis et gentibus.(*Ps.*118, Sin,1.)

19 cum ergo tradent uos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini ; dabitur enim uobis in illa die quid loquamini.

20 non enim uos estis qui loquimini, sed spiritus patris uestri qui loquitur in uobis. (*Ps.* 118, Iod, 14 ; 67,12.)

21 tradet frater fratrem, et pater filium, et insurgent filii in parentes. (*in M.* 10, 12.)

22 beatus qui permanserit usque in finem. (*Trin.* 11, 28.

23 amen dico uobis, non

X, 19 — die : V ; hora : C L p. V R P T eueniat : G. 22 — *Cf.* p. 34-35. 23 — ueniat :

consummabitis ciuitates israel donec ueniat filius hominis. (*Ps.* 126, 10; *in M.* 10, 14.)

24 non est discipulus super magistrum, nec seruus super dominum. (*in M.* 10, 15.)

26 non est absconsum quod non cognoscatur, neque opertum quod non reuelabitur. (*Ps.* 9, 3.)

27 quod dico uobis in tenebris, dicite in lumine ; et quod in aure auditis, praedicate super tecta. (*Ps.* 65, 18; *in M.* 10, 17.)

28 nolite timere eos qui possunt corpus occidere, animam autem non possunt occidere. timete autem magis eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam. (*Ps.* 52, 14.)

29 nonne duo passeres asse ueneunt et unus ex illis non cadit in terram, sine uoluntate patris uestris ? (*in M.* 10, 18 ; *Trin.* 4, 18.)

32 omnis qui confitebitur me coram hominibus, et ego confitebor eum coram patre meo, qui est in caelis :

33 qui autem negauerit me coram hominibus, et ego negabo eum coram patre meo qui in caelis est. (*Ps.* 118,Sin, 1 ; *Trin.* 9, 3.)

34 nolite arbitrari quoniam ueni pacem mittere in terram, non ueni pacem mittere, sed gladium.

35 ueni enim separare filium aduersus patrem, et filiam aduersus matrem, et nurus aduersus socrum suam,

36 et inimici hominis domestici eius. (*in M.* 10, 22.)

38 qui non accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus. (*Ps.* 118, 7 ; *in M.* 10, 25 ; *Trin.* 10, 10.)

39 et qui inuenerit animam suam perdet illam, et qui perdiderit animam suam propter me inueniet eam. (*in M.* 10, 26.)

40 qui recipit uos, me recipit, et qui me recipit, recipit eum qui me misit. (*in M.* 10, 27 ; *Trin.* 6, 36.)

41 qui recipit prophetam in nomine prophetae, mercedem prophetae accipit. (*in M.* 10, 28.)

42 et quicumque potum dederit uni ex minimis istis calicem aquae frigidae. (*in M.* 10, 29.)

X. 28 — corpus occidunt : R ; *Cf.* p. 34-35. 32 — omnis + ergo : *Trin.* 9, 3. confitebor et ego : *ibid.* 33 — negabo et ego : *Trin.* 9, 3. qui est in caelis : *ibid.* 34 — *Cf.* p. 37 (et *Ps.* 59, 6 ; 149, 4).

XI

2 iohannes cum audisset in carcere opera christi, mittens ad eum discipulos suos ait illi :

3 tu es qui uenturus es, an alium expectamus. (*in M.* 11, 1.)

6 beatus qui in me non fuerit scandalizatus (*in M.* 11, 3.)

7 quid existis in desertum uidere ? arundinem uento moueri ? (*in M.* 11, 4.)

8 sed quid existis uidere hominem mollibus uestitum ? ecce qui mollibus uestiuntur in domibus regum sunt.

9 sed quid existis uidere ? prophetam ? dico uobis, etiam plus quam prophetam. (*in M.* 11, 5, 6.)

12 a diebus autem iohannis baptistae usque nunc regnum caelorum uim patitur et uim facientes diripiunt illud. (*in M.* 11, 7 ; *Ps.* 2, 46 ; 134, 6.)

16 cui autem similem aestimabo generationem istam similis est pueris sedentibus in foro et clamantibus ad inuicem. (*in, M.* 11, 8.)

19 et iustificata est sapientia a filiis suis. (*in M.* 11, 9.)

21 uae tibi corozain et bethsaida, quia si in tyro et sidone factae essent virtutes quæ factæ sunt in uobis.

25 in illo tempore respondens iesus dixit : (*in M.* 11, 10.) confitebor tibi domine pater domine caelorum et terrae. (*Ps.* 66, 6 ; 131, 21 ; 137, 1 ; 138, 29 ; 139, 9 ; *in M.* 11, 11.)

26 ita pater, quia sic fuit placitum ante te. (*Ps.* 138, 29.)

27 omnia mihi a patre meo tradita sunt. (*in M.* 26, 4.) nemo nouit filium nisi pater, neque patrem quis nouit nisi filius reuelare (*Trin.* 2, 10 ; 6, 26 ; 6, 36 ; 9, 50 ; 11, 45 ; et cui nol... *Trin.* 2, 6 ; *Ps.* 134, 7.)

28 uenite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego uos reficiam. (*Ps.* 2, 21 ; 118, Nun, 8 ; 118, Samech, 6 ; *Trin.* 9, 15.)

29 tollite iugum meum super uos et discite a me quoniam mitis sum et humiles corde. (*Ps.* 118, Nun, 8 ; *Trin.*

XI, 2 — in uinculis : BD. 12 — –baptistae usque nunc : *Ps.* 2, 46 ; 134, 6. 25 — *Cf.* p. 42. 27 — tradita sunt a patre meo : *Trin.* 6, 26 ; a patre meo : *Trin.* 6, 36. nemo nouit patrem nisi filius : *Ps.* 134, 7 ; 138, 28. 29 — quia : *Ps.* 131, 3 ; *Trin.* 9, 15. mansuetus et humilis corde sum *Ps.* 131, 3

9, 15.) et inuenietis requiem animabus uestris. (*Ps.* 118, Nun, 8 ; *Trin.* 9, 15.)

30 iugum enim meum suaue est, et onus meum leue est. (*Trin.* 9, 15.)

XII

1 in illo tempore, abiit iesus per segetes sabbatis : discipuli autem eius esurientes caeperunt uellere spicas et manducare. (*in M.* 12, 1, 2.)

5 nescitis quia sacerdotes in templo sabbatum uiolant, et sine crimine sunt. (*Ps.* 91, 3.)

7 si enim sciretis quid est : misericordiam uolo, non sacrificium ; nunquam condemnassetis innocentes. (*in M.* 12, 5.)

18 ecce puer meus, quem elegi, dilectus meus in quo complacuit anima mea. (*Ps.* 131, 3 ; 138, 8 ; *Trin.* 8, 23.) ponam spiritum meum super eum, et iudicium gentibus nuntiabit. (*Ps.* 138, 8 ; 131, 3.)

19 non clamabit, non contendet, neque quisquam in plateis uocem eius audiet. (*Ps.* 138, 8.)

20 donec eiiciat uictoriam ad iudicium. (*in M.* 12, 10.)

22 tunc oblatus est ei homo daemonium habens caecus et mutus. (*in M.* 12, 11.)

25 iesus autem sciens cogitationes eorum dixit illis : omne regnum diuisum contra se desolabitur, sed et ciuitas et domus diuisa contra se non stabit. (*in M.* 12, 12, 14.)

26 si enim satanas satanam eiicit, aduersus se diuisus est. (*in M.* 12, 15.)

28 si autem in spiritu dei eiicio daemonia, utique appropiauit in uobis regnum dei. (*Trin.* 8, 23.)

29 quomodo potest intrare quis in domum fortis, et uasa eius diripere? (*in M.* 12, 16.)

31 omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus: spiritus autem blasphemia non remittetur. (*in M.* 12, 17.)

33 aut facite arborem bonam et fructus eius malos, aut facite arborem malam et fructus eius malos. (*in M.* 12, 18.) : ex fructu enim arbor cognoscitur. (*Ps.* 1, 14.)

35 bonus homo de bono

XII, 18 — super eum spiritum meum : *Ps.* 138, 8, R ; *Trin.* 8, 23. 19 — –non clamabit : P T ; non contendet neque clamabit neque audiet aliquis in plateis uocem eius : *Ps.* 131, 3. 35 — –bono : V. 37 — –tuis : R.

thesauro profert bona. (*Ps.* 52, 9.)

37 ex uerbis tuis iustificaberis aut ex uerbis tuis condemnaberis. (*Ps.* 140, 5.)

41 uiri niniuitae surgent in iudicio et iudicabunt generationem hanc : quia paenitentiam egerunt in praedicatione ionae, et ecce maior hic quam iona.

42 regina austri surget in iudicio, et iudicabit generationem hanc : quia uenit ab ultimis partibus terrae audire sapientiam salomonis, et ecce maior hic salomone. (*Ps.* 2, 44.)

43 cum autem immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida quaerens requiem et non inueniet. (*in M.* 12, 21.)

45 sic erit generationi huic pessimae. (*in M.* 12, 21.)

XIII

1 in illa die exit iesus et sedebat secus mare.

2 et congregatae sunt ad eum turbae, ita ut nauiculam adscenderet. (*in M.* 13, 1.)

8 fructu tricesimo et sexagesimo et centesimo. (*Ps.* 64, 15.)

12 qui enim habet, dabitur ei, et abundabit ; qui autem non habet, et quod habet aurefetur ab eo. (*in M.* 13, 2.)

14 auditu audietis et non intellegetis. (*Ps.* 118, Phé, 3.)

15 incrassatum est cor populi huius. (*Ps.* 140, 12.)

16 uestri autem beati oculi qui uident, et aures quae audiunt. (*in M.* 13, 3.)

17 amen dico uobis, (*Ps.* 118, Caph, 2.) multi prophetae et iusti cupierunt uidere quae uos uiditis et audire quae auditis. (*Ps.* 6, 8 ; 131, 15 ; 13, 5 ; 118, Caph, 2.)

31 simile est regnum caelorum grano sinapis. (*in M.* 13, 4.)

33 simile est regnum caelorum fermento, quod acceptum mulier abscondit in farinae mensuris tribus, donec fermentatum est totum. (*in M.* 13, 5.)

34 ideo in parabolis loquebatur.

35 ut impleretur quod dictum est : aperiam in parabolis os meum. (*Ps.* 1, 3.) eructabo abscondita a constitutione mundi. (*Ps.* 118, Tau, 2.)

XII, 41 — quam iona hic : e.
XIII, 8 — tricensimo et sexensimo et centesimo : L, 17 — concupierunt : *Ps.* 13, 5 ; quaesierunt : *Ps.* 118, Caph, 2.

40 sic erit in consummatione saeculi.

41 mittet filius hominis angelos suos et colligent de regno eius omnia scandala et qui faciunt iniquitatem.

42 et mittet eos in caminum ignis ; ibi erit fletus et stridor dentium.

43 tunc iusti fulgebunt sicut sol in regno patris eorum. qui habet aures, audiat. (*Trin.* 11, 38.)

44 iterum simile est regnum caelorum thesauro abscondito. (*in M.* 13, 7.)

47 iterum simile est regnum caelorum reti misso in in mare. (*in M.* 13, 9.)

51 intellexistis haec omnia ? dicunt ei : ei utique.

52 et ait illis : ideo omnis scriba doctus in regno caelorum. (*in M.* 14, 1.)

53 et factum est, cum consummasset iesus parabolas istas, transiit inde et uenit in patriam suam. (*in M.* 14, 2.)

XIV

1 in illo tempore, audiuit herodes tetrarcha famam iesu, et ait pueris suis.(*in M.* 14, 3.)

16 non habent necesse ire. (*in M.* 14, 10.)

19 benedixit et fregit. (*in M.* 14, 11.)

22 conscendere post haec in nauem discipulos praecipit donec turbas ipse dimitteret;

23 et dimissa turba montem conscendit orare, et uespere facto solus erat. (*in M.* 14, 13.)

27 ego sum. (*in M.* 14,14.)

33 uere filius dei est.

34 cum transfretassent, uenerunt in terram genesar.

35 et cum cognouissent uiri loci illius adorabant eum. (*in M.* 18, 14, 19.)

XV

1 tunc accesserunt ad eum scribae et pharisaei ab ierosolymis, dicentes. (*in M.* 15, 1.)

8 plebs haec labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. (*Ps.* 148, 8.)

9 sine causa colunt me, docentes doctrinas et praecepta hominum. (*Ps.* 51, 21.)

13 omnis plantatio quam non plantauit pater meus eradicabitur. (*Ps.* 1, 15 ; (*Trin.* 6, 25.)

19 de corde enim exeunt cogitationes malae, caedes, lasciuiae, fornicationes, furta, falsitates, blasphemiae et horum similia. (*Ps.* 118, Iod, 18.)

XIII, 43 — aures audiendi : E.
XV, 19 — *Cf. Ps.* 118, Samech, 6 ; 130, 4 ; *Cf* p. 41-42.

20 haec sunt quae communem hominem faciunt. (*Ps.* 118, Samech, 6.)

21 et egressus inde iesus secessit in partes tyri et sidonis ;

22 et ecce mulier chananaea, a finibus illis egressa, clamauit.

26 non licet accipere panem filiorum et dare canibus.

28 o mulier, magna est fides tua.

32 iesus autem, conuocatis discipulis, ait : misereor turbae huic, quia triduum est iam quod perseuerat mecum. (*in M.* 15, 2, 4, 5, 6.)

XVI

1 et accesserunt ad eum pharisaei et sadducaei tenttantes ; et rogauerunt eum ut regnum de caelo istis ostenderet.

4 et relictis illis, abiit.

5 et cum uenisset trans fretum, obliti sunt discipuli eius panes accipere.

6 iesus autem dixit illis : attendite uobis a fermento pharisaeorum et sadducaeorum. (*in M.* 16, 1, 3.)

13 uenit autem iesus in partes caesareae philippi, et interrogabat discipulos suos : (*in M.* 16, 4.) quem me dicunt homines ?

15 uos autem quid dicitis ? (*Ps.* 119, 11.)

16 tu es christus filius dei uiui. (*in M.* 16, 6; *Trin.* 6, 36; *in M.* 14, 17 ; *Trin.* 2, 23.)

17 non caro, non sanguis, reuelauit tibi, sed pater meus qui in caelis est. (*Ps.* 138, 31.)

18 non caro, non sanguis,

19 uobis dabo claues regni caelorum. (*Ps.* 121, 3.)

22 propitius tibi, domine, non erit istud. (*Trin.* 6, 38.)

23 at ipse conuersus petro dixit (*in M.* 16, 9.) : uade retro post me, satanas, scandalum mihi es. (*Ps.* 131, 4 ; *Trin.* 6, 38 ; *in M.* 16, 9, 10.)

24 tum iesus dixit discipulis suis : si quis uult post me uenire, abneget seipsum. (*in M.* 16, 11.)

28 amen dico uobis, quoniam sunt aliqui de adstantibus istis, qui non gustabunt mortem donec uideant filium hominis uenientem in regno suo. (*Trin.* 11, 37 ; *in M.* 17, 1.)

XVII

1 et factum est post dies sex assumpsit iesus petrum

XVI, 16 — tu es filius : *in M.* 14, 17 ; *Trin.* 2, 23. 22 — absit a te : *in M.* 16, 9, 10 ; *cf.* p. 38. 23 — uade retro post me : L V R ; uade post me : P T 28 — mortem non gustabunt : *in M.* 17, 1

et iacobum et iohannem fratrem eius, et ducit illos in montem excelsum seorsum ;

2 transfiguratus est iesus ante eos, et resplenduit facies eius ut sol, uestimenta autem eius facta sunt sicut nix. (*Trin.* 11, 37.)

5 hic est filius meus dilectus. (*Ps.* 138, 6 ; *Trin.* 2, 23 ; 9, 20 ; 12, 14.) in quo bene complacui. (*Trin.* 2, 23 ; 9, 20.) hunc audite. (*Trin.* 9, 20 ; *Ps.* 138, 6.)

14 et cum uenisset ad turbam, accessit ad eum homo genibus prouolutus, dicens : domine, miserere filio meo.

16 generatio incredibilis et peruersa, quousque ero uobiscum.

21 ipsi autem conuersantibus in galilaea, dixit iesus : futurum est ut filius hominis tradetur in manus hominum.

23 et cum uenisset iesus capharnaum, accesserunt qui didrachma exigebant ad petrum. (*in M.* 17, 4, 6, 8, 9, 10.)

24 quid tibi uidetur simon ? reges terrae a quibus accipiunt tributum aut censum ?

26 da pro me et te. (*in M.* 17, 11, 13.)

XVIII

1 in illa die accesserunt discipuli ad iesum, dicentes quis putas maior est in regno caelorum ?

2 qui autem scandalizauerit unum de pusillis istis, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo eius, et demergatur in profondum maris. (*in M.* 18, 1, 2.)

7 uae huic mundo ab scandalis, necesse est enim ueniire scandala : uerumtamen, uae homini illi per quem scandalum uenit. (*in M.* 18, 3.)

8 quod si oculus tuus dexter, aut manus scandalizat te, et si pes dexter, aut manus scandalizat te : erue et abscide abs te. (*Ps.* 118, Phé, 11.)

10 uidete ne contemnatis unum de pusillis istis, qui credunt me. (*in M.* 18, 5.) angeli paruulorum patrem nostrum cotidie uident, qui in caelis est. (*Ps.* 118, Aleph, 8.)

11 filius enim hominis uenit saluare quod perierat. (*Ps.* 118, Tau, 7.)

15 quod si peccauerit in te frater tuus, uade et corripe eum. (*in M.* 18, 7.)

XVII, 5 — bene placui : *Trin.* 9, 20 '; in quo conplacui : *Ps.* 138, 6.
XVIII, 8 — -aut manus... erue et : *Ps.* 120, 7. 10 — *Cf.* p. 36.

18 quaecumque solueritis super terram, soluta erunt et in caelis, et quaecumque ligaueritis super terram erunt ligata et in caelis. (*Ps.* 67, 35.)

22 non usque septies sed usque septuagies septies. (*in M.* 18, 10.)

XIX

1 et factum est, cum locutus esset sermones istos iesus transtulit se in galilaeam, et uenit in fines iudaeae. (*in M.* 19, 1.)

3 tunc accesserunt ad eum pharisaei, tentantes eum et dicentes : si licet homini dimittere uxorem suam, quacumque ex causa ?

13 tunc oblati sunt ei infantes, ut manus his imponeret, et oraret. discipuli autem prohibebant eos. (*in M.* 19, 2, 3.)

14 talium.....regnum caelorum. (*Ps.* 63, 11.)

16 et ecce unus accessit ad eum, et ait illi ; magister quid boni faciam ut habeam uitam aeternam ?

17 quid me uocas bonum ? (*in M*, 19, 4.) unus enim bonus est. (*Ps.* 135, 15.)

26 hoc quidem impossibile est apud homines, possibile autem apud deum. (*in M.* 20, 2.)

27 ecce nos omnia derelequimus et secuti sumus te, quid erit nobis ? (*Ps.* 118, Heth, 4,)

28 amen dico uobis, quod uos qui secuti estis me in regeneratione, (*Ps.* 60, 5 ; 118, Heth, 4.) cum sederit filius hominis in sede maiestatis suae, (*Ps.* 60, 5.) et uos sedebitis super duodecim thronos, iudicantes duodecim tribus israel. (*Ps.* 60, 5 ; 118, Heth, 4 ; 121, 9 ; 131, 21.)

29 omnis qui reliquerit domum uel fratres, uel sorores, aut matrem, aut filios, aut agrum, propter nomen meum centuplum accipiet et uitam aeternam possidebit. (*Frag.* 1, 2.)

XX

1 simile est regnum caelorum homini patri familias qui exiuit primo mane conducere operarios. (*in M.* 20, 5.)

4 ite ad uineam.

6 quid hic statis ?

7 nemo nos conduxit.

XVIII, 18 — quaecumque ligaueritis super terram ligata erunt et in caelis, et q. solueritis s. t. soluta erunt... R. P.

XIX, 27 — omnia derelinquimus : C ; te sumus : R C ; erit de nobis : 28 — me estis : *Ps.* 118, Heth, 4 (*except. man.* p.) tribunalia : *Ps.* 121, 9, V ; thronos : *Ps.* 121, 9, L R P T.

17 et ascendens iesus ierosolymam, assumpsit duodecim discipulos, et ait illis :

18 ecce ascendimus ierolymam.

20 tunc accessit ad eum mater filiorum zebedaei cum filiis suis. (*in M.* 20, 7, 8, 9.)

29 et egredientibus illis ab iericho, secuta est eum turba multa.

30 et ecce duo caeci sedentes super uiam audierunt quod iesus transit. (*in M.* 20, 13.)

31 ad illi magis clamabant (*in M.* 20, 13.)

XXI

1 tunc iesus misit duos ex discipulis suis,

2 dicens : ite in castellum quod contra uos est. (*in M.* 21, 1.)

4 hoc autem factum est ut impleretur quod dictum est per prophetam dicentem :

5 dicite filiae sion : ecce rex tuus uenit tibi mansuetus, sedens super asinam et pullum nouellum subiugalem. (*Ps.* 145, 1.)

9 turba autem et praecedens et consequens clamabat : hosanna filii dauid, benedictus qui uenit in nomine domini. (*in M.* 21, 3.)

13 domus mea domus orationis uocabitur ; uos autem fecistis illam speluncam latronum.

16 ex ore infantium et lactantium perfecisti laudem.

17 et his dictis, ciuitatem egressus, reliquit eos atque in bethania mansit. (*in M.* 21, 4, 5.)

18 mane autem transiens in ciuitatem esurit :

19 et uidens arborem fici unam secus uiam, uenit ad eam. (*in M.* 21, 6.)

21 si fidem habueritis, non solum de ficulnea facietis, sed et si monti huic dixeritis : tolle et iacta te in mari, fiet. (*in M.* 21, 7.)

23 in qua potestate haec agis ? (*Ps.* 58, 12.)

28 homo quidam habebat duos filios. (*in M.* 21, 11.)

33 aliam parabolam audite: homo erat pater familias, et plantauit uineam, et sepem circumdedit ei, et fodit in ea torcular, et turrem aedificauit. (*in M.* 22, 1.)

XXII

2 simile est regnum caelorum homini regi, qui fecit nuptias filio suo, et misit seruos suos uocare inuitatos ad nuptias. (*in M.* 22, 3.)

13 uincti enim manibus et pedibus, in tenebras exteriores deputantur. (*Ps.* 149, 4.)

14 multi enim uocati sunt, sed pauci electi. (*Ps.* 64, 5.)

15 tunc abierunt pharisaei et consilium fecerunt ut eum caperent in uerbo. (*in M.* 23, 1.)

23 in illa die accesserunt ad eum sadducaei, qui dicunt non esse resurrectionem.

29 erratis nescientes scripturas, neque uirtutem dei.

30 non nubent, neque nubentur ; erunt similes angelis dei. (*in M.* 23, 3, 4.)

31 de resurrectione autem mortuorum, non legistis quod dictum est uobis a deo dicente. (*Ps.* 137, 7 ; *in M.* 23, 5.)

32 ego sum deus abraham et deus isaac et deus iacob ? (*Ps.* 51, 18; 137, 7; *in M.* 23, 5.) non est deus mortuorum sed uiuorum. (*Ps.* 51, 18 ; 135, 5 ; 137, 7 ; *in M.* 23, 5.)

34 pharisaei autem audientes quod silentium imposuisset sadducaeis, congregati sunt aduersus eum.

35 et interrogauit eum unum ex his legis doctor. (*in M.* 23, 6.)

37 diliges dominum deum tuum in toto corde tuo et in tota anima tua et in tota mente tua. (*in M.* 23, 6.)

38 hoc est magnum et primum mandatum.

39 secundum uero simile huic : diliges proximum tuum sicut te ipsum.

40 in his duobus mandatis tota lex pendet et prophetae.

44 dixit dominus domino meo : sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. (*in M.* 23, 7, 8.)

45 si dauid in spiritu uocat eum dominum, quomodo dicitis quod filius eius est. (*Ps.* 138, 1.)

XXIII

1 tunc iesus locutus est turbis et discipulis suis, dicens. (*in M.* 24, 1.)

2 super cathedram moysi sederunt scribae et pharisae. (*in M.* 24, 1; *Ps.* 1, 20; 2, 2; 138, 7.)

3 omnia ergo quae dicunt uobis facite et obseruate ; secundum autem opera eorum nolite facere : dicunt enim et non faciunt (*Ps.* 138, 7 ; 1, 10 ; 2, 2.)

10 ne uocemini magistri, quia magister uester christus est. (*Trin.* 9, 18.)

12 omnis enim qui se hu-

XXII, 32 — uiuenticum : *Ps.* 137, 7 ; *in M.* 23, 5.
XXIII, 2 — moysi cathedram : *Ps.* 138, 7. 3 — *Cf.* p. 39. 12 — –enim : V.

miliauerit exaltabitur, et qui se exaltauerit humiliabitur. (*Ps.* 118, Resch, 1.)

13 uae uobis, scribae et pharisaei hypocritae, qui clauditis regnum caelorum. (*in M.* 24, 3.)

14 uae uobis, scribae et pharisaei, qui comeditis domos uiduarum (*in M.* 24, 4.) et occasione longa orantes. (*Ps.* 52, 13.)

15 uae uobis, scribae et pharisaei, qui circuitis mare et aridam.

16 uae uobis duces caeci, qui dicitis : quicumque iurauerit in templum, nihil est.

23 uae uobis scribae et pharisaei hypocritae, qui decimatis mentham, et anethum, et omne olus. (*in M.* 24, 5, 6, 7.)

29 uae uobis scribae et pharisaei, qui aedificatis sepulcra prophetarum. (*in M.* 24, 8.)

37 ierusalem, ierusalem, quae occidis prophetas et lapidas eos qui ad te missi sunt, (*in M.* 24, 10 ; *Ps.* 138, 10.) quotiens uolui colligere filios tuos sicut gallina congregans pullos suos et noluisti ? (*Ps.* 138, 10 ; 56, 3.)

XXIV

1 et egressus de templo ibat, et accesserunt discipuli eius ut ostenderent ei structuram templi. (*in M.* 25, 1.)

6 non est finis. (*in M.* 25, 2.)

13 beati qui manserint usque in finem. (*Ps.* 14, 4.)

17 et qui super tectum est, non descendat tollere de domo aliquid. (*Ps.* 128, 10.)

18 et qui in agro erit, non reuertatur tollere tunicam suam. (*in M.* 25, 5.)

19 uae praegnantibus et nutrientibus. (*in M.* 25, 6.)

27 sicut enim fulgur exit ab oriente, et paret usque ad occidentem, ita erit aduentus filii hominis. (*Ps.* 134, 16.)

28 ubicumque fuerit corpus, ibi congregabuntur aquilae. (*in M.* 25, 8.).

29 statim autem post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur. (*in M.* 26, 1.)

31 emittet angelos suos cum tuba et uoce magna et congregabit electos a quatuor angulis uentorum. (*Ps.* 146, 3.)

XXIII, 14 — comedentes : *Ps.* 52, 13. 37 — interficis : *in M.* 24, 10. congregare : *Ps.* 138, 10, P. quae congregat : *Ps.* 56, 3. + sub alas suas : *Ps.* 56, 3.

XXIV, 17 — in tecto sint descendunt : *in M.* 25, 5.

35 amen dico uobis, (*Ps.* 118, Lamed, 3.) caelum et terra praeteribunt uerba autem mea non praeteribunt. (*Ps.* 1, 16 ; 118, Lamed, 3 ; 138, 12 ; 148, 5.)

44 ideo et uos estote parati, quia nescitis qua hora filius hominis uenturus est. (*Trin.* 9, 67.)

45 quis namque est fidelis seruus et prudens quem constituit dominus super familiam suam ? (*in M.* 27, 1.)

46 beatus ille seruus, quem cum ueniens dominus eius inuenerit sic facientem. (*Trin.* 9, 67.)

50 ueniet dominus serui illius in die, qua non sperat, et hora,qua ignorat,et diuidet eum partemque eius ponet cum hypocritis. (*Ps.* 59, 6.)

XXV

1 tunc similabitur regnum caelorum decem uirginibus. (*in M.* 28, 3.)

2 amen dico uobis, quia nescio uos. (*Trin.* 9, 65 ; *in M.* 27, 5.)

13 uigilate itaque, quia nescitis diem neque horam. (*Trin.* 9, 65.)

14 sicutenim homo peregre proficiscens, uocauit seruos suos, et tradidit illis substantiam suam. (*in M.*27, 6.)

21 serue bone, intra in gaudium domini tui. (*Ps.* 52, 9.)

24 scio quia homo durus es, metis ubi non seminasti et colligis ubi non sparsisti.

25 timui te... ecce quod tuum est. (*in M.* 27, 10, 9.)

29 omni enim habenti, dabitur et abundabit, et qui non habet, etiam quod habet auferetur ab eo. (*Ps.* 68, 19; 118, Beth, 4 ; *in M.* 27, 11.)

31 cum autem uenerit filius hominis in maiestate sua, et omnes angeli cum eo. (*in M.* 28, 1.)

34 uenite, benedicti patris mei, possidete praeparatum uobis regnum a constitutione mundi. (*Ps.* 51, 3; 58, 9; 118, Nun, 9 ; 140, 4; 143, 20; *Trin.* 11, 25 ; 11, 34.)

35 esuirui enim, et dedistis mihi manducarre ; sitiui, et dedistis mihi bibere ; hospes eram et suscepistis me :

36 infirmus, et uisitastis me ; in carcere fui, et liberastis me. (*Ps.* 140, 4.)

40 amen dico uobis, quam-

XXIV, 35 — praeteriet : *Ps.* 118, Lamed, 3.

XXV, 29 — -enim : *Ps.* 68, 19. -et abundabit : *Ps.* 68, 19 ; 118,Beth, 4 V. qui autem : *in M.* 27, 11. 40 — quia quae : *Ps.* 131, 25. ex minimis istis : *Ps.* 131, 25.

diu fecistis uni ex his fratribus minimis, mihi fecistis. (*Ps.* 140, 4 ; 131, 25.)

41 discedite a me, maledicti, in ignem aeternum, quem praeparauit pater meus diabolo et angelis eius. (*Ps.* 118, Ain, 7 ; *Trin.* 11, 32 ; *Ps.* 121, 6 ; 143, 11.)

XXVI

6 cum autem esset iesus in bethania in domo simonis leprosi,

7 accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi. (*in M.* 29, 1.)

12 haec enim mittens unguentum hoc in corpus meum ad sepeliendum me fecit. (*Trin.* 10, 59.)

17 prima autem die azymorum, accesserunt discipuli ad iesum, dicentes : ubi uis paremus tibi pascha manducare. (*in M.* 30, 1.)

19 hymnoque dicto, in montem reuersi sunt. (*in M.* 30, 2.)

31 omnes uos scandalum patiemini in nocte hac. (*Ps.* 52, 12.) percutiam pastorem et dispargentur oues gregis. (*Ps.* 68, 23.)

34 prius quam gallus cantet, ter me negabis. (*in M.* 30, 3.)

36 tunc uenit cum illis iesus in agrum qui dicitur gethsemani, et dicit discipulis suis : sedete hic donec eam illuc orare. (*in M.* 31, 1.)

38 tristis est anima mea usque ad mortem. (*Ps.* 1, 31 ; 1, 32 ; 141, 8 ; *Trin.* 10, 9 ; 10, 36 ; *in M.* 31, 2 ; 31, 5.) sustinete et uigilate mecum.

39 et progressus procidit in faciem suam. (*in M.* 31, 6. pater, si possibile est, transeat a me calix iste ; (*in M.* 31, 2 ; *Trin.* 10, 37 ; *Trin.* 1, 31 ; 1,32 ; 10,9.) sed tamen non sicut ego uolo, sed sicut tu uis. (*in M.* 31, 7, 8 ; *Trin.* 10, 37.)

40 et uenit ad discipulos suos, et inuenit eos dormientes, et ait petro : non potuistis una hora uigilare mecum ?

41 uigilate et orate, ut non intretis in tentationem. (*Trin.* 10, 37.) spiritus quidem promptus est, caro autem infirma. (*in M.* 31, 2, 9.)

42 pater, non potest tran-

XXV. 41 — abite in ignem : *Ps.* 143, 11 ; abite maledicti in : *Ps.* 121, 6. praeparatum ignem : *Ps.* 121, 6.

XXVI, 17 — -die : E F. dispargentur : V L ; -dispergentur : R P T. 39 — pater + meus : *in M.* 31, 7 ; *Trin.* 10, 37. 42 — pater + meus : *Trin.* 10, 39. si non potest hic calix transire : *in M.* 31, 2 ; non potest calix iste transire a me : *Trin.* 10, 39.

sire calix iste nisi illum bibam, fiat uoluntas tua. (*in M.* 31, 10 ; 31, 2 ; *Trin.* 10, 39 ; 11, 30.)

45 dormite iam et requiescite. (*in M.* 31, 11 ; *Trin.* 10, 40.)

47 adhuc eo loquente, ecce iudas, unus de duodecim, uenit, et cum eo plurima turba.

51 unus autem ex his qui erant cum eo, gladium exferens, seruo principis sacerdotum aurem abscidit ;

52 eique dominus ait : conuerte gladium tuum in locum suum : omnes enim qui gladio utuntur, gladio peribunt. (*in M.* 32, 1, 2.)

53 duodecim milia legionum angelorum. (*Ps.* 53, 1.)

63 adiuro te per deum uiuum, ut dicas nobis si tu es christus filius dei.

64 et dicit illi iesus : (*Ps.* 2, 25,) tu dixisti. (*Ps.* 2, 25 ; *in M.* 32, 3, 7.) uerum dico uobis, amodo uidebitis filium hominis sedentem a dextris uirtutis, et uenientem cum nubibus caeli. (*Ps.* 2, 27 ; *Trin.* 10, 31 ; 1, 32 ; 6, 25.)

72 non noui hominem. (*in M.* 31, 5.)

XXVII

3 tunc uidem iudas, qui eum tradidit, quoniam damnatus est. (*in M.* 32, 5.)

4 qui responderunt : quid ad nos ? tu uideris.

6 quia pretium sanguinis est. (*in M.* 32, 5, 6.)

11 tu es rex iudaeorum? (*Ps.* 2, 24.) tu dicis. (*in M.* 32, 7.)

19 sedente autem pilato pro tribunali, misit ad illum uxor sua dicens : nihil tibi sit et iusto isti. (*in M.* 33, 5.)

40 hic est qui destruebat templum dei, et in triduum illud reaedificabat. (*in M.* 33, 5.)

46 deus, deus meus, quare me dereliquisti ? (*Ps.* 68, 2 ; *in M.* 33, 6 ; *Trin.* 1, 31, 32 ; 6, 25 ; 10, 9.)

51 mouetur terra, petrae scissae sunt,

52 et monumenta aperta sunt, et multa corpora sanctorum dormientium surrexerunt. (*in M.* 33, 7.)

54 uere dei filius erat iste. (*Ps.* 58, 10 ; *Trin.* 3, 11 ; 6. 52.)

XXVIII

16 undecim autem discipuli eius abierunt in galilaeam in montem ubi constituerat illis iesus. (*in M.* 33.)

XXVII, 46 — deus meus, deus meus : *Trin.* 10, 9.

18 accedens iesus locutus est eis, dicens : (*in* M. 33, 3.) data est mihi omnis potestas in caelo et in terra. (*in M.* 33, 3 ; *Ps.* 65, 12 ; *Trin.* 11, 18,)

19 euntes nunc docete omnes gentes (*Ps.* 65, 12 ; *Trin.* 2, 1 ; *in M.* 33, 3.) baptizantes eos in nomine patris et filii et spiritus sancti. (*in M. Trin.* 2, 1 ; *Syn.* 29.)

20 docentes eos seruare omnia quaecumque mando uobis (*in M.* 33, 4 ; *Trin.* 2, 1.) et ecce ego uosbiscum sum omnibus diebus uitae, usque in consummationem saeculi. (*Ps.* 56, 10 ; 123, 3 ; 124, 6 ; 126, 9 ; 137, 17 ; 142, 14 ; *Trin.* 2, 1 ; *in M.* 33, 3.)

Secundum Lucam

I

35 spiritus sanctus de super ueniet in te, et uirtus altissimi obumbrabit tibi; (*Trin.* 2, 26) et quod ex te nascetur sanctum, uocabitur filius dei. (*Ps.* 59, 6 ; 67, 19.)

78 oriens ex alto. (*Ps.* 67, 34.)

II

29 nunc dimitte seruum tuum domine secundum uerbum tuum in pace :

30 quia uiderunt oculi mei salutare tuum,

31 quod praeparasti in conspectu uniuersorum populorum,

32 lumen in reuelationem gentium. (*Ps.* 13, 5.)

33 et erat ioseph et mater eius. (*in M.* 1, 3.)

35.....animam gladius pertransibit, ut reuelentur multorum cordium cogitationes. (*Ps.* 118, Gimel, 12.)

37 ...non discebat a templo, ieiuniis et obsecrationibus seruiens die ac nocte. (*Ps.* 14, 4.)

III

4 parate uias domini, rectas facite semitas eius ;

5 omnis uallis implebitur et omnis collis humiliabitur (*Ps.* 67, 6.)

XXVIII, 18 — -omnis : *Ps.* 65, 12, P T : *alit.*: *Ps.* 2. 30 ; 131, 2 ; 143, 7. 19 — *alit.*: *Syn.* 11, 29. 20 — mandaui : *in M.* 33, 4. et ecce ego... *omn. differunt inter se.*

II, 30 — quoniam: R. 32 — in reuelatione : R; usque in reuelatione : r.

III, 5 — replebitur : P T.

6 uidebit omnis caro salutare dei. (*Ps.* 55, 5.)

7 natio uiperarum, quis monstrauit uobis fugere a futura ira ? (*Ps.* 2, 18.)

8 nolite praeferre inter uos, dicentes : patrem habemus abraham ; potens est enim deus ex lapidibus istis suscitare filios abrahae. (*Ps.* 65, 15.)

IV

5 et duxit illum diabolus in montem altissimum, et ostendit illi omnia regna orbis terrae in momento temporis.

6 ait ad illum diabolus : tibi dabo potestatem hanc et gloriam eorum quia mihi tradita sunt. (*Ps.* 2, 42.)

18 spiritus domini super me, propter quod unxit me praedicare captiuis remissionem et caecis uisionem, dimittere confractos in remissionem, praedicare annum domini acceptum.

21 quia hodie impleta est prophetia haec in auribus uestris. (*Ps.* 50, 20.)

34 Scimus qui sis, sanctus dei. (*Ps.* 67, 19.)

VI

5 dominus est enim sabbati filius hominis? (*Trin.* 7, 21.)

25 uae uobis qui ridetis, quoniam flebitis. (*Ps.* 122, 13.)

VIII

28 quid mihi et tibi est, iesu, fili dei altissimi ? (*Trin.* 6, 49.)

45 quis me tetigit ? (*Ps.* 119, 11.)

IX

41 natio praua et peruersa (*Ps.* 118, Aïn, 17.)

60 sine mortuos sepelire mortuos. (*Ps.* 67, 8.)

62 nemo retro respiciens et aratrum tenens aptus est regno caelorum. (*Ps.* 122, 5.)

X

18 cecidisse de caelo satanan modo fulguris. (*Ps.* 67, 2.)

19 ecce dedi uobis potestatem calcare super serpentes et scorpiones et super omnem uirtutem innimici. (*Ps.* 118, Caph. 5.)

20 gaudete et exultate, quia nomina uestra scripta sunt in caelis. (*Ps.* 68, 24.)

IV, 18 — propterea : *Trin.* 8, 23 ; *post* me sanare contritos cor de *Ps.* 146, 4 ; uisionem : *Ps.* 146, 4 ; in requiem : *Ps.* 52, 20, L ; 146, 4 ; *post* acceptum + et diem retributionis : *Ps.* 146, 4. 34 — sancte : R.
IX, 60 — sine : V, sinite : R P T.
X, 18 — fulgoris : R P. 20 — in caelo : R P T.

21 confitebor tibi, domine pater, domine caelorum et terrae, quoniam abscondisti haec a sapientibus et prudentibus et reuelasti ea paruulis. (*Ps.* 66, 6.)

22 omnia mihi tradita sunt a patre meo. (*Trin.* 11, 29.)

24 multi prophetae et iusti cupierunt uidere quae uos uidetis et audire quae auditis. (*Ps.* 13, 5 ; 68, 8.)

XI

9 petite et dabitur uobis, (*Ps.* 60, 5 ; *Trin.* 1, 37.) quaerite et inuenietis, pulsate et aperietur uobis. (*Trin.* 1, 37.)

52 uae uobis legis doctores qui abstulistis clauem scientiae : ipsi non introitis, et introeuntes non sinitis introire. (*Instructio Psal.* 5.)

XII

7 nonne et capilli capitis uestris numerati sunt ? (*Ps.* 146, 5.)

35 sint lumbi uestri praecincti et lucernae uestrae ardentes. (*Ps.* 118, Nun, 3.)

49 ignem ueni mittere in terram ; et quid uolo si iam accensus est. (*Ps.* 119, 14.)

50 adhuc habeo aliud baptisma baptisari. (*Ps.* 118, Gimel, 5.)

52 erunt enim ex hoc quippe in una domo diuisi, tres in duo et duo super tres diuidentur. (*in M.* 10, 22.)

XIII

16 hanc filiam abrahae, quam ligauerat satanas decem et octo annis, nonne oportuit solui in die sabbati ? (*Ps.* 136, 3.)

XIV

11 quia qui se exaltat, humiliabitur ; et qui se humiliat, exaltabitur. (*Ps.* 118, Ghimel, 16.)

26 si quis uenit ad me et non oderit patrem suum et matrem suam et uxorem et filios et fratres et sorores, adhuc etiam et animam suam non potest meus discipulus esse. (*Ps.* 118, Samech, 2.)

27 et si quis non portat crucem suam et uenit post me, non poterit meus discipulus esse. (*Ps.* 118, Samech, 3.)

XV

21 peccaui pater in caelo-

X, 21 — *cf. p.* 39. 24 — concupierunt : *Ps.* 13, 5. Vr ; quae uos auditis : *Ps.* 68, 8, P.

XIII, 16 — *cf.* : *Ps.* 67, 8 ; 118, Heth, 14 ; 145, 5.

XIV, 26 — -et matrem suam : R ; -suam : C p ; aut uxorem aut filios aut...: R.

et coram te. (*Ps.* 118, Aïn, 12.)

XVI

25 fili, recordare quia recepisti bona in uita tua, et lazarus similiter mala ; nunc autem hic consolatur, tu uero cruciaris. (*Ps.* 122, 11.)

XVII

20 non uenit regnum dei cum obseruatione,

21 neque dicent : ecce hic, ecce illic, ecce enim regnum dei intra uos est. (*Ps.* 2, 42.)

XVIII

8 amen dico uobis cum uenerit filius hominis putatis inueniet fidem super terram. (*Ps.* 14, 8.)

11 gratias tibi ago, domine, quod non sum sicut caeteri homines, adulteri, auari, sicut et hic publicanus, erat autem publicanus in secreto orans ; domine, miserere mihi peccatori. (*Ps.* 14, 11.)

13 amen dico uobis quia magis iustificatus egressus est publicanus quam pharisaeus. (*Ps.* 14, 11 ; 125, 10.)

19 quid me dicis bonum ? nemo est bonus nisi unus deus. (*Trin.* 1, 29.)

XX

2 in qua potestate haec agis ? (*Ps.* 58, 11.)

XXII

3 intrauit satanas in iudam qui cognominatur scariotha. (*Ps.* 128, 3.)

15 desiderio concupiui hoc manducare. (*Ps.* 68, 17 ; 139, 12.)

26 qui uult esse ex uobis maior, fiat omnium minimus. (*Ps.* 118, Resch, 1.)

28 quoniam perstitistis mecum in omnibus tentationibus. (*Ps.* 138, 38.)

31 ecce satanas expetiuit uos ut uos cerneret sicut triticum,

32 ego autem rogaui pro te ut non deficeret fides tua. (*Trin.* 10, 38.)

XXIII

21 crucifige, crucifige. (*Ps* 58, 11 ; 139, 14.)

31 quia si in humido ligno haec faciunt, in arido quid fiet. (*Ps.* 1, 14.)

42 memento mei, domine

XVI, 25 — -hic : G.
XVII, 21 — *cf.* p 39.
XVIII, 8 — numquid cum... inueniet : *Ps.* 58, 9. 11 — *cf. p.* 40
XXII, 32 — uentilet : E.
XXIII, 42 — domine, memento mei : *Ps.* 134, 22.

cum ueneris in regnum tuum (*Ps.* 2, 24 ; 65, 26 ; 134, 22.)

43 amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso. (*Ps.* 1, 14; 65, 26; 134, 22 ; 138, 24 ; *Trin.* 1, 12 ; 10, 34.)

46 pater, commendo in manus tuas spiritum meum. (*Ps.* 53, 1 ; 141 ; 5 ; *Trin.* 1, 31 ; 10, 9 ; 10, 34 ; 10, 71.)

XXIV

18 tu solus peregrinus es in hierusalem et non cognouisti quae facta sunt in ea in diebus his ? (*Ps.* 68, 12.)

38 quid conturbati estis, et quae cogitationes ascenderunt in corde uestro ?

39 uidete manus meas et pedes meos, quoniam ipse ego sum : palpate et uidete, quoniam spiritus carnem et ossa non habet, sicut me uidetis habentem. (*Ps.*137, 9.)

44 haec sunt uerba mea, quae locutus sum ad uos, cum adhuc essem uobiscum, quoniam (*Ps.* 138, 1.) oportebat (*Ps.* 138, 1 ; 125, 2 ;) omnia impleri quae scripta sunt in lege moysi et in prophetis et in psalmis de me. (*Instr. Ps.* 6 ; *Ps.* 125, 2 ; 138 1.)

46 quoniam sic scriptum est, christum pati et resurgere ex mortuis tertia die.

47 et praedicari in nomine eius paenitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes. (*Ps.* 125, 2.)

Secundum Marcum

I

11 tu es filius meus. (*Trin.* 6, 27.)

24 scimus qui sis, sanctus dei. (*Ps.* 67, 19.)

II

22 nemo mittit uinum nouum in utres ueteres. (*Ps.* 118, Caph, 4.)

IV

25 omni habenti dabitur, qui autem non habet, etiam quod habet auferetur ab eo. (*Ps.* 68, 19.)

V

30 quis me tetigit ? (*Ps.* 119, 11.)

XXIV, 39 — et manus meas et pedes : P T ; habere : R. 44 — *cf. p.* 40-41 ; –et psalmis : *Ps.* 125, 2.

VI

18 non tibi licet facere istud. (*Cont. Const.* 6.)

VII

6 plebs haec labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. (*Ps.* 148, 8.)

X

17 magister bone, quid boni faciam. (*Trin.* 9, 16.)

18 quid me dicis bonum ? nemo est bonus nisi unus deus. (*Trin.* 9, 2; 9, 15, 16 ; 4, 8.)

21 unum tibi deest : uade, quaecumque habes uende et da pauperibus, et habebis thesaurum in caelo, et ueni sequere me. (*Trin.* 9, 17.)

41 qui uoluerit in uobis esse primus, sit omnium nouissimus. (*Ps.* 134, 15.)

XII

29 audi israel, dominus tuus unus est. (*Trin.* 4, 8 ; 5, 1 ; 9, 24.)

30 et diliges dominum deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex totis uisceribus tuis, et ex tota uirtute tua, hoc est primum mandatum.

31 secundum simile illi : diliges proximum tuum tanquam te ipsum. maius autem horum mandatum non est. (*Trin.* 9, 44.)

32 bene dixisti, magister, in ueritate, quod unus sit deus, nec est alius praeter illum.

33 ita diligendus ex toto corde, et ex totis uiribus, et ex tota anima, et diligere proximum tanquam se ipsum, hoc maius est omnibus holocaustomatis et sacrificiis. (*Trin.* 9, 24.)

34 uidens autem iesus quod sapienter respondisset, dixit illi: non es longe a regno dei. (*Trin.* 9, 25.) et nemo iam audebat eum interrogare. (*Trin.* 9, 26.)

35 et respondens iesus dixit docens in templo : quomodo dicunt scribae christum filium esse dauid ?

36 ipse enim dauid dicit in spiritu sancto : dixit dominus domino meo sede a dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum (*Trin.* 9, 26.)

37 ipse dauid dicit eum dominum, et unde est filius eius (*Trin.* 9, 26.)

XIII

31 caelum et terra praeteribunt, uerba autem mea non

praeteribunt. (*Ps.* 148, 5 ; *Trin.* 10, 42.)

32 de die autem illa et hora, nemo scit, neque angeli in caelis, neque filius, nisi pater solus (*Trin.* 1, 29, 30 ; 9, 2, 58 ; *Syn.* 85.)

XIV

36 abba, pater, possibilia tibi omnia sunt ; (*Trin.* 9, 72 ; 10, 30, 38) transfer hunc calicem a me (*Trin.* 10, 30.)

XV

31 saluos fecit alios, se ipsum saluum facere non potest. (*Ps.* 69, 3.)

34 deus, deus meus, quare me dereliquisti (*Trin.* 10, 31 60, 71 ; *Ps.* 141, 6.)

XV, 31 — deus meus, quare : *Ps.* 141, 6.

CHAPITRE SECOND

LE TEXTE DE SAINT MATHIEU D'APRÈS SAINT HILAIRE DE POITIERS

Pour la comparaison des textes Vieux Latins avec le texte de saint Hilaire, on est obligé de procéder par parties. Les manuscrits Vieux Latins, en effet, ne fournissent pas toujours un texte d'une homogénéité parfaite : chaque partie peut avoir un caractère légèrement différent ; il peut même arriver qu'un Codex nous ait conservé le texte Vieux Latin, par exemple dans les Evangiles, tandis que, pour le le reste, il nous donne simplement le texte de la Vulgate. Aussi bien, après une démonstration faite pour une section, faut-il se garder avec soin d'une généralisation imprudente. C'est pour cette raison que l'on examinera ici séparément chaque Evangile.

Le but de cette étude étant, d'abord, de rechercher les tendances générales du texte de saint Hilaire, et, de plus, si possible, ses affinités particulières avec tel ou tel manuscrit, force nous sera de citer tous les manuscrits Vieux Latins que nous connaissons. Car, si nous prenions de façon rigoureuse, les deux affirmations que nous avons relevées : d'une part que le

texte *b* est le texte européen par excellence et, d'autre part, que le texte de saint Hilaire doit être regardé comme l' « un des principaux répondants du texte européen », nous pourrions nous borner à examiner les rapports existant entre ces deux textes. Mais il ne faut, à notre avis, considérer ces deux assertions que comme deux hypothèses qui n'ont pas encore été scientifiquement prouvées, et qu'il nous appartient de contrôler. Or, cette vérification doit être faite à l'aide de tous les éléments de solution que nous possédons.

Enfin, il faut remarquer que dans cette étude nous ne devons pas nous contenter seulement d'un examen général ou portant seulement sur des points importants. S'il s'agissait d'un texte grec, nous serions limités, pour établir le rapport d'origine entre deux manuscrits, aux seules divergences de leçons. Mais les Versions ont cet avantage de ne pas nous présenter seulement des leçons différentes ; elles nous fournissent encore, là où la leçon originale est la même, des différences de traductions. On voit ainsi et les facilités plus grandes qu'elles nous offrent pour saisir les rapports existant entre les différents manuscrits, et l'absolue nécessité de s'attacher aux détails.

Faisons maintenant l'application de ce que l'on vient de dire à l'Evangile de saint Mathieu tel que nous le fournit saint Hilaire.

Notre but immédiat est de rechercher quels rapports existent entre les textes Vieux Latins et l'Evangile en usage en Gaule au IV^e^ siècle, tel du moins que nous avons essayé de le reconstituer à l'aide des

œuvres de saint Hilaire de Poitiers. Or, il nous reste pour l'Evangile de saint Mathieu 16 témoins Vieux Latins. Ce sont les manuscrits *a b c d e f ff*^{1} *ff*^{2} *g*^{1} *h k n q r r*^{2} *aur*. Ce dernier manuscrit, il est vrai, le Codex Aureus Holmiensis, est considéré par un grand nombre comme ne renfermant autre chose que le texte de la Vulgate avec certaines leçons Vieilles Latines. Nous nous en sommes servi cependant, parce qu'il marque un état plus avancé du texte, peut-être celui du texte de saint Hilaire, si les manuscrits qui renferment ses œuvres ont subi de la part des copistes qui les transcrivirent des corrections destinées à les conformer au modèle de texte courant à leur époque.

C'est sur cette base, comprenant la totalité des manuscrits actuellement connus, que nous avons établi nos comparaisons. Il nous est impossible de reproduire ici dans sa totalité la collation des textes Vieux Latins que nous avons faite en regard du texte de saint Hilaire. Nous avons dû nous borner à donner un exemple du procédé par lequel on peut arriver à des conclusions. Au reste, la démonstration peut tout aussi bien se faire (ainsi en a jugé le Dr Sanday dans son étude sur les rapports du manuscrit Vieux Latin *k* soit avec le texte de saint Cyprien soit avec le Codex *e*) par l'analyse de deux ou trois chapitres seulement ; la proportion des ressemblances et des différences est sensiblement la même dans tout l'Evangile de saint Mathieu, et ce qui peut, dans un chapitre, paraître rapprochement exagéré et occasionnel de tel ou tel manuscrit, ne subsiste certainement pas, si l'on y ajoute l'examen de deux autres chapitres.

Nous citerons les chapitres XVII, XVIII et XIX de saint Mathieu. Ce qui nous a déterminé à faire ce choix, c'est le fait des lacunes nombreuses de certains manuscrits Vieux Latins : tous ont plus ou moins subi des détériorations et quelques-uns sont considérablement mutilés. Il importait donc de choisir, autant qu'il était possible de le faire, des passages suivis où nous ayons dans tous les manuscrits un texte complet. Or, jusqu'aux chapitres indiqués plus haut, le Codex Usserianus I — ici l'un des plus importants, on le verra — est très mutilé et ne nous fournit qu'un texte fragmentaire, là même où le codex subsiste encore. Le manuscrit *k*, il est vrai, fait ici complètement défaut ; mais nous avons le Codex *e* dont la parenté étroite avec *k* est un fait indiscutable, ainsi que l'a montré le Dr Sanday, et il peut utilement remplacer *k* comme représentant du groupe africain. Le manuscrit *h* (Claromontanus) manque jusqu'au chapitre XVIII, verset 13 ; le texte *n* nous fait défaut du chapitre XVIII, verset 20 au chapitre XIX, verset 20, mais en raison de sa grande ressemblance avec le Codex Vercellensis (*a*) cette lacune ne présente pas de graves inconvénients. Le Codex Usserianus II nous manque du chapitre XVIII, verset 31 jusqu'au chapitre XIX, verset 26. Je ne relève pas les petites lacunes qui peuvent se présenter dans tel ou tel manuscrit : elles sont généralement sans grande importance, excepté dans le cas du Codex Usserianus I, qui, bien que nous offrant un texte d'une intégrité suffisante pour permettre de porter un jugement, ne laisse pas que d'être inutilisable dans un certain nombre de passages. Il

va sans dire que l'on ne s'occupe pas ici du fond commun à saint Hilaire et à tous les Vieux Latins, mais seulement des passages où saint Hilaire présente un texte différent d'au moins un des manuscrits.

Ces variantes de saint Hilaire ont été disposées sur deux colonnes. Dans celle de gauche on a rangé les passages spéciaux à saint Hilaire et à un ou deux manuscrits Vieux Latins. Dans la colonne de droite se trouvent toutes les variantes où saint Hilaire est soutenu par plus de deux Vieux Latins. Cette disposition a l'avantage de mettre mieux en lumière et les variantes tout à fait spéciales à saint Hilaire, et les passages où, se séparant de la masse des témoins, il a encore en sa faveur l'appui d'un ou deux manuscrits. Les manuscrits sont énoncés à la suite de saint Hilaire lorsqu'ils ont la même leçon que lui ; s'ils divergent, leurs leçons sont placées au-dessous de la variante qu'il soutient. Lorsque le signe critique d'un manuscrit n'est pas porté, le manuscrit fait défaut à cet endroit.

Leçons spéciales à saint Hilaire ou communes à saint Hilaire et à un ou deux Vieux Latins.	*Leçons communes à saint Hilaire et à plus de deux Vieux Latins.*
MATTH. XVII.	
	1 et factum est *H a b c d e ff¹ ff² g¹ r²*
	factum est *f l q aur*
	dies sex *H a b c d e f ff¹ g¹ l q r² aur*
	diem sextum *ff¹*

assumpsit *omn.* (*d* : susscepit)
adsumit *l*
ducit illos *H a b c f ff¹ ff² g¹ l n q*
duxit illos r^2
eleuauit eos *d*
imposuit illos *e*
ducit eos *aur*
excelsum seorsum *H a b c f ff² g¹ l n q r* (?) r^2 *aur.*
excelsum nimis *d*
altum separatim *e*
altum montem secreto *ff¹*
2 transfiguratus est *H b c d ff¹ ff² g¹ l n q r aur*
et transfiguratus est r^2
transfigurauit se *f*
transfiguratum est *a*
confortatus est *e*
ante eos *H a b c ff² g¹ l n q r aur*
ante eos r^2
in conspectu eorum *f*
coram illis *d ff¹*
coram ipsis *c*
et resplenduit facies eius *H a b c f ff² g¹ l n q* r^2 *aur*
et effulsit uultus eius *d*
et effulsit facies eius *ff¹*
et fulgebat uultus eius *e*

ut sol *H*
sicut sol *omn.* (*ff¹* : lux)
-alba *H* r^2

alba *a c d e f g¹ l n q aur*
candida *b ff¹ ff²*

sicut nix *H a b c d e f ff¹ ff² g¹ l n r r² aur*
sicut lumen *q*
dilectus *H a b d f ff² g¹ l n q r² aur*
-dilectus *r*
dilectissimus *c e*
carissimus *ff¹*
bene complacui *H d ff¹ g¹ r*
mihi bene complacui *a b c f ff² l n q r²*
bene sensi *e*

hunc audite *H*
ipsum audite *a b c e f ff² g¹ l n q aur*
audite ipsum *r²*
audite eum *d ff¹*

14 cum uenisset ad turbam *H a b c d f ff² g¹ n r r²*
cum uenisset ad turbas *aur*
cum uenisset ad turbam *e*
cum uenisset ad turbam *q*
ecce de turba *ff¹*
genibus prouolutus *H f ff¹ l r r²*
genibus prouolutus ante eum *c*
genibus prouolutans ante eum *a*
genibus prouolutus ante eum *b ff¹ g¹ n q aur*

prouolutus genibus *e*
adgeniculans ante eum *d*
dicens *H a c d e ff² g¹ l n q r r² aur*
et dicens *f*
depraecans et dicens *ff¹*
rogans eum et dicens *b*
filio meo *H a b c e f ff¹ ff² g¹ l n r² aur*
filii mei *d q*
17 generatio incredibilis *H a b e n q r* (*?*)
generatio incredula *c d f ff² g¹ l r² aur*
natio incredula *ff¹*
ero uobiscum *H a b f ff² g¹ l n q r² aur*
uobiscum ero *d*
uobiscum sum *c ff¹*
ero apud uos *e*
21 ipsi autem conuersantibus in galilea *H a b d n r r²*
conuersantibus autem eis in galilea *f g¹ l*
conuersantibus autem ipsis in galileam *q*
conuersantibus autem illis in galileam *aur*
ipsis autem reuersentibus in galileam *c*
redeuntibus autem eis in galileam *ff¹*
cum autem regrederetur in galileam *e*

ipsis autem conuersantibus in galileam ff^2

dixit iesus $H\ b\ r\ aur$
dixit illis iesus $a\ c\ e\ f\ ff^2\ g^1\ l\ n\ q$
dixit illi iesus r^2
dixit eis iesus d
ait iesus ff^1

futurum est $H\ a\ b\ c\ f\ ff^2\ n\ q\ r$
futurum est enim r^2
futurum est ut $l\ aur$
incipiet $d\ e\ ff^1$
tradetur $H\ a\ b\ c\ f\ ff^2\ g^1\ r^2$
tradatur $n\ q\ r$
tradi $d\ e\ ff^1$
tradendus est $l\ aur$
in manus hominum $H\ a\ b\ c\ d\ e\ f\ ff^2\ l\ q\ r^2\ aur$
in manibus hominum $g^1\ n$
in manibus peccatorum ff^1

uenisset iesus H 23
uenisset iesus in $r\ r^2$
uenisset iesus $g^1\ l$
uenissent $a\ b\ c\ e\ ff^1\ ff^2\ n\ q\ aur$
uenientibus autem eis f

qui didrachma exigebant $H\ b\ ff^2\ g^1\ q\ r\ r^2$
hi qui tributum exigent ff^1
qui tributum exigebant $a\ c\ f\ n$
qui tributum accipiunt e

MATTH. XVII

qui didrachma accipiebant *l aur*
ad petrum *H b c e f ff² g¹ l q r r² aur*
ad petrum *ff¹*

tributum aut *H* 24
tributa aut *e*
uectigal aut *d*
tributum uel *a b c f ff¹ ff² g¹ l n q r² aur*
pro me et te *H r*
eis pro me et te *c d f ff² g¹ l n q r²*
illis pro me et te *e*
eis pro me et pro te *a b ff¹ aur*

MATTH. XVIII

1 in illa die *H a b c e ff¹ g¹ n r r² aur*
in illa hora *d f ff² l q*
dicentes *H a b c d f ff¹ ff² g¹ l n q r r² aur*
et dixerunt illi *e*
qui putas maior est *H f ff² l r r² aur*
quis utique maior est *b g¹*
quisnam maior est *e*
quis nunc maior est *d*
quisnam erit maior *c*
quis erit maior *ff¹*
6 qui autem scandalizauerit *H a c d e f ff² g¹ l n q r² aur*

quicumque autem scandalizauerit ff^1
qui autem scandalizat *b*
de pusillis istis *b c* ff^1 ff^2 g^1 *l q* r^2 *aur*
de pusillis istis *a n*
de minimis istis *d*
ex pusillis istis *e f*

-qui in me credunt *H*
qui in me credunt *a b c f* ff^1 ff^2 g^1 *l n* r^2 *aur*
qui credunt in me *e d*
credentibus in me *q*

expedit ei *H a b c d f* ff^2 g^1 *l n q r* r^2 *aur*
expedit illi ff^1
utile est illi *e*
in collo eius *H a b c f* ff^2 g^1 *l n q r aur*
collo eius ff^1
in collo eius suspendatur r^2
in collum eius *e*
et demergatur *H a b f* ff^2 g^1 *l n q* r^2 *aur*
et praecipitetur *c e* ff^1
et demergi *d*
in profundum maris *H a b e f* ff^1 ff^2 g^1 *l n q* r^2
in profundo maris *c aur*
in pelago maris *d*

uae huic mundo *H f* r^2 7
uae autem huic mundo *a b c* ff^1 ff^2 g^1 *n*
uae mundo *d e l aur*

ab scandalis *H b c e f* ff^1 ff^2 g^1

l q r² aur
a scandalis *a d ff² n q*
uenire scandala *H a b c d ff¹ ff² g¹ n r²*
scandala uenire *e*
uenire scandalum *q*
ut ueniant scandala *f l aur*
uerumtamen *H omn.*
uerumtamen dico uobis *r²*
homini illi *H a b c e f ff¹ ff² g¹ l n q*
homini *d r³ aur*
scandalum uenit *H a b c d e f ff² g¹ l q r aur*
scandalum ueniet *ff¹ n*

quod si oculus tuus dexter scandalizat te et si pes dexter aut manus scandalizat te erue et abscide abs te *H*
(*Les Vieux Latins donnent des leçons différentes; ce n'est pas une citation littérale mais de mémoire. r¹ n'existe pas*)

8

10 de pusillis istis *H f q r r²*
de his pusillis *e l*
ex his pusillis *a b ff¹ ff² n aur*
ex pusillis his *c*
ex pusillis *g¹*
horum minimorum *d*

qui credunt me *H r* (?)

-qui credunt me *a e f l n q aur*
qui credunt in me *b c d ff² g¹*
qui in me credunt *r²*
credentibus in me *ff¹*
angeli paruulorum *H*
dico enim uobis quod (*uel* quia) angeli eorum *omn.*
patrem nostrum cotidie uident *H*
in caelis semper uident faciem patris mei *omn.*
filius enim hominis uenit *H*
uenit enim filius hominis *c d f ff² g¹ l q r aur*
uenit autem filius hominis *a n*
uenit filius hominis *b r²*

15 quod si *H a b c ff¹ ff² g¹ h n q r²*
si autem *d e f l q aur*
et corripe *H a b c e f g¹ h l n q aur*
corripe *ff¹ ff² r²*
argue *d*
eum *H a b d e f ff² g¹ h n q r² aur*
illum *c ff¹ l*

quaecumque solueritis super terram, soluta erunt et in caelis...
(*la citation doit être de mémoire : l'ordre est inverse de celui reçu partout*) 18

non usque septies *H*
non dico tibi usque septies : *omn.* 22

1 locutus esset *H a b c d e ff¹ ff² g¹ q r*
consummasset *f h l aur*
sermones istos iesus *H a b r*
sermones istos *c aur*
iesus sermones istos *f ff¹ ff² g¹ h l q*
iesus sermones hos *d*
iesus uerba ista *e*

in galilaea *H r* (eam)
a galilaeam *ff² g¹*
a galilaea *a b c d e f ff¹ l aur*
de galilaea *h*

fines iudaeae *H b e f ff¹ g¹ l q aur*
finibus indaeae *a c d ff² h*

tunc accesserunt *H* 3
et accesserunt *omn.* (*r¹* ?)

et dicentes *H a b f ff¹ ff² g¹ l q aur*
et dicentes ei *h*
et dicentes illi *c*
et dicunt illi *d*
et aiunt *e*

quacumque ex causa *H a b c f ff² g¹ h l q aur*
ex quacumque causa *ff¹*
per omnem causam *d*
ex omni causa *e*

13 infantes *H a c e ff¹ g¹ h r*
pueri *b d ff² q*
paruuli *f l aur*

manus his imponeret *H*
manus eis imponeret *a b c f ff² h l q aur*
manus illis imponeret *e*

manus eius imponeret g^1
manus imponeret ff^1
imponeret manus eis d

et oraret $H\,b\,c\,d\,f\,ff^1\,ff^2\,g^1\,h\,q\,r\,aur$
et oraret l
et curaret a
et adorarent e
discipuli autem $H\,b\,d\,e\,ff^2\,g^1\,l\,q\,r\,aur$
discipuli autem eius $a\,c\,f\,ff^1\,h$
prohibebant eos $H\,a\,b\,c\,f\,ff^1\,ff^2\,h\,q\,aur$
corripiebant eos e
increpabant eos $g\,l$
comminati sunt eis d

16 accessit ad eum et ait illi $H\,ff^1\,ff^2\,h\,q\,r$
accedens ait illi $d\,g^1\,l\,aur$
accessit ad eum et dixit $e\,f$
accessit ad eum et dixit illi a
accessit ad illum et dixit $b\,c$
magister $H\,a\,d\,e\,ff^1$
magister bone $b\,c\,f\,ff^2\,g^1\,h\,l\,q\,aur$

uocas bonum H 17
dicis bonum $f\,q$
interrogas de bono $a\,b\,c\,d\,e\,ff^1\,ff^2\,g^1\,h\,l\,r\,aur$
unus enim bonus est H
unus est bonus $a\,d$

unus est bonus deus *b c ff*² *l aur*
unus est bonus deus pater *e*
unus est deus bonus *ff*¹
nemo bonus nisi unus deus *f g*¹ *q*
nemo est bonus nisi unus deus *h*

hoc quidem... *H* 26
simple reminiscence scripturaire

omnia dereliquimus *H* 27
omnia reliquimus *ff*¹
reliquimus omnia *a b f ff*² *h n q r*
relinquimus omnia *g*¹ *aur*
qui relinquimus omnia *c*
dimisimus omnia *d e*
derelinquimus omnia *l*

quid erit nobis *H*
quid ergo... *a b c f ff*¹ *ff*² *g*¹ *h l n q r r*² *aur*
quid igitur... *d*
quidnam erit nobis *e*

28 quod uos *H a b ff*² *g*¹ *h l n q r*² *aur*
quoniam uos *c d e f*
quia uos *ff*¹
secuti estis me *H a b c d f ff*² *g*¹ *h l n q r r*² *aur*
me secuti estis *e ff*¹
in regeneratione *H a b d ff*² *g*¹ *h l n q aur*
in resurreccione *c e f*
in regenerationem *ff*¹
in generatione ista *r* (?) *r*²

in sede maiestatis suae *H a b c ff² g¹ h l n q r(?) aur*
in maiestatate sua r^2
super sedem gloriae suae *d*
supra sedem maiestatis suae *f*
in throno gloriae suae *ff¹*
in throno claritatis suae *e*

et vos sedebitis *H r* (?)
sedebitis et uos *a b c d f ff¹ ff² g h l n q r² aur*
sedetis et uos *e*

super duodecim thronos *H e*
super sedes duodecim *a b ff¹ ff² g l n*
super duodecim sedes *c d f aur*
sedes duodecim iudicantes r^2

29 qui reliquerit *H a b d ff² n q aur*
qui relinquerit r^2
quicumque reliquerit *c ff¹ h*
quicumque dimiserit *e*
qui derelinquit g^1
qui relinquet *f*
qui relinquit *l*

domum *H a b c d f ff¹ ff² g¹ h l n q r² aur*
domos *e q*

uel sorores *H q*
aut sorores *a b c d e f ff¹ ff² g¹ h l n r² aur*

uel fratres *H a f ff*^{x} *ff*^{2} *g*^{1} *h l n q r*^{2} *aur*
uel fratrem *b*
aut fratres *d c e*
aut uxorem *H a b d e ff*^{1} *n r*^{2}
-aut uxorem *c f ff*^{2} *g*^{1} *h l q aur*
-aut patrem *H b d e ff*^{1} *r*^{2}
aut patrem *a c f ff*^{2} *g*^{1} *h l n q aur*

aut agrum *H d ff*^{2}
aut agros *a b c e f ff*^{1} *g*^{1} *h l n q r*^{2} *aur*

possidebit *H a b f ff*^{1} *ff*^{2} *g*^{1} *h l n q r r*^{2} *aur*
hereditabit *d*
consequetur *c e*

Essayons à présent de dégager avec un peu de précision les résultats qui ressortent de cette analyse.

Et d'abord, si l'on examine la colonne de gauche, on y trouve vingt-huit variantes.

Parmi elles, saint Hilaire en a un certain nombre qui lui sont propres : exactement dix-huit. Peut-on en retrouver l'origine ? Cette recherche permettrait de reconnaître si réellement saint Hilaire, comme il y paraîtrait, a utilisé un texte d'un caractère aussi spécial et à ce point indépendant des textes Vieux Latins que nous connaissons.

Pour les deux variantes du chapitre XVII, verset

2, on ne voit pas bien quelle cause aurait pu influencer le texte ; et, à moins de supposer une erreur ou un manque de matériaux dans l'édition bénédictine, force nous est de les admettre telles quelles. Même remarque pour le « hunc audite » du verset 5 qui ne se trouve cité que dans le « De Trinitate ». Serait-ce une raison pareille qu'il faudrait invoquer pour le verset 23 donné seulement dans le Commentaire sur saint Mathieu ? Je ne sais, mais, en tout cas, il faut remarquer que les textes *r* et r^2 donnent substantiellement la même leçon, puisqu'ils ne font qu'ajouter « in », alors que les autres manuscrits présentent, avec un texte différent, une idée toute différente. La leçon du verset 24 particulière à saint Hilaire était certainement la leçon qu'il a citée, ainsi qu'il ressort du contexte : dans le même paragraphe on lit « tributum » au singulier, mis en opposition avec « censum » par la conjonction « aut », et cela dans le cours du commentaire fait par l'auteur. Il en va tout autrement du verset 6, chapitre XVIII, où l'apposition « qui credunt me », manque à la citation de saint Hilaire, et, si l'on ne peut pas affirmer que ce membre de phrase existait bien dans le texte qu'il avait sous les yeux, on n'a pas le droit de conclure qu'il ne le connaissait pas, du fait que nous ne le retrouvons pas cité. Saint Hilaire en effet interrompt sa citation après « pusillis » pour insérer immédiatement l'explication de « scandalizaverit », simple réflexion qu'il introduit sitôt que le sens le lui permet, mais qui peut fort bien avoir pris la place de « qui in me credunt », texte qui d'ailleurs n'était pas dans l'ordre des réflexions morales qu'il était occupé

à faire. Il faut remarquer qu'au verset 10 du même chapitre, saint Hilaire a le texte « qui credunt me » en apposition avec « pusillis ».

La leçon du verset 8 nous offre un problème beaucoup plus compliqué. Nous ne la trouvons qu'une seule fois, aussi n'avons-nous pas le droit, du moins sans preuve positive, de la considérer seulement comme une citation de mémoire. De fait, elle est introduite par « dicens », ce qui exclut l'idée de simple réminiscence ; mais si c'est bien une citation littérale, alors le texte de saint Hilaire présente des particularités considérables. En fait, il peut y avoir dans cette citation une combinaison de trois passages différents des Evangiles. « Quod si oculus tuus dexter » se trouve exactement sous cette forme dans saint Mathieu, verset 29 ; dans Marc, chapitre IX, verset 46, et dans Mathieu chapitre XVIII, verset 9 le mot « dexter » est supprimé ; et même dans la plupart des Vieux Latins la leçon de saint Mathieu, XVIII, 9, commence par : « et si », au lieu de : « quod si ». L'identification de la suite est extrêmement malaisée ; peut-être la conclusion peut-elle être ainsi attribuée à un mélange de Mathieu, 29 : « erue eum », et de Mathieu XVIII, 8 : « abscide [eum et proiice] abs te ».

Les variantes du verset 10 ne sont pas de vraies citations, mais de simples réminiscences. Au contraire on n'a pas de raisons de douter de l'exactitude des citations du verset 22 chapitre XVIII, et chapitre XIX verset 27. Les divergences du chapitre XIX verset 3 et verset 17[b] sont, en somme, peu importantes.

Au chapitre XVIII verset 18, la citation est tout à fait différente de celle qui se trouve dans les Vieux Latins. Il est vrai, deux manuscrits de saint Hilaire, du IXe et Xe siècles, nous ont transmis une leçon plus semblable à celles que l'on voit partout ailleurs. Il semble pourtant que l'on doive s'en tenir aux textes anciens, et considérer cette citation comme faite de mémoire. Au verset 11 de ce chapitre, nous n'avons probablement pas une citation littérale, mais plutôt une réminiscence très exacte.

Mais de toutes les variantes propres à saint Hilaire, la plus curieuse est incontestablement celle du chapitre XIX verset 17. Elle se trouve dans le « Commentaire sur saint Mathieu ». Le jeune homme riche y appelle Jésus « Magister » ; or l'auteur arrivé dans son commentaire à la réponse du Maître, lui fait dire : « quid me uocas bonum ». Y a-t-il là omission accidentelle dans l'édition Bénédictine ? Ou bien saint Hilaire se servirait-il là d'un autre Evangile que celui où il a pris la question ? En tous cas, on ne trouve dans aucun Vieux Latin à cet endroit le terme « uocas », et dans *f* et *q* seulement on lit « dicis ». Il y aurait donc lieu de soupçonner ici un emprunt fait soit à Luc soit à Marc. — Des trois dernières variantes, il est difficile de rien dire de certain.

En résumé, nous avons une leçon certifiée exacte par le contexte, et huit dont nous n'avons pas de raisons sérieuses de nier l'exactitude. Dans trois cas, nous avons des citations faites probablement de mémoire, deux ont une origine douteuse et quatre ne sont probablement que de simples ré-

miniscences. — Telle est la classification que l'on peut donner des dix-huit variantes particulières à saint Hilaire. Mais, on le voit, ce n'est plus que neuf variantes, au lieu de dix-huit, qui paraissent soutenues par son texte; aussi le caractère particulier de ce texte s'en trouve-t-il diminué d'autant.

Continuons maintenant l'examen de la colonne de gauche où nous avons rangé, avec les passages tout à fait spéciaux à saint Hilaire, ceux où il ne reçoit pas l'appui de plus de deux manuscrits.

Or, en dehors des dix-huit passages que nous venons d'examiner, on peut remarquer que saint Hilaire est fréquemment soutenu par le Codex Usserianus I (*r*). Ce manuscrit n'existe que pour dix-sept variantes au lieu de vingt-huit; sur ces dix-sept où nous avons son témoignage, douze sont spéciales à saint Hilaire. Dans les dix leçons où saint Hilaire reçoit l'appui d'un ou deux Vieux Latins *r* est cinq fois avec lui, c'est-à-dire toutes les fois où il existe. Le texte r^2 a aussi dans cette colonne deux variantes communes avec saint Hilaire, tandis que *b d e f* ff^2 *q aur* ne sont qu'une seule fois avec lui.

Si à présent nous passons à la colonne de droite nous voyons dans quelle proportion — en dehors des cas que l'on peut appeler exceptionnels, et rangés dans la colonne de gauche — saint Hilaire se trouve soutenu par les différents manuscrits Vieux Latins.

Là encore le Codex Usserianus I vient en tête (proportions gardées) avec un chiffre de vingt-huit accords et seulement quatre divergences. Le Codex

Veronensis suit avec cinquante-trois variantes communes contre dix divergences, puis le texte ff^2 avec quarante-neuf contre treize. Mais le texte *e* (Palatinus) représentant le groupe africain a seulement vingt-six variantes communes contre trente-cinq divergentes.

D'ailleurs le tableau suivant donne d'une façon

MANUSCRITS	NOMBRE TOTAL des VARIANTES	A		B		TOTAL		%
		accords	divergences	accords	divergences	accords	divergences	
a	89	0	28	48	13	48	41	54 / 49
b	90	1	27	52	10	53	37	59 / 41
c	90	0	28	37	25	37	53	41 / 59
d	85	1	26	27	31	28	57	33 / 65
e	89	1	27	26	35	27	62	31 / 67
f	90	1	27	38	24	39	51	44 / 56
ff^1	89	0	27	31	31	31	58	36 / 64
ff^2	90	1	27	49	13	50	40	55,50 / 44,50
g^1	89	0	28	46	15	46	43	52 / 48
h	37	0	13	15	9	15	22	40,50 / 59,50
l	90	0	27	39	24	39	51	44 / 56
n	69	0	22	36	11	36	33	52 / 48
q	86	1	24	46	15	47	39	54,65 / 45,35
r	49	5	12	28	4	33	16	67,20 / 32,80
r^2	74	2	19	39	14	41	33	55 / 45
aur	90	1	27	40	22	41	49	46 / 54

détaillée les résultats de cette analyse. En regard du signe critique du manuscrit porté à la première colonne du tableau, le nombre inscrit à la deu-

xième colonne indique combien le manuscrit a de points de contact avec les variantes de saint Hilaire. Les résultats de l'analyse faite à la colonne de gauche des pages 77 à 90 sont consignés dans la colonne double inscrite au tableau sous la lettre A, et les résultats de l'analyse de la colonne de droite des mêmes pages sont consignés dans une seconde colonne double sous la lettre B. Le total est effectué dans une troisième colonne pareillement distribuée. Dans chacune de ces colonnes on inscrit d'une part — à gauche — le nombre des ressemblances, et d'autre part — à droite — le nombre des différences. Enfin la fraction inscrite à la dernière colonne exprime pour chaque manuscrit le degré de ses rapports avec le texte de saint Hilaire, rapports calculés pour un chiffre unique de cent variantes : le numérateur exprime le nombre d'accords et le dénominateur le nombre de divergences du manuscrit par rapport au texte de saint Hilaire.

On le voit, bien que présentant un élément européen considérable représenté par le manuscrit *b*, le texte de saint Hilaire a avec le texte *r* un accord si constant qu'il paraît être un parent beaucoup plus rapproché de *r* que de *b*. On pourra mieux encore s'en rendre compte en examinant la comparaison suivante.

On a imprimé dans une première colonne à gauche le texte de saint Hilaire chapitre XXV (choisi parce que le Codex *r* est particulièrement complet dans ce passage). Au milieu se trouve le texte Usserianus et à droite le Codex Veronensis. Les parties communes

aux trois sont imprimées en caractères ordinaires. Les passages communs à saint Hilaire et à un seul codex sont en italiques, les passages du manuscrit où ils divergent de saint Hilaire sont en petites majuscules.

MATTH. XXV

SAINT HILAIRE	CODEX USSERIANUS I (*r*)	CODEX VERONENSIS (*b*)
1 tunc similabitur regnum caelorum decem uirginibus.	1 tunc *similabitur* regnum .....m decem uirginibus.	1 tunc simile ÆSTIMA*bitur* regnum caelorum decem uirginibus.
12 amen dico uobis quia nescio uos.		12 amen dico uobis QUOD nescio uos.
13 uigilate itaque quia nescitis diem neque horam.		13 uigilate itaque quia nescitis diem neque horam.
14 sicut enim homo peregre proficiscens uocauit seruos suos et tradidit illis substantiam suam	14 sicut enim homo peregre ..... uoca*uit* seruos suos et tradidit illis *substantiam suam.*	14 sicut enim homo peregre AFUTURUS uocabit seruos suos et tradidit illis BONA SUA.
21 serue bone intra in gaudium domini tui.	21 serue bone.	21 BONE SERUE intra in gaudium domini tui.
24 scio quia homo durus es metis ubi non seminasti et colligis ubi non sparsisti.	24 scio quia homo *durus* es metis ubi non seminasti et *colligis* ubi non sparsisti.	24 scio quia homo AUSTERIS es metis ubi non seminasti et CONGREGAS ubi non sparsisti.
25 timui te ecce quod tuum est.	25 timui ERGO, ecce HABE. . quod tuum est.	25 timENS ABII, HABES ecce quod tuum est.
29 omni enim habenti dabitur et abundabit et qui non habet etiam quod habet auferetur ab eo.	29 omni enim habenti dabitur et abundabit EI q..... habet etiam quod habet auferetur...	29 omni enim habenti dabitur et abundabit EI AUTEM qui non habet ET quod habet auferetur ab eo.
31 cum autem uenerit filius hominis in maiestate sua et omnes angeli cum eo.	31 cum autem uenerit filius hom..... ...iestate sua et omnes angeli cum eo.	31 cum autem uenerit filius hominis in maiestate sua et omnes angeli cum eo.
34 uenite benedicti patris mei possidete praeparatum uobis regnum a constitutione mundi.	34 uenite benedicti patris mei possidete *praeparatum* uobis regnum a constitutione mundi.	34 uenite benedicti patris mei possidete PARATUM uobis regnum a constitutione mundi.

35 esuriui enim et dedistis mihi manducare sitiui et dedistis mihi bibere hospes eram et suscepistis me.

36 infirmus et uisitastis me in carcere fui et liberastis me.

40 amen dico uobis quamdiu fecistis uni ex his fratribus minimis mihi fecistis.

41 discedite a me maledicti in ignem aeternum quem praeparauit pater meus diabolo et angelis eius.

35 esuriui enim et dedistis mihi manducare sitiui et dedistis mihi *bibere* hospes eram et *suscepistis* me.

36 infirmus et uisitastis me in carcere *fui* et UENISTIS AD...

40 ..... dico uo..... .....amdiu fecistis uni EX FRATRIBUS MEIS mihi fecistis.

41 discedite a me maledicti in ignem aeternum quem PARAUIT pater meus diabolo et angelis eius.

35 esurii enim et dedistis mihi manducare sitiui et dedistis mihi POTUM ospes eram et COLLEXISTIS me.

36 infirmus et uisitastis me in carcerEM ERAM et UENISTIS AD ME.

40 amen dico uobis quamdiu fecistis uni HORUM FRATRUUM MEUM minimORUM mihi fecistis.

41 discedite a me maledicti in ignem aeternum quem PARAUIT pater meus diabulo et angelis eius.

La conclusion de cet examen est, semble-t-il, tout à fait décisive. Que l'on écarte si l'on veut la divergence du codex *b* au v. 21 : « bone serue », au lieu de « serue bone » qui d'ailleurs pourrait être l'assimilation faite par le copiste de ce passage de saint Mathieu au passage parallèle de saint Luc, XIX, qui porte « bone serue » ; pour les mêmes raisons on peut écarter « austeris » qui se trouve à la place de « durus », bien que saint Luc n'ait pas « austeris » mais « austerus ». Ces concessions faites, la conclusion ne change pas de sens et ne perd rien de sa force : le texte de saint Mathieu dans saint Hilaire est bien un texte européen, puisqu'il a avec le codex Veronensis et les autres manuscrits de ce groupe des ressemblances assez nombreuses ; mais il est certainement apparenté d'une façon très étroite au codex Usserianus I et il doit dépendre d'une même recension que lui.

CHAPITRE TROISIÈME

LE TEXTE DE SAINT LUC D'APRÈS SAINT HILAIRE DE POITIERS

Est-ce que ce qui vient d'être démontré par rapport à l'Evangile de saint Mathieu dans saint Hilaire est vrai aussi de son Evangile de saint Luc ? Retrouvons-nous, en particulier, dans son texte de saint Luc cette parenté étroite avec le Codex Usserianus I que nous avons découverte dans le premier Evangile ? Ou bien se rattache-t-il plutôt au groupe européen tel que le représente le Codex Veronensis ? Autant de questions auxquelles nous devons essayer de répondre et qui nous indiqueront clairement le caractère du manuscrit dont se servait saint Hilaire.

Il est vrai, saint Hilaire ne nous fournit pas de saint Luc un texte aussi considérable que pour saint Mathieu. Ce sont plutôt des fragments que nous en avons ; on peut le regretter en raison du caractère spécial qu'a le troisième Evangile dans le texte occidental, dans le Codex de Bèze en particulier. Il faudra tenir compte de ce caractère fragmentaire de notre texte pour ne pas généraliser indûment et de façon trop absolue.

Notre base de comparaison — les manuscrits Vieux Latins — n'est pas, elle non plus, aussi large. Nous n'avons en tout que quatorze manuscrits contenant l'Evangile de saint Luc en totalité ou en partie, et encore dans ce nombre citons-nous le Codex Aureus Holmiensis. Les autres manuscrits sont les suivants : *a b c d e f ff*^{2} *i l q r s*.

Parmi les collations que j'ai faites des soixante-dix versets que saint Hilaire nous a transmis de son Evangile de saint Luc, j'ai choisi pour les citer en exemple celles afférentes aux chapitres I et II. Là, en effet, le manuscrit *r* nous donne un texte très complet, et l'on a vu précédemment quel intérêt il y avait à examiner ses données avec le plus grand soin. Je citerai aussi ce que nous possédons des chapitres XIV, XV, XVI : les deux derniers il est vrai, ne nous donnent pas plus d'un verset chacun. Au total la comparaison portera sur quatorze versets comprenant trente-cinq variantes.

On pourra remarquer aussi, en se reportant au texte entier des citations de saint Luc donné à la fin du premier chapitre, que les citations sont toutes, sauf deux, extraites du Commentaire sur les Psaumes. C'est dire qu'ici du moins, il n'y aura pas de doute sur la valeur de l'établissement du texte des œuvres de saint Hilaire.

Je n'ai pas conservé dans l'analyse donnée ci-dessus la même disposition des variantes que pour saint Mathieu. Nous avons vu clairement au chapitre précédent avec quels manuscrits le texte de saint Hilaire avait des affinités particulières. Aussi était-il inutile de renouveler cette épreuve en plaçant à

gauche les textes communs à saint Hilaire et à un ou deux manuscrits. Je me suis contenté de ranger dans cette colonne les rares textes où saint Hilaire est tout à fait à part et sans appui d'aucun manuscrit Vieux Latin. A droite on trouvera toutes les leçons communes à saint Hilaire et à un ou plusieurs Vieux Latins. Les variantes divergentes sont toujours placées au-dessous de la leçon de saint Hilaire.

Leçons spéciales à saint Hilaire.	*Leçons communes à saint Hilaire et à un ou plusieurs Vieux Latins.*
	Luc I
de [superueniet] *H*	35
-de *omn.*	
	superueniet *H a c e f l q r aur*
	superuenit *b*
	ueniet super *ff² d*
	obumbrabit *H c f ff² r*
	inumbrauit *a aur*
	obumbrauit te *b d e l*
	et quod *H c f r aur*
	et *a b e ff²*
	ideoque et quod *l*
	quia propter *e*
	propter quod [et quod] *d*
	ex te nascetur *H r*
	nascetur ex te *a e*
	— ex te *b f ff² l*
	nascitur ex te *c d*
	nascitur *aur*
	Luc II
	29 dimitte *H b l r*
	dismitte *e*

dismittis *d*
dimittis *a c f ff² q*
dimitte *aur*
seruum tuum *H a b c d e f ff² l aur*
seruum *q r*
30 quia *H a b e f q r aur*
quoniam *c ff² l*
salutare *H a c f l q r aur*
salutarem *b d e ff²*
31 praeparasti *H a d f r aur*
parasti *b c e ff² l q*
in conspectu *f d*
ante faciem *b c e ff² l r aur*
secundum faciem *a*

uniuersorum *H*
omnium *omn.*

32 ad reuelationem *H b c d e f ff² l q r aur*
reuelatione *a*

gladius pertransibit *H*
pertransiet gladius *b c d f ff² l q r aur*
pertransiit gladius *a*
pertransiet famea *e*
35

reuelentur *H a b c d f ff² l q r aur*
dencidentur *e*
multorum cordium *H a b c ff² l q r aur*
multorum cordium consilia *d*
de multis cordibus *e*
ex multis cordibus *f*
37 discedebat *H b c f ff² l q*

Luc II

r aur
recedebat *e*
descendebat *a*
a templo *H e*
de templo *a b c f ff² l q r aur*
obsecrationibus *H c f ff² l q r aur*
orationibus *a e*
obseruationibus *b*
die ac nocte *H r*
nocte ac die *a b c d e f ff² l q aur*

Luc XIV

11 quia *H b c f ff² i l q r aur*
quoniam *a d e*
— omnis *H e*
omnis *a b c d f ff² i l q r aur*
se exaltat *H b c f ff² i l aur*
exaltat se *a e*
se exaltauerit *r*

oderit *H*
odit *a b c d f ff² l q r aur*
odiit *e*

26

et matrem suam *H d*
et matrem *b c e f ff² q aur*
aut matrem *a l r*
adhuc etiam et *H d*
insuper et *a*
etiam et *b q*
adhuc autem et *c f aur*

Luc XIV

adhuc etiam ff^2 *l*
adhuc et *e r*
meus discipulus esse *H a b c d f ff² l r*
meus esse discipulus *aur*
discens meus esse *e*

27 et si quis *H r*
et qui *a b c d f ff² l q aur*
et si *e*

portat *H a r*
tulerit *e*
tollit *c ff² l*
baiulat *b d e f q aur*

non poterit *H r*
non potest *a b c d e f ff² q r aur*
non potes *l*

meus discipulus esse *H a d r*
esse meus discipulus *b e f ff²*
meus esse discipulus *c aur*
esse discipulus meus *l*

Luc XV

peccaui pater in caelo *H* 21
pater peccaui in caelum *omn.*

coram te *H a c f ff² q r aur*
in te *b i l*
in conspectum tuum *e*
in conspectu tuo *d*

Luc XVI

25 recordare quia *H b c f ff² l q r aur*
recordare quoniam *i*
memor esto quoniam *a*
memento quoniam *d e*
lazarus *H a b d f ff² i l q aur*
eleazarus *c r*
eleazar *e*

Cette analyse, pour abrégée qu'elle puisse paraître, n'en est pas moins démonstrative. Nous allons le voir en passant en revue les différents éléments qui la composent.

Nous voyons d'abord dans la colonne de gauche, les textes spéciaux à saint Hilaire : cinq sur trente-cinq, ce qui donnerait une moyenne de 14 pour 100, alors que dans saint Mathieu nous n'avions pas plus de 10 pour 100, du moins à s'en tenir aux essais de classification. Le premier passage, le seul de cette série qui soit d'un ouvrage autre que le Commentaire sur les Psaumes, paraît appuyé par le contexte; en effet saint Hilaire en développant ce texte dans le même paragraphe du « De Trinitate » répète le terme « superuenire » en le faisant précéder de « de ». La longueur de la citation du chapitre II verset 32 semble exclure l'idée d'une citation faite simplement de mémoire, et l'on est obligé d'admettre la variante « uniuersorum ». La citation du verset 35 ne semble pas, d'après le contexte, être dans l'intention de l'auteur une citation littérale ; aussi la place des mots pouvait-elle être différente dans son

texte ; cependant il ne semble pas que saint Hilaire ait substitué de son propre fond la forme « pertransibit », à la forme « pertransiet » qui se trouve dans tous les Vieux Latins. La leçon du verset 26 paraît indiscutable, et seule la citation du verset 21 chapitre XV peut avoir subi des transformations ou plutôt une interversion des mots destinée à mieux adapter le texte à la phrase dans laquelle il devait être enchâssé.

Il semble qu'on puisse ainsi réduire à quatre le nombre des leçons spéciales à saint Hilaire pour saint Luc, ce qui donne sensiblement la même proportion de textes particuliers que pour saint Mathieu. Le texte dont se serait servi saint Hilaire serait donc indépendant des textes fournis par nos manuscrits Vieux Latins dans une proportion de un dixième. Mais si le texte que nous fournit saint Hilaire ne diffère pas davantage de l'ensemble des textes Vieux Latins, il ne faut pas espérer pour cela qu'il s'accorde aussi complètement avec l'un ou l'autre de ces manuscrits. Cette proportion est bien moins forte pour saint Luc. Il en était d'ailleurs à peu près de même pour saint Mathieu.

Les rapports du Codex Usserianus I avec l'Evangile de saint Hilaire n'en sont cependant pas moins intéressants. Sur trente-cinq variantes examinées ici, ce manuscrit nous présente vingt-deux leçons communes avec saint Hilaire et seulement treize divergences ; ce qui fait une proportion de soixante-trois accords et trente-sept divergences pour cent variantes. Il faut remarquer de plus en faveur du manuscrit *r* qu'il se trouve quatre fois le seul Vieux

Latin à donner une leçon pareille à celle de saint Hilaire.

Le Codex Brixianus se place après le manuscrit *r* avec dix-huit variantes communes contre dix-sept divergentes : il occupe ainsi le deuxième rang, fait assez curieux, si l'on se souvient de la place qu'il occupait pour l'Evangile de saint Mathieu. Deux manuscrits, considérés par quelques critiques comme ayant un texte fortement influencé par la Vulgate, le Codex Aureus Holmiensis et le Codex Colbertinus (*aur* et *c*), viennent ensuite le premier avec seize accords contre dix-neuf divergences, le deuxième avec quinze contre vingt. Le texte ff^2 a treize variantes communes et vingt-deux divergentes. Enfin là seulement se classe le Codex Veronensis (*b*) qui, contre vingt-trois divergences, n'a que douze variantes pareilles à celles de saint Hilaire.

Il faut noter encore que le Codex de Bèze dans sa partie latine n'a pas avec le texte de saint Hilaire plus de huit variantes communes sur un nombre de vingt-huit points de comparaison ; mais deux fois il se présente, comme le seul témoin Vieux Latin du texte de saint Hilaire. A remarquer également la grande divergence existant entre la version Latine représentée par le texte de saint Hilaire et la recension Africaine fournie par le Codex Palatinus (*e*) ; sur l'ensemble des trente-cinq variantes *e* ne présente pas plus de six leçons appartenant à saint Hilaire, mais, chose curieuse, sur ces six fois il se trouve dans deux cas le seul à soutenir les leçons de saint Hilaire.

Au reste les résultats détaillés de cette étude sont

notés dans le tableau suivant qui permettra mieux de juger des rapports des Vieux Latins avec saint Hilaire. En face de chaque manuscrit se trouve le nombre exact des points de comparaison entre lui et saint Hilaire, puis la quantité de ses accords et enfin le chiffre de ses divergences.

DÉSIGNATION DU CODEX		NOMBRE DE VARIANTES	ACCORDS	DIVERGENCES
Vercellensis	*a*	35	12	23
Veronensis	*b*	35	12	23
Colbertinus	*c*	35	15	20
Bezae	*d*	28	8	20
Palatinus	*e*	35	6	29
Brixianus	*f*	35	18	17
Corbeiensis II	ff^2	35	13	22
Vindobonensis	*i*	7	3	4
Rehdigeranus	*l*	35	14	21
Monacensis	*q*	28	12	16
Usserianus I	*r*	35	22	13
Aureus Holm	*aur*	35	16	19

CHAPITRE QUATRIÈME

LE TEXTE DE SAINT MARC D'APRÈS SAINT HILAIRE DE POITIERS

S'il est difficile de porter un jugement définitif sur le type de texte employé par saint Hilaire comme Evangile de saint Luc, on peut dire que cela est à peu près impossible lorsqu'il s'agit de l'Evangile de saint Marc. De tout l'Evangile de saint Marc, en effet, il ne nous a pas transmis dans ses citations plus de vingt-cinq versets ou fragments de versets. Il faut remarquer de plus que saint Hilaire fait très rarement usage de cet Evangile dans son Commentaire sur les Psaumes, et presque toutes les citations qu'il en fait sont contenues dans le « De Trinitate ». C'est dire que nous pourrons avoir quelques doutes sur le parfait établissement du texte même des citations.

Nous allons donner ici l'analyse détaillée du chapitre XII de saint Marc, le seul dont nous ayons un texte un peu suivi ; en tout neuf versets très longs, constituant plus de la moitié du texte de saint Marc cité par saint Hilaire. Nous n'avons pas ici comme terme de comparaison plus de onze manuscrits

Vieux Latins. Ce sont les manuscrits *a b c d ff² i k l q r aur*. Le Codex Brixianus fait complètement défaut dans cet endroit ; il en est de même pour le Codex Palatinus ; mais l'un et l'autre sont représentés par des manuscrits de leur groupe : le premier par le codex *q* et le second par le codex *k*.

La disposition des variantes sera la même que pour saint Luc : à gauche les variantes spéciales à saint Hilaire, à droite les leçons de saint Hilaire appuyées par un ou plusieurs Vieux Latins.

Leçons spéciales à saint Hilaire.	*Leçons communes à saint Hilaire et à un ou plusieurs Vieux Latins.*
MARC XII	
dominus tuus *H*	29
dominus deus noster *a b k*	
deus noster dominus *ff²*	
deus tuus dominus *c*	
dominus deus uester *i*	
dominus deus noster dominus *d l q*	
dominus deus... *r*	
dominus deus tuus dominus *aur*	
totis uisceribus tuis *H d q*	30
totis uiribus tuis *a b ff² i k*	
tota uirtute tua *r*	
— ex totis uisceribus tuis *c*	
tota mente tua *l aur*	
	uirtute tua *H b c d ff² i l aur*
	fortitudine tua *a r*
	-uirtute tua *k*
	hoc est primum manda-

tum *H b c d ff² l aur*
hoc primum mandatum *i*
hoc est magnum mandatum *a*
hoc est primum praeceptum *q*
haec prima est *k*

31 secundum *H b*
secundum autem *d ff² i l r aur*
et secundum *c q*
deinde secunda *k*

simile illi *H b d l r*
simile huic *i q aur*
simile est huic *c ff²*
similis huic *k*

tanquam *H a i k l q r aur*
sicut *b c d ff²*

maius autem *H b i r*
maius *c d ff² k l q aur*

horum mandatum *H b i r*
horum praeceptorum aliud *d ff²*
horum aliud praeceptum *q*
his praeceptis aliud *c*
his aliud mandatum *k*
horum aliud mandatum *l aur*

32 bene dixisti *H b c d ff² i l q r*
uere dixisti *a*
— dixisti *k*

in ueritate *H c d ff² i k l q r aur*
in ueritatem *b*

— in ueritate *a*
quod *H b d ff³ i q r*
quia *a k l aur*
— quod *c*
unus sit *H d i q r*
unus est *a ff² k l aur*
unus est enim *c*
unus — sit *b*
nec est alius *H b ff² i r*
et non est alius *c aur*
et non est alter *l*
et non est *a*
et non est praescriptum *k*
nec est *d*
nec sit alius *q*
praeter illum *H b d ff² i q r*
praeter eum *c l aur*
praeter ipsum *a*
tanquam te *k*
33 ita diligendus *H b i q r*
et diligendus *aur*
et ut diligatur *l*
et diligere eum *c ff²*
et diligere illum *a*
— ita *usque ad* te ipsum *k*
ex totis uiribus *H b i*
ex omnibus uiribus *a q*
ex tota uirtute *c ff² r*
ex toto intellectu *l aur*
ex tota anima *H b c ff² l r aur*
ex omni uirtute *a*
ex tota anima sua *i q*
ex tota fortitudine *l r aur*

ex omni uirtute *q*
tanquam se ipsum *H b c l q aur*
tanquam se *a*
sicut seipsum *ff²*
tanquam teipsum *i*
hoc maius est *H b ff² i*
plus est *a*
meliora sunt *k*
maius est *c l aur*

omnibus holocaustomatis et sacrificiis *Hr* (?)
omnibus sacrificiis et holocaustomatibus *ff²*
omnibus holocaustomatibus et sacrificiis *c l*
omnium holocaustorum et hostiarum *a*
omnibus quam holocaustomata et sacrificia *b*
omnibus hominibus holocaustomatibus et sacrificiis *i*
omnibus sacrificiis et hilocaustomatis *k*
omnibus sacrificiis *aur*

34 uidens autem iesus *H b i r*
et cum uidisset eum iesus *a*
et uidens iesus *c*
cum uidisset autem iesus *k*
uidens iesus autem *ff²*
et iesus cum uidisset *d*
iesus autem uidens *l aur*
quod sapienter *H b i l aur*

quia sapienter *c ff²*
quoniam sensate *k*
quia sensate *a*
respondisset *H b i l aur*
respondit *a c ff² k*
dixit illi *H b i k l aur*
ait illi *a c ff²*
iam audebat *H b i l*
audebat amplius *a aur*
amplius audebat *c*
iam audebat eum amplius *ff²*
iam nemo audebat illum *k*
35 dixit docens in templo *H i k r*
docens in templo dixit *b d q*
dicebat in templo docens *l*
dicebat docens in templo *a aur*
docens in templo ait *c ff²*
christum filium esse dauid *H ff² i l r aur*
quia christus filius est dauid *a c q*
quia christus filius dauid est *d k*
christum esse filium dauid *b*
36 ipse enim *H b i l r*
ipse *a k*
ipse autem *c ff² aur*
et ipse *d*
dicit in spiritu sancto *H c*

ff² k r aur
in spiritu sancto dicit
b i
in spiritu sancto dixit
a d l q
a dextris meis *H b c ff² l*
ad dextram meam *a d i*
q r aur
ad dextera mea *k*
37 ipse dauid *H a d i k r*
si ergo dauid *b*
si dauid *c*
si ipse dauid *ff²*
ipse ergo dauid *l aur*
dicit eum dominum *H b ff²*
i l r aur
dicit eum deum *a*
appellat illum dominum
suum *c*
dominum illum esse
dixit *k*
et unde est *H a ff² i k l*
r (?) aur
quomodo *b*
unde est *c*

Quels sont les résultats de cette analyse ? Nous trouvons d'abord deux ou peut-être trois leçons spéciales à saint Hilaire. La première, celle du verset 29, se présente dans le « De Trinitate » sous trois formes différentes : « dominus tuus unus est » ou « dominus deus tuus unus est » et enfin « dominus deus noster dominus unus est ». Si l'on prend la leçon brève comme devant être la leçon la plus rap-

prochée de l'original, on a ainsi une variante particulière à saint Hilaire ; mais si l'on choisit la deuxième ou la troisième variante, alors on a dans le premier cas une leçon soutenue par le Codex Usserianus et dans le second par les manuscrits *d q*. La leçon du verset 30 n'est citée qu'une seule fois par saint Hilaire dans le « De Trinitate », elle fait partie d'une longue citation qui déjà nous a fourni la troisième forme de la variante du verset 29. Il est difficile de savoir si la leçon telle que nous la possédons dans l'édition bénédictine nous donne bien le texte original de saint Hilaire. Quant à la dernière leçon placée dans la colonne de gauche, celle du verset 33, on ne peut pas affirmer qu'elle ne soit pas appuyée par le manuscrit *r* ; en effet, il se pourrait que la leçon « holocaustomatis » ait bien été celle du Codex Usserianus ; en essayant de reconstituer dans leur entier les mots « holocaustomatis et sacrificiis » en partie effacés dans le manuscrit, il ne semble pas que l'on ait place pour écrire les deux lettres qu'exigerait la variante « holocaustomatibus ».mais cela n'est qu'une hypothèse fondée simplement sur l'édition, excellente il est vrai, du Codex Usserianus par le D^{r} Abbott, et non pas sur l'examen du manuscrit lui-même. Le seul fait certain est que la place des mots dans saint Hilaire et dans *r* est absolument identique. Ainsi, dans ce cas encore, nous ne pouvons pas affirmer, du moins de façon absolue, le caractère particulier de la leçon donnée par saint Hilaire.

On ne peut donc pas trancher la question de savoir si saint Hilaire se servait pour saint Marc d'un

texte indépendant de l'ensemble de nos Vieux Latins. Car, bien que, dans les passages autres que ceux examinés ici, saint Hilaire présente plusieurs fois un texte que n'appuie aucun de nos témoins de la Vieille Latine, on ne peut pas nettement affirmer dans ces différents cas que nous ayons à considérer une citation littérale et même, dans ce cas, une citation bien établie au point de vue textuel.

Si à présent nous examinons les rapports des manuscrits Vieux Latins avec saint Hilaire, nous voyons ici encore le Codex Usserianus venir en première ligne. Il ne peut être comparé au texte de saint Hilaire que dans vingt-sept passages ; mais, sur ce nombre, il est en accord vingt et une fois et ne diverge que six fois du texte de notre auteur, ce qui donne pour cent variantes une proportion de soixante-dix-huit accords et vingt-deux divergences. Immédiatement après vient un manuscrit dont nous n'avons pas eu jusqu'à présent à juger le caractère : le Codex Vindobonensis (*i*) ; dans saint Luc, d'après mes collations, il a assez de points communs avec le texte de saint Hilaire, mais pour saint Marc, dans le passage cité, il s'accorde avec les citations de saint Hilaire vingt-quatre fois sur trente-quatre ; ce qui fait une proportion de soixante-dix accords et trente divergences pour cent variantes, et cette proportion est à peu près constante pour tout ce que nous possédons de saint Marc d'après saint Hilaire. Le Codex Veronensis (*b*) reprend ici la place qu'il occupait dans saint Mathieu par rapport au texte de saint Hilaire : sur l'ensemble des trente-quatre variantes examinées, il en a vingt-trois

communes et seulement onze divergentes. A remarquer encore la place qu'occupe ici le nouveau représentant du groupe africain, le Codex Bobbiensis : sur trente variantes, il n'a que six accords et diverge vingt-quatre fois ; c'était à peu près le rapport du Codex Palatinus (*e*) au texte de saint Hilaire dans saint Mathieu et saint Luc. Un fait anormal à noter : le Codex Vercellensis est le plus éloigné de saint Hilaire, n'ayant avec lui pas plus de trois variantes communes sur vingt-neuf points de contact.

On trouvera dans le tableau suivant pour chacun

DÉSIGNATION DES MANUSCRITS		NOMBRE DE VARIANTES	ACCORDS	DIVERGENCES	PROPORTION %
Vercellensis ...	*a*	29	3	26	$\frac{10}{90}$
Veronensis	*b*	34	23	11	$\frac{68}{32}$
Colbertinus....	*c*	34	8	26	$\frac{23}{77}$
Bezae	*d*	21	9	12	$\frac{43}{57}$
Corbeiensis II..	ff^2	34	14	20	$\frac{41}{59}$
Vindobonensis .	*i*	34	24	10	$\frac{70}{30}$
Bobbiensis.....	*k*	30	6	24	$\frac{20}{80}$
Rehdigeranus ..	*l*	34	17	17	$\frac{50}{50}$
Monacensis....	*q*	23	9	14	$\frac{61}{39}$
Usserianus I...	*r*	27	21	6	$\frac{78}{22}$
Aureus Holm...	*aur*	33	13	20	$\frac{39}{61}$

des onze manuscrits Vieux Latins le détail des résultats de cette analyse. A la seconde colonne est inscrit en face de chaque manuscrit le nombre de points de comparaison avec saint Hilaire qu'il nous

fournit pour ces neuf versets : les quantités portées à la troisième et à la quatrième colonne indiquent le nombre d'accords et le nombre de divergences constatés dans cette analyse. La fraction inscrite à la dernière colonne exprime la proportion d'accords et de divergences de chaque manuscrit pour une somme de cent variantes.

CHAPITRE CINQUIÈME

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES SUR LE TEXTE VIEUX LATIN DES ÉVANGILES DE SAINT HILAIRE

Le texte des Evangiles Synoptiques de saint Hilaire de Poitiers est un texte Vieux Latin : les rapports étroits que nous avons constatés entre lui et le texte du codex irlandais Usserianus I le prouvent abondamment. Mais quelle est la nature exacte de ce texte? Ce serait l'objet d'une étude spéciale; nous nous bornerons ici à présenter quelques remarques sur les rapports de ce texte avec la Vulgate, sur les interpolations occidentales que l'on y trouve, enfin sur sa langue.

Si les Evangiles Synoptiques de saint Hilaire nous ont vraiment été conservés dans leur texte Vieux Latin, nous devons constater entre leur texte et la Vulgate des divergences assez nombreuses. Qu'en est-il en fait ? Pour résoudre cette question nous avons comparé le texte de la Vulgate au texte de saint Hilaire dans les passages que déjà nous avions examinés pour constater le rapport des textes Vieux

Latins avec le texte de saint Hilaire. Pour texte de la Vulgate nous avons adopté celui de l'excellente édition de MM. Wordsworth et White. Voici les résultats de cette comparaison.

Dans saint Mathieu, pour quatre-vingt-huit variantes examinées aux chapitres XVII, XVIII, XIX, on ne trouve pas plus de quarante variantes qui donnent un texte conforme à la Vulgate; il y a quarante-huit fois divergence entre ces deux espèces de texte. Dans saint Luc, sur trente-cinq variantes, on trouve vingt fois divergence, et accord quinze fois seulement ; dans saint Marc, pour un même nombre de passages examinés, on ne trouve pas plus de quatorze leçons identiques contre vingt-une divergentes. Il y a donc entre le texte de saint Hilaire et la Vulgate une proportion sensiblement uniforme de cinquante-cinq divergences pour cent. D'où l'on peut conclure que si le texte des Evangiles de saint Hilaire n'est pas tout à fait étranger à la Vulgate, il n'en présente pas moins un texte essentiellement Vieux Latin.

Cette conclusion ne peut d'ailleurs qu'être confirmée par l'étude des interpolations occidentales contenues dans le texte tel que nous l'avons reconstitué. Ces passages, assez nombreux, comme le montrent les tableaux donnés par Burkitt (1), manquent au codex Vaticanus et aux autres autorités de ce groupe, mais ils se trouvent à des degrés divers dans les autorités du groupe occidental. Saint Hilaire ne nous en a pas conservé plus de deux : c'est d'abord

(1) Cf. Burtkitt : *Old Latin and Itala, The Western interpollations*, p. 46-53.

l'addition « saluare quod perierat » faite au chapitre XVIII, 11, de saint Mathieu ; c'est ensuite la leçon « hic intrabit in regnum caelorum » ajoutée à Mat., VII, 41. La première de ces interpolations se retrouve dans le Codex de Bèze, les manuscrits européens Vercellensis et Veronensis, et aussi les codices irlandais Usserianus I et II. Mais au contraire de la deuxième interpolation on ne retrouve la première dans aucune des autorités du groupe africain.

Mais la condition de notre texte de saint Hilaire de n'être pas un texte suivi, nous borne forcément à la simple constatation de l'existence de telle ou telle interpolation. L'étude de la langue des Evangiles de saint Hilaire permettrait de suppléer à cette lacune. Qu'il suffise ici de signaler quelques particularités telles que l'emploi indistinct de « absconditus » (Mat., XIII, 44, etc.), et de « absconsus » (Mat., VI, 6, X, 26) ; ce dernier terme est d'un usage plus particulièrement africain ; la confusion des termes « natio, progenies, generatio », et de « quia, quoniam » ; enfin, l'emploi de « dissoluere » pour « soluere », de « quod si » pour « si autem ».

Il ressort donc de ces différentes observations que le texte des Evangiles de saint Hilaire est bien un véritable texte Vieux Latin, et que les rapports existant entre la Vulgate et ce texte peuvent s'expliquer par l'existence d'un fond commun à toutes les traductions latines, ou peut-être, dans certains cas, par l'influence qu'aura pu exercer la Vulgate sur le texte de saint Hilaire à certaines époques de sa transcription.

CONCLUSION

De cette étude, nous retirons la certitude d'avoir incontestablement dans les œuvres de saint Hilaire de Poitiers, telles qu'elles nous sont parvenues, le texte des Evangiles dans sa forme Vieille Latine. L'influence de la Vulgate sur ce texte a été à peu près nulle, et par là saint Hilaire doit être pour nous un témoin important de la Version Latine avant sa revision par saint Jérôme, donc un témoin antérieur au dernier quart du IVe siècle.

La comparaison des différents textes Vieux Latins avec les Evangiles de saint Hilaire nous permet, de plus, de dire avec précision de quel type est son texte Vieux Latin. Nous avons, en effet, relevé de très nombreuses ressemblances entre son texte et le codex Usserianus I, à tel point que l'on peut affirmer qu'il existe entre eux une parenté très étroite. Or, d'après tous les critiques, le Dr Abbott et M. Samuel Berger en particulier, « le texte que contient ce précieux débris est européen, mais il représente une recension particulière et certainement irlandaise (1) ».

Aussi doit-on regarder le texte de saint Hilaire

(1) Samuel Berger : *Histoire de la Vulgate*, p. 31.

comme un témoin très ancien de la recension dite irlandaise, et non pas comme un texte essentiellement européen. Or cette conclusion ne concorde pas parfaitement avec ce que l'on avait dit jusqu'à ce jour du type de texte représenté par saint Hilaire de Poitiers, qui, aux yeux de tous et sans restriction, était le type européen. Voici comment M. Samuel Berger s'exprime à ce sujet : « Les textes dits européens ont été tout particulièrement pratiqués en Gaule : saint Hilaire de Poitiers est un de leurs principaux répondants » (1); et ailleurs : « Nous retrouvons dans saint Hilaire de Poitiers un sommaire de saint Matthieu qui ressemble de près à ceux que nous ont conservés les manuscrits dits européens, c'est-à-dire à ceux même dont saint Hilaire est une autorité (2). » D'autre part, on regarde le codex Veronensis comme le représentant par excellence du groupe dit européen. Or, que l'on se souvienne à présent combien les rapports existant entre le texte de saint Hilaire et le codex Usserianus sont plus étroits que les rapports du même texte avec le codex Veronensis, et l'opinion que les critiques ont jusqu'ici soutenue avec M. Samuel Berger paraîtra désormais inadmissible. Sans doute, on pourra dire encore que le texte de saint Hilaire est un texte européen, puisque l'on ne considère pas la recension irlandaise comme indépendante du groupe européen, mais à tout le moins ne pourra-t-on plus l'affirmer sans restriction.

(1) Samuel Berger : *op. cit.*, p. 6
(2) Samuel Berger : *op. cit.*, p. 309. Cf. Kennedy dans Hastings *Dictionary of the Bible*, *loc. cit.*

Mais il y a plus : car il semblerait que la recension dite irlandaise doive être regardée comme aussi indépendante du groupe européen que l'est ce groupe lui-même par rapport au groupe africain. Le groupe européen proprement dit (le codex *b* en particulier) tient exactement le milieu entre le texte africain et le texte irlandais. Chacun de ces deux derniers a un choix de leçons et d'interpolations qui lui est propre et il y a entre eux des différences linguistes assez considérables. En tous cas, ces deux groupes se séparent du texte européen par des particularités qui, pour une quantité de cent points de comparaison, se trouvent au nombre de vingt-cinq à trente. C'est dire que le texte de saint Hilaire, très différent déjà du texte européen, se trouve aussi tout à fait l'opposé du texte africain. Il faut noter enfin que la position du texte de saint Hilaire par rapport aux textes dits italiens *f* et *q* est sensiblement identique à celle qu'il occupe vis-à-vis des textes européens.

De cette parenté très étroite du codex Usserianus I avec le texte des Evangiles de saint Hilaire ressort une autre conséquence : il ne faut pas prendre en rigueur de termes cette appellation de recension irlandaise. Elle a une extension beaucoup plus grande qu'on ne le pensait. M. Samuel Berger avait signalé à Tours l'influence tardive de textes irlandais. On doit étendre à une plus grande partie de la Gaule le champ d'action de cette recension, et, de plus, l'admettre à une époque beaucoup plus reculée, au moins au IV^e^ siècle. C'est là une conclusion d'une certaine importance par rapport à la

localisation d'une partie assez considérable des textes Vieux Latins.

Enfin, peut-être, s'il était possible de constater dès le IIIe siècle, c'est-à-dire trois quarts de siècle au maximum avant saint Hilaire, l'existence de la recension irlandaise, pourrait-on affirmer son indépendance des différentes autres versions puisque l'on considère généralement comme indépendantes des versions telles que la version africaine et la version européenne (1).

Telles sont les conclusions auxquelles nous a conduit cette étude. On voit quelles modifications peut entraîner dans les données et, par suite, dans la solution du problème textuel une étude de détail complète, et comment, dans cet ordre, elle s'impose pour chacun de ses éléments avant toute généralisation et toute théorie. Puissions-nous n'avoir pas été trop inférieur à notre tâche dans un travail, qui, selon un Maître éminent, « demande un effort constant, une exactitude rigoureuse, une attention sans défaillance ». Le regret nous reste d'avoir dû, ici, nous limiter aux Evangiles Synoptiques, et laisser de côté le texte pourtant fort intéressant au point de vue Vieux Latin, de l'Evangile selon saint Jean.

(1) Reinkens : *Die Lateinischen Uebersetzungen der Bibel um die Mitte d. IVten* dans *Hilarius von Poitiers*, p. 335-351, et spécialement p. 345-350.

TABLE DES MATIÈRES

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE V

INTRODUCTION : Le Problème Textuel ; la Vieille Version Latine. 1

I. Le texte des Evangiles Synoptiques dans saint Hilaire de Poitiers 29

i. Etat du texte des Œuvres de saint Hilaire..... 31

ii. Manière dont saint Hilaire cite les Evangiles.. 34

iii. Texte des Evangiles Synoptiques reconstitué d'après les citations faites par saint Hilaire.. 43

II. Le texte vieux latin de saint Mathieu d'après saint Hilaire. 73

III. Le texte vieux latin de saint Luc d'après saint Hilaire.... 99

IV. Le texte vieux latin de saint Marc d'après saint Hilaire... 109

V. Remarques complémentaires sur le texte vieux latin des Evangiles Synoptiques de saint Hilaire de Poitiers..... 120

CONCLUSION..... 123

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Cancelled from Gladstone's Library

03 JUL 2024

GLADSTONE'S LIBRARY

W. GLADSTONE'S LIBRARY

HAWARDEN

KU-359-157